

SERGE SAVARD FAIT SES ADIEUX AU HOCKEY

pages 2, 3, 5, 12 et 17

DAWSON, HÉROS DE LA VICTOIRE DES EXPOS

page 4

LE MANIC TRÉBUCHE À TORONTO

page 9

TABLOÏD SPORTS
AUX INTERNATIONALS DU TENNIS
AU TOUR DE GERULAITIS DE TOMBER

pages 6 et 7

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 cents MONTRÉAL, JEUDI 13 AOÛT 1981, 97^e ANNÉE, no 192, 76 PAGES, 4 CAHIERS

JEAN COUTU
PHARMACIEN
1370 est,
Mont-Royal.
Ouvert jour et nuit

24 ADOLESCENTS BLESSÉS

ILS VOYAGEAIENT TOUS À BORD DE LA MÊME FOURGONNETTE

■ Accompagnés de trois adultes qui ont également été blessés, ils se rendaient à Contrecoeur pour vendre des tablettes de chocolat



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

page A 3

DURANT SA MÉDIATION

LE JUGE GOLD A PERDU SEPT LIVRES

page C 1



L'ÉCONOMIE

NOUVELLE BAISSSE DU DOLLAR: 81.25

page B 1

ESCOMPTE DE 4% SUR LES HYPOTHÈQUES DU MONTREAL TRUST

page B 1

LE CONFLIT DES AIRS

TOUT REVIENT À LA NORMALE

page A 15



SOMMAIRE

Annonces classées: B 11 à B 14, C 7 à C 10
Arts et spectacles: B 8 à B 10
Décès, naissances, etc.: C 12
Économie: B 1 à B 7
Êtes-vous observateur? B 14
FEUILLETON: B 13
Horoscope: B 12
Le monde: A 14
Mots croisés: C 8
Mot mystère: C 7
Pleins Feux: A 8
Télé-câble: B 10
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 6
—La Loi et vous: C 2

TABLOÏD SPORTS

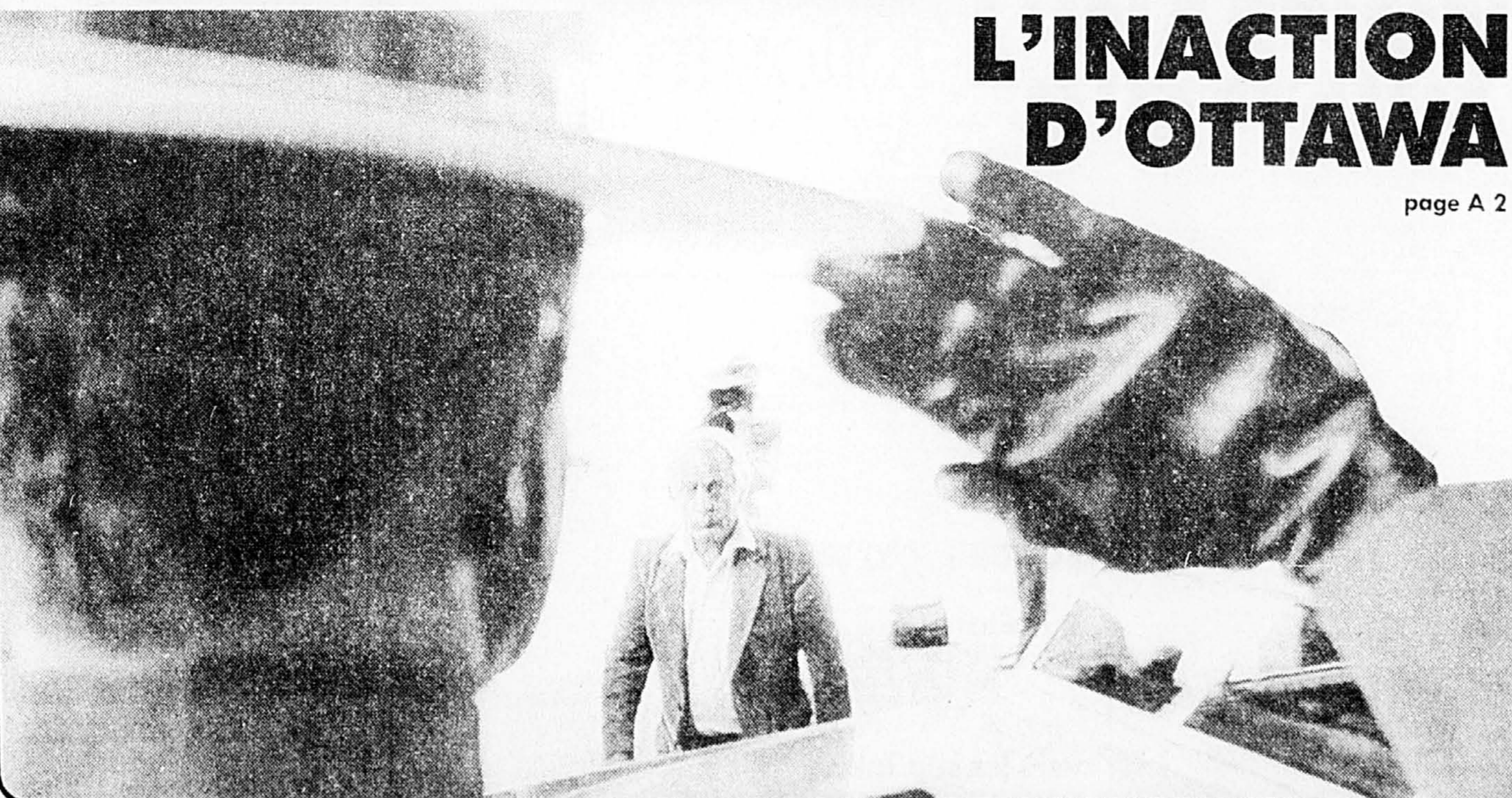
Arts et spectacles
—Horaires: 18, 19
—Télévision: 19
Bandes dessinées: 20
Mots croisés: 20
Quoi faire aujourd'hui: 18

ÉDITO

L'ATTITUDE DE M. TRUDEAU NUIT À SA MISSION
PAR MARCEL ADAM
page A 6

ÉCONOMIE: LÉVESQUE DÉNONCE L'INACTION D'OTTAWA

page A 2



VOUS VOLEZ QUE TROUS DISE ?
BEN, TRUDEAU SERA DE PASSAGE TRÈS BIENTÔT AU CANADA. PARCE QU'IL S'INTÉRESSE BEAUCOUP AUX PAYS PAUVRES.



Pour vendre ou acheter une maison,
IL Y A 1000 BONNES RAISONS D'APPELER LE TRUST ROYAL

IMMEUBLE
Trust Royal
L'ENSEIGNE
QUI FAIT
VENDRE



Le Trust Royal
vous ouvre des portes.

SITUATION ÉCONOMIQUE

Les provinces s'accordent pour blâmer Ottawa

VICTORIA — Les premiers ministres provinciaux réunis à Victoria en Colombie-Britannique pour leur conférence

annuelle, ont déploré hier l'incapacité du gouvernement fédéral d'élaborer une stratégie de développement économique qui permette de soulager le pays des graves maux qui l'affligent. Ils ont par ailleurs

convenu qu'il serait «injustifié et inacceptable» qu'Ottawa procède unilatéralement à des réductions de ses contributions dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler les accords fiscaux. Ils ont refusé d'élaborer sur leurs dis-

cussions relatives à la situation de l'économie à l'issue de leur rencontre d'hier, préférant attendre à aujourd'hui, mais il semble qu'ils se soient entendus pour faire valoir que la seule façon de guérir les maux soit une vé-

ritable participation de tous les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, à la recherche de solutions. Compte tenu du fait que le premier ministre Trudeau a manifesté son intention de convoquer une confé-

rence fédérale-provinciale sur l'économie à l'automne, il ne serait pas surprenant que d'autres discussions interprovinciales aient lieu d'ici là pour tenter d'élaborer une position commune. Certains premiers

ministres auraient souhaité que le consensus d'hier soit plus large et inclut des remèdes concrets et un cheminement pour leur mise en oeuvre, mais leurs efforts ont été vains.

Une telle entente était peu probable dès le départ, le premier ministre ontarien, William Davis, préconisant entre autre un retour sous une forme ou une autre à un contrôle des prix et des salaires, alors que le Québec et la Colombie-Britannique, notamment, qualifiaient cette solution de catastrophe.

Au sujet des accords fiscaux, les provinces demandent unanimement à Ottawa de ne pas apporter de modifications à la loi, fédérale, de 1977 sans d'abord les faire approuver dans le cadre de négociations fédérales - provinciales «pertinentes».

Par ailleurs, les

Ils en profiteront alors pour «raffiner» davantage la stratégie qu'ils entendent déployer advenant que la Cour suprême approuve le projet Trudeau.

On sait que le ministre des Finances, MacEachen a préconisé une réduction de 1,5 milliard de dollars en 1982-83, et autant l'année suivante, des versements d'Ottawa dans le cadre de ces programmes qui touchent essentiellement la santé et l'éducation postsecondaire.

«C'est la confusion totale au pays»

— LÉVESQUE

VICTORIA (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'en est pris hier, au gouvernement fédéral qu'il a accusé de «gouverner par absentéisme» et de «manquer de leadership» dans le domaine économique à un moment important.

Il a rappelé que les communiqués émis à la suite de la conférence de Regina, en 1978, et de celle de Pointe-au-Pic, en 1979, «avaient insisté sur la nécessité d'avoir une perspective de direction pour la santé économique du pays».

C'est ce qu'il a affirmé au cours d'une brève conférence de presse tenue à l'issue de la première séance de la conférence des premiers ministres provinciaux du Canada.

M. Trudeau avait alors déclaré qu'il fallait un programme d'action économique.

«C'est la confusion totale au pays, alors que les taux d'intérêt continuent de monter, que l'inflation atteint un rythme de 12 à 13 pour cent et que le dollar est à la baisse», a dit le premier ministre.

«Ça apparaissait déjà important d'avoir un sens de direction à ce moment, mais ce programme d'action, on ne l'a jamais eu», a dit M. Lévesque.

Selon M. Lévesque, «chaque gouvernement a sa part de responsabilité, mais dans notre système fédéral, on ne peut pas compter que les provinces vont faire les choses toutes seules, étant donné que, dans nombre de domaines, le point final appartient au fédéral».

Le premier ministre n'a pas donné de conférence de presse à l'issue de la séance de l'après-midi. Il s'est contenté d'expliquer qu'il était d'accord avec les grandes lignes du communiqué qui doit être émis aujourd'hui à la fin de la conférence.

Cette situation, a poursuivi le chef du gouvernement québécois, vient s'ajouter à l'aspect de «braquage unilatéral» du fédéral, qui permet à des mandarins de prendre des décisions sans consultation.

Il a averti qu'il fera simplement quelques observations sur des points mineurs de ce communiqué.

«Il semble malsain», a ajouté M. Lévesque, que des gouvernements soient menés par des technocrates, qui maintiennent ou prennent des attitudes sans qu'il y ait eu discussion. Par ailleurs, il a mentionné qu'il avait souligné au cours de la réunion que «les principes démocratiques devraient s'étendre à l'économie et que, pour régler les problèmes actuels, il faudra une coopération entre le fédéral et

Six Québécois participent à la conférence aux côtés de M. Lévesque: le ministre des Finances Jacques Parizeau, le ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin, deux sous-ministres et deux autres hauts fonctionnaires.

Les premiers ministres et leurs délégations ont été logés au prestigieux hôtel Empress, situé à trois minutes de marche du Parlement, où se tient la conférence.

Les chambres de cet hôtel ne sont pas climatisées et la délégation de l'Ontario a trouvé qu'il y faisait trop chaud: elle a quitté l'hôtel mardi soir pour aller s'installer dans un motel possédant l'air conditionné.

Bennett plus souple que Lyon?

VICTORIA (PC) — Maintenant que, pour l'année qui vient, les provinces vont avoir pour principal porte-parole le premier ministre de la Colombie Britannique, M. Bill Bennett, les relations fédérales - provinciales pourraient connaître une amélioration sensible, dans la forme, sinon dans le fond.

Dans les milieux officiels à Ottawa on entrevoit également un changement notable, maintenant que M. Bennett se substitue à son homologue du Manitoba, M. Sterling Lyon, comme porte-parole des premiers ministres provinciaux.

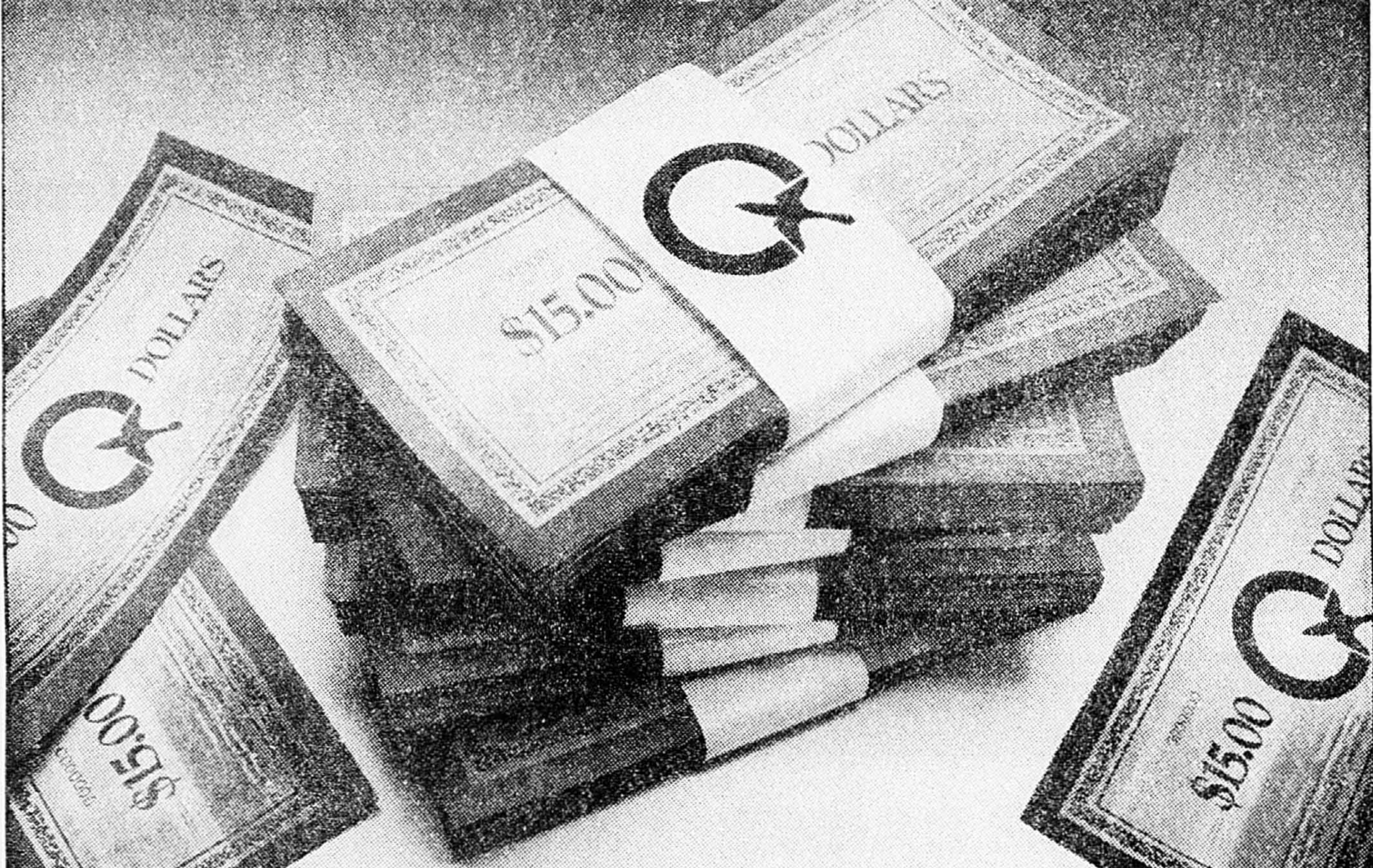
Dans une interview qu'il donnait à l'occasion de la 22e conférence annuelle des premiers ministres, M. Bennett a déclaré qu'à son avis des changements fondamentaux s'imposent, si l'on veut que le système fédéral fonctionne.

«Nous avons l'impression que M. Bennett aimerait remplir son mandat avec diplomatie», a déclaré dans une interview téléphonique, à partir d'Ottawa, M. Darwin Kealey, secrétaire adjoint du gouvernement Trudeau pour les relations fédérales - provinciales.

Il espère donc réussir à atténuer les frictions et les tensions suscitées par les questions touchant à la constitution, à l'énergie et à la fiscalité, qui ont envahi les relations au cours de l'année écoulée.

Pour Ottawa, M. Lyon était un des principaux adversaires de la charte des droits, chère à M. Trudeau. Il s'est montré intraitable et a souvent réussi à rallier à ses vues ceux de ses homologues les plus récalcitrants envers Ottawa.

AFFRONTEZ L'INFLATION AVEC EXCELLENCE, GRACE AUX DOLLARS QUEBÉCAIR



EN VEDETTE: LES DOLLARS QUEBÉCAIR

Eh bien oui! du 12 août au 31 septembre prochain, à bord des tout nouveaux vols à heures de choix de Québecair entre Québec, Montréal et Toronto, vous recevrez, dans chaque direction, un coupon-cadeau de \$15.00, soit \$30.00 lors d'un voyage aller-retour. Dollars Québecair en poche, vous pouvez jouir plus facilement des bons côtés de la vie à QUÉBEC, MONTRÉAL et TORONTO. Chez Hertz Location de Voitures des réductions sur vos locations de voiture. Quelques-uns des meilleurs restaurants et fleuristes en ville, à Québec, Montréal et Toronto.

Passez outre à l'inflation: dépensez les dollars Québecair, non les vôtres.

FAITES-EN L'EXPIÉRIENCE

Québecair, c'est spécial. Voler Québecair vers Toronto, c'est faire une expérience différente. Des vols à des heures de choix! Un service d'excellence! La cordialité et la courtoisie de nos agents de bord! Et, en plus notre riposte à l'inflation: les \$15.- Québecair (\$30.- aller-retour). Avec Québecair, rien de moins! Faites-en l'expérience! C'est ce qu'on entend de plus en plus...



QUÉBEC • MONTREAL • TORONTO

Pour réservations, communiquez avec votre agent de voyages ou avec Québecair à Montréal (514) 636-3890, Québec (418) 692-1031. S'adresse uniquement aux passagers payants plein tarif.

Chaque coupon-cadeau Québecair est échangeable uniquement contre des marchandises et/ou des services, pour une valeur de \$15.00, tel que déterminé par les détaillants participants. Ils ne peuvent être échangés contre de l'argent comptant. Date limite d'échange: 15 décembre 1981.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 16 Maximum: 26
Ensoleillé avec passages nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	24	24	Ensol. pass. nuageux	Ennuagement graduel
Outaouais	26	26	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Laurentides	25	25	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Cantons de l'Est	24	24	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Mauricie	23	23	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Québec	24	24	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	23	23	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Rimouski	20	20	Nuageux avec éclaircies	Ensoleillé
Gaspésie	20	20	Nuageux avec éclaircies	Ensoleillé
Baie-Comeau	20	20	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Sept-Îles	20	20	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	14	23
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	12	26

La Quotidienne Tirage d'hier 0-5-1

LOTO-SÉLECT 0889

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Saskatchewan	Pass. nuageux	Regina	13	27
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	14	30
Ontario	Pass. nuageux	Toronto	17	27
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	15	28
Nouvelle-Écosse	Pass. nuageux	Halifax	15	25
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	15	25
Terre-Neuve	Pass. nuageux	Saint-Jean	15	23

si vous partez...

aux États-Unis							
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.
Boston	22	32	Miami	26	33	Pittsburgh	15
Buffalo	18	24	New York	23	31	San Francisco	14
Chicago	17	26	Nlle-Orléans	22	34	Washington	23

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	15	18	Hong Kong	—	—
Athènes	25	36	Le Caire	—	—
Berlin	15	25	Lisbonne	15	28
Bruxelles	11	20	Londres	14	26
Buenos Aires	10	14	Madrid	17	34
Copenhague	14	22	Moscou	12	22
Geneve	10	22	Mexico	12	24

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	27	33	Bermudes	27	27
Barbade	24	29	Nassau	19	32
			San Juan	26	29
			Trinidad	23	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

* TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE		LIVRAISON À DOMICILE		Lundi au samedi		Lundi au vendredi		Samedi seulement	
				\$2.10	\$1.50	\$1.75	\$1.25	\$0.75	
* Tarifs différents pour les routes motorisées									
* TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)		Nombre de semaines		Lundi au samedi		Lundi au vendredi		Samedi seulement	
				\$37.00	\$74.00	\$48.00	\$96.00	\$13.00	\$26.00
* Tarifs différents pour les routes motorisées									
* TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)		Nombre de semaines		Lundi au samedi		Lundi au vendredi		Samedi seulement	
				\$72.80	\$145.60	\$291.20	\$208.00	\$41.60	\$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383
ANNONCES CLASSÉES 285-7111
 Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h
 Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205
GRANDES ANNONCES
 Détaillants 285-7202
 National, Télé-Press 285-7306
 Vacances, voyages 285-7265
 Carrières et professions, nominations 285-7320
COMPTABILITÉ
 Grandes annonces 285-6892
 Annonces classées 285-6901
 Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

ENTASSÉS DANS UNE FOURGONNETTE

24 adolescents et 3 adultes blessés dans un capotage

■ Un groupe de 24 adolescents et de 3 adultes ont tous été admis à l'hôpital en fin d'après-midi hier lorsque la petite camionnette dans laquelle ils avaient pris place a fait une embardée sur la route 132, à la hauteur de Contrecoeur. Une enquête a été instituée pour détermi-



Deux des blessés, Sylvain Ouimet, et un de ses jeunes compagnons dont l'identité n'a pas été précisée.

photo Denis Courville, LA PRESSE

ANDRÉ PEPIN

ner les causes de cet accident et les motifs qui ont incité les promoteurs à laisser un groupe si important circuler dans un véhicule non réglementaire.

Les adolescents, 22 de race noire et deux de race blanche étaient entassés dans un petit véhicule de type «Ford Econoline» qui ne comportait ni siège ni fenêtre dans sa partie arrière. Il s'agit d'un véhicule de livraison qui avait été loué par M. Wilfrid Villessaint, du 6614 rue Casgrain, au garage Jarry Ford à Montréal.

Le groupe de jeunes, accompagné de deux femmes de race blanche, se dirigeait vers Sorel pour vendre des tablettes de chocolat portant l'inscription «Chocolat pour venir en aide aux étudiants» et fabriquées par «Chocolat Perfection».

Le conducteur, John Rosalio, 20 ans, aurait perdu le contrôle de son véhicule pour d'abord dévier sur l'accotement, traverser la chaussée et enfin capoter à plusieurs reprises dans un profond fossé. Selon les premières constatations des policiers, une crevasse pourrait être à l'origine de l'accident. Le pneu arrière gauche de la camionnette a été littéralement arraché de la roue.

Les enfants, entassés sur deux vieux sofas placés à l'arrière de la camionnette, parmi de grosses boîtes contenant le chocolat, ont été violemment projetés sur les parois du véhicule en se frappant les uns contre les autres... Une dizaine d'ambulances ont été dépêchées sur les lieux pour transporter les blessés à l'hôpital Charles-Lemoyne et à l'Hôtel-Dieu de Sorel.

Quatre des passagers, dont le chauffeur, ont été plus sérieusement blessés, tandis que les autres enfants ont pu regagner leur

domicile en soirée. Ni la police ni les hôpitaux concernés ne pouvaient fournir l'identité des blessés hier soir, les familles n'ayant pas toutes été avisées.

Le groupe

Les jeunes vendeurs n'appartenaient à aucune association étudiante reconnue. M. Villessaint, selon la police, recrutait son personnel au hasard à Montréal, au sein de la communauté

noire. Les enfants vendaient le chocolat \$2 la tablette. M. Villessaint déboursait 58 cents au fabricant, gardait 97 cents et remettait 45 cents aux vendeurs pour chaque tablette vendue dans la région métropolitaine.

Le responsable de ce commerce a déclaré aux policiers hier soir qu'il croyait que seulement neuf jeunes circulaient à bord de la camionnette au moment de l'accident. Un porte-parole de la SQ à Montréal a fait savoir qu'u-

ne enquête serait instituée pour faire la lumière sur cet accident et sur les véritables motifs de la vente de chocolat. En offrant les tablettes au public, les enfants déclaraient qu'il s'agissait d'un commerce pour venir en aide aux étudiants. Des gens de la région de Sorel, rencontrés sur les lieux de l'accident, ont raconté que ce groupe s'était rendu à quelques reprises dans la région au cours de l'été pour vendre du chocolat.

Important coup de pouce pour le dossier de l'hydrogène

Guy Pinard



■ Le dossier de l'utilisation de l'hydrogène liquide dans l'aéronautique recevra un important coup de pouce si le sénateur Dole, d'Hawaii, parvient à faire accepter par le Congrès américain un projet de loi visant le déblocage d'une somme de \$75 millions pour le développement d'un avion mu par hydrogène liquide.

Pour le plus grand propagandiste de la cause au Québec, Jacques Rostenne (il prêche pour sa paroisse, en l'occurrence le Parc industriel, commercial et aéroportuaire de Mirabel ou Pica-Mirabel), l'adoption d'un tel projet de loi augmenterait considérablement la crédibilité des travaux du Comité international sur l'hydrogène, lequel regroupe des représentants de quelque 10 pays et au sein duquel il siège à titre de représentant du Pica et de l'aéroport international de Mirabel. En outre, le déblocage d'une somme aussi importante permettrait à la société Lockheed d'entreprendre dans les plus brefs délais possibles la transformation d'un L-1011 en avion fonctionnant à l'hydrogène liquide.

Le comité international devait d'ailleurs siéger à Montréal à la fin de septembre, mais à la suite de négociations informelles entre le Canada et les États-Unis, Rostenne a accepté que la prochaine réunion ait plutôt lieu à Washington, afin d'appuyer les démarches du sénateur Dole auprès de ses collègues du Sénat et de la Chambre des représentants.

Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, Rostenne était heureux de souligner que sa cause progressait également auprès des autorités gouvernementales du Canada. En effet, il y a six semaines, le gouvernement canadien, dans le sillage du rapport Lefebvre sur l'hydrogène, décidait de procéder à un appel d'offres afin de découvrir les entreprises intéressées à la recherche et au développement de l'entreposage, du stockage et de la propulsion à l'hydrogène liquide. On sait que le rapport Lefebvre recommandait des déboursés annuels de \$200 millions, alors que le gouvernement canadien n'est prêt qu'à investir \$10 millions pour le moment. Mais c'est tout au moins un début qui témoigne d'une certaine volonté politique.

Parmi les entreprises intéressées, on peut immédiatement mentionner le groupe Noranda, lequel est impliqué avec l'Institut de recherche en électricité d'Hydro-Québec (IREQ) dans la construction d'une usine pilote pour la liquéfaction de l'hydrogène, à Varennes.

Sur le plan purement technique, le comité doit trouver une

solution à l'éventuel problème de l'accumulation d'oxygène gazeux découlant de la production d'hydrogène liquide. En effet, lorsque le groupe Noranda construira l'usine de 100 mégawatts prévue pour le Pica-Mirabel, il faudra disposer de pas moins de 400 tonnes d'oxygène gazeux par jour à partir de Mirabel (la production d'une tonne d'hydrogène liquide pré suppose la production de quatre tonnes d'oxygène gazeux). Certains préconisent qu'on utilise ces déchets de production pour oxygéner le Saint-Laurent, surtout dans la perspective où le projet Archipel contribuerait à diminuer la capacité d'oxygénation des rapides de Lachine. Mais il est permis de douter que le Saint-Laurent puisse éventuellement assimiler 400 tonnes d'oxygène par jour.

Quant à la situation politique du Pica-Mirabel, elle n'a pas évolué d'un iota depuis plusieurs mois, soit depuis que le gouvernement fédéral a accepté de vendre les terrains à la société de gestion à la condition que le territoire soit retiré des terres agricoles protégées. Rostenne espère que la nomination prochaine des nouveaux représentants des gouvernements fédéral et provincial pourra faire évoluer le dossier. Pour le moment, les gestionnaires du Pica-Mirabel doivent tenter d'inciter des entreprises à venir s'installer dans un parc industriel, et sur des terrains loués par bail emphytéotique, avec le résultat évident que leurs efforts ont été vains.

Aero 81 n'est plus

En revanche, on ne pourra jamais accuser Rostenne et son équipe de ne rien faire pour faire démarrer le parc industriel. Ainsi, Rostenne étudie sérieusement la possibilité de substituer le Pica-Mirabel au groupe d'hommes d'affaires qui, au début de l'année, avait annoncé son désir d'organiser une exposition internationale d'aéronautique à Mirabel dès la fin de cet été.

Rostenne admet que la tentative s'est soldée par un échec pour des raisons qu'il dit ne pas connaître. Toutefois, étant convaincu qu'une telle exposition serait valable pour populariser l'éléphant blanc, et que l'exposition internationale du Bourget (France) ne répond plus aux besoins de la petite entreprise (seulement 30 des 500 entreprises canadiennes d'aéronautique y étaient représentées cette année), Rostenne croit que l'administration devrait prendre la relève et préparer dès maintenant l'exposition de 1982. Pour la première année, Rostenne évalue à \$1 million l'investissement requis pour la construction du pavillon semi-permanent et l'asphaltage de l'aire de stationnement.



photo Denis Courville, LA PRESSE
Paul Dejean

Dejean avait mis les parents en garde

■ «J'ai trouvé ici un bambin de sept ans qui se trouvait à bord de cet autobus. Je suis heureux d'être venu à l'hôpital pour aider ces enfants à retourner chez leurs parents».

Le responsable du Centre de services et d'aide de la communauté haïtienne, M. Paul Dejean, au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE hier soir, a confié qu'il avait mis les parents en garde au cours de l'été contre les dangers que ce commerce comportait pour les enfants. Il a de plus précisé qu'il s'informerait davantage sur les véritables motifs qui animent les promoteurs de ce type de vente.

M. Dejean, au cours de rencontres qu'il a eues avec des parents de la communauté haïtienne, leur a fait remarquer que plusieurs individus se spécialisant dans le recrutement de jeunes vendeurs de chocolat ne respectent pas toujours les normes fixées par les autorités municipales et policières. «J'avais bien raison de m'inquiéter, voilà qu'un accident s'est produit et que des bambins sont impliqués, la plupart blessés».

En fin de soirée, M. Dejean accompagnait encore de jeunes Haïtiens dans leurs familles, à bord de sa propre automobile, des jeunes abandonnés à l'hôpital, sans le secours de leur employeur.

MAJORATION DU TAUX D'INTÉRÊT

les Obligations d'épargne du Canada

À compter du 1^{er} août 1981, le taux de rendement de toutes les Obligations d'épargne du Canada est porté à

18 1/2 %

par année

pour la période de trois mois se terminant le 31 octobre 1981.

Pour plus de renseignements, consultez tout agent vendeur autorisé: banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires.

AMG 81-59

Canada



6818, RUE ST-HUBERT 273-2851
PLACE DONAVENTURE 875-2013
PROMENADES ST-BRUNO 653-9422
PLACE QUÉBEC 524-5263

ARMAND BOUDRIAS



Offre spéciale
complets sur mesure
318 \$



Pierre Foglia

Du poil plein la tête

Il y avait Nicole, infirmière, 23 ans, Louise, prof d'éducation physique, 26 ans. Et Sylvie, 25 ans, qui ne m'a pas dit ce qu'elle faisait... Elles parlaient poil. Oui, poil. Poil sur les jambes, poil sur les cuisses, poil dans le dos. Poil au menton, poil au téton. Poil sous les bras, poil sur les bras. Moustache... J'en ai appris des choses... Et d'abord que jamais les femmes n'avaient été aussi poilues. Ce serait, semble-t-il, la faute de la pilule, la faute de la grande

quantité d'hormones qu'on retrouve dans nos aliments, la faute enfin d'une ribambelle d'esthéticiennes grandes arracheuses de poils... or, contrairement au ble d'Inde, le poil repousse plus dru quand on l'arrache, quand on le coupe, quand on le rase, et même quand on l'épile électriquement et que c'est mal fait, c'est-à-dire la plupart du temps. Ma première réaction, quand j'ai entendu Nicole, Sylvie et Louise parler de leurs poils, ça été de dire: «Ben voyons donc, êtes-vous après devenir folles? Laissez donc vos poils pousser en paix...» — Tu parles comme une féministe, m'a dit Nicole. En théorie

t'as raison. En pratique, les femmes à barbe sont plutôt mal acceptées dans la société. Très rares aussi sont les gars qui supportent que leur blonde ait du poil aux jambes. Alors imagine, quand elles en ont dans le dos, ou autour du mamelon des seins... Moi c'est mon frère qui m'a fait freaker la première fois. Une niaiserie, une farce plate. Mais c'est ce jour-là que j'ai commencé à me masser la peau à la pince, à la cire, à n'importe quoi. C'est ce jour-là que j'ai commencé à me regarder dans le miroir toutes les cinq minutes, à me passer sans cesse la main dans le visage, à me tâter... — Moi c'est mon mari, raconte

Sylvie. Juste une remarque anodine en passant: «T'as vu, chérie, t'as un poil sur le menton». Tu parles que j'avais vu! Je n'en avais pas un, mais cinq. Je ne voulais pas y toucher. J'étais aller chez l'esthéticienne le lendemain. J'y étais allée trois semaines plus tôt, elle me les avait fait disparaître en me disant: «S'ils reviennent n'y touche pas, prends rendez-vous». Ils étaient revenus, plus forts, plus noirs. Ce soir-là j'ai dit que j'avais mal à la tête et je ne suis pas sortie... Je suis allée deux ans chez la même esthéticienne, au bout de ce temps-là ce n'est plus cinq, mais dix quinze vingt poils que j'avais dans la face...

— Moi c'est mes élèves, dit Louise. Je suis prof d'éducation physique et je n'ai qu'à suivre leurs regards sur mes jambes... Mais je pourrais te parler aussi d'une de mes amies elle c'est son médecin qui l'a traumatisée. Elle avait quelques poils sur les seins, et l'épais est allé lui dire: «Faudra me couper ça ma petite, si t'as un bébé un jour, tu vas l'étouffer avec ces poils-là, en l'allaitant!» Il se trouvait très drôle j'imagine. N'empêche que mon amie ne l'a pas pris. Elle me tuerait si elle savait que je raconte ça. Pour elle les poils autour des seins c'est comme la lèpre, le cancer... Les gars font bien des farces sur les poils des

filles sans savoir qu'ils provoquent des drames... Savais-tu qu'il y a des adolescentes qui se rasent le pubis à la veille de leur première relation sexuelle, parce qu'elles croient que ce n'est pas normal d'avoir du poil à cet endroit? — Je les ai arrêtées. Whao les filles, ne me faites pas le coup de la Dame aux camélias qui se coupe en se rasant la moustache, et meurt dans son sang, victime des hommes et des rasoirs. C'est pour une chronique drôle que je vous ai demandé de me parler de vos poils...

— C'est justement ce qu'on essaie d'expliquer. Les poils, ce n'est pas drôle. Et en plus, c'est cher. Tu sais combien ça coûte pour se faire épiler la lèvre supérieure? Entre 300 et 500 dollars. Tu sais combien ça coûte pour se faire traiter dans une bonne clinique: entre 2.000 et 3.000 dollars! Et même à ce prix-là, le succès n'est pas assuré. Et je ne compte pas toutes les crèmes (celles qui sont annoncées à la télé), que t'as essayées avant d'en arriver là, ni les honoraires de l'esthéticienne qui t'a menée en bateau pendant des années avant que tu t'aperçoives qu'elle vit trop bien de tes poils pour vouloir vraiment t'en débarrasser...

En passant, tu sais, tu pourrais, si tu voulais, t'ouvrir un salon de beauté demain matin? T'acheter un électro-coagulateur et jouer à l'esthéticienne, sans que personne, ni aucune loi, n'exige de toi le moindre petit diplôme?...

Bon, c'est entendu, ce n'est pas comique... Mais c'est un peu ridicule tout de même, non? Par exemple, vous ne vous trouvez pas un peu connes de vous raser les poils sous les bras? — C'est un détail le poil sous les bras. En Europe les femmes n'y touchent pas, ici elles se le rasent. Ça ne change pas grand-chose, ce n'est pas sous les bras le problème...

Comme je ne suis pas complètement idiot, et que je finis toujours par comprendre quand on m'explique longtemps, j'ai finalement compris: le problème c'est le poil DANS la tête. D'ailleurs je ne vois pas pourquoi je fais l'innocent, ayant freaké moi-même pendant vingt ans sur le fait que je n'avais pas de poil. Encore aujourd'hui quand on me dit: «T'as pas de barbe toi, hein? Tu ne dois pas te raser souvent?», je ne le prends pas, comme si on mettait en doute ma virilité.

La virilité c'est une poitrine velue, que dis-je, une pêche!... La pêche a encore trop de duvet! La féminité c'est une truite, une savonneuse baveuse qui se débouche sous la main rugueuse des grands mâles éternels. Olé.

La féminité c'est une peau de pêche. Que dis-je, une pêche!... La pêche a encore trop de duvet! La féminité c'est une truite, une savonneuse baveuse qui se débouche sous la main rugueuse des grands mâles éternels. Olé.

Ce qu'on peut être débiles tout de même... Au fait, saviez-vous qu'on a découvert récemment que le cerveau humain était couvert de poils? Des poils microscopiques certes, mais pour le reste, en tout point semblables aux poils de cul.

CONSTITUTION: Jugement peu probable avant le 30 septembre

OTTAWA (PC) — Selon des sources près de la Cour suprême du Canada, le jugement sur la résolution constitutionnelle du premier ministre Trudeau ne sera probablement pas rendu avant le 30 septembre prochain.

C'est à cette date, rappelle-t-on, que les neuf juges remontent sur le banc, après les vacances d'été, et qu'ils rendent habituellement publiques les décisions prises sur les causes entendues au printemps.

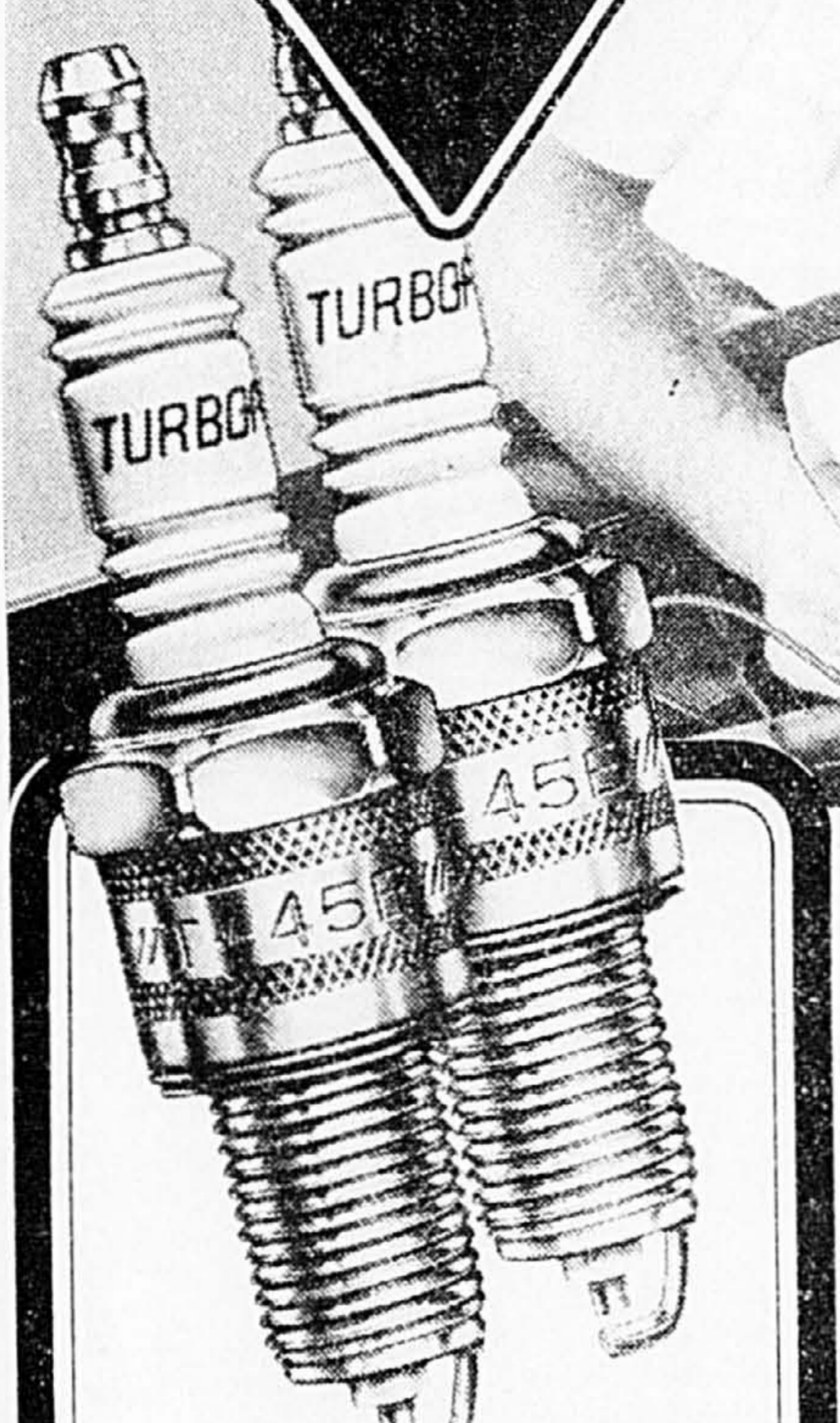
La cause des huit provinces s'opposant au geste d'Ottawa a été plaidée en mai devant le plus haut tribunal du pays.

Un débat de deux jours aux Communes doit suivre le jugement de la Cour suprême, mais les députés ne recommencent à siéger que le 14 octobre.

La résolution constitutionnelle, qui comprend une chartre des droits et une formule d'amendement, a été jugée valide par les Cours d'appel du Manitoba et du Québec, mais rejetée par la Cour d'appel de Terre-Neuve.

L'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont les deux seules provinces qui appuient le gouvernement fédéral.

Mise au point



Bougies Turbofire
Bougies standard **198**
le paq. de 2

Bougies antiparasite. Paq. de 2...²⁸⁸
Épargnez essence et argent avec un moteur bien au point et des bougies neuves, faites exclusivement pour nous par le plus grand fabricant au monde. 18-3204X



Nécessaires de mise au point
Tout ce qu'il faut à un seul bas prix

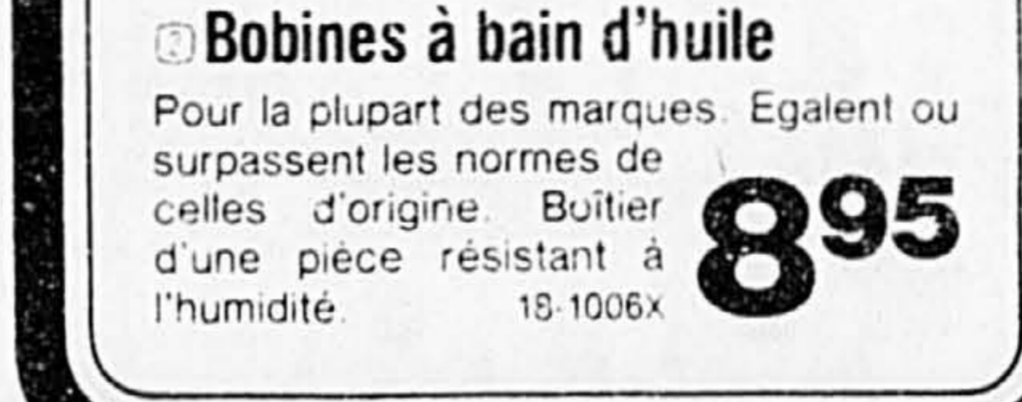
399
à **11⁹⁵**

- Qualité Motomaster très fiable
 - Pointes ventilées, préalignées
 - Rotor précis, moulé et usiné
 - Condensateur anti-corrosion
 - Pour la plupart des voitures
- L'automobiliste économe sait qu'il peut épargner l'essence avec une bonne mise au point... et qu'il épargne encore plus en la faisant lui-même. Et nous pouvons vous y aider! 18-2663X

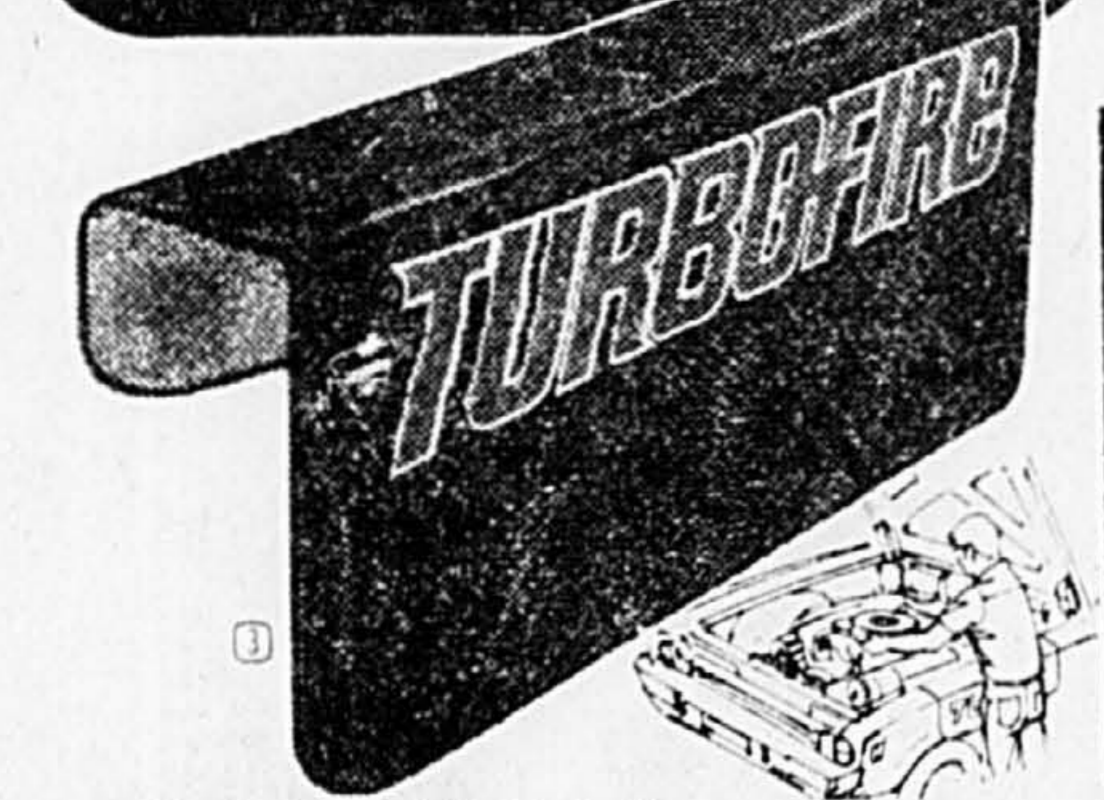
Nous avons aussi des pièces pour mise au point d'allumage électronique



Chapeaux de distributeur
Pour la plupart des autos à allumage standard ou électronique. Ils sont moulés, résistants aux chocs et à l'humidité. 18-0522X **329 à 14⁹⁵**

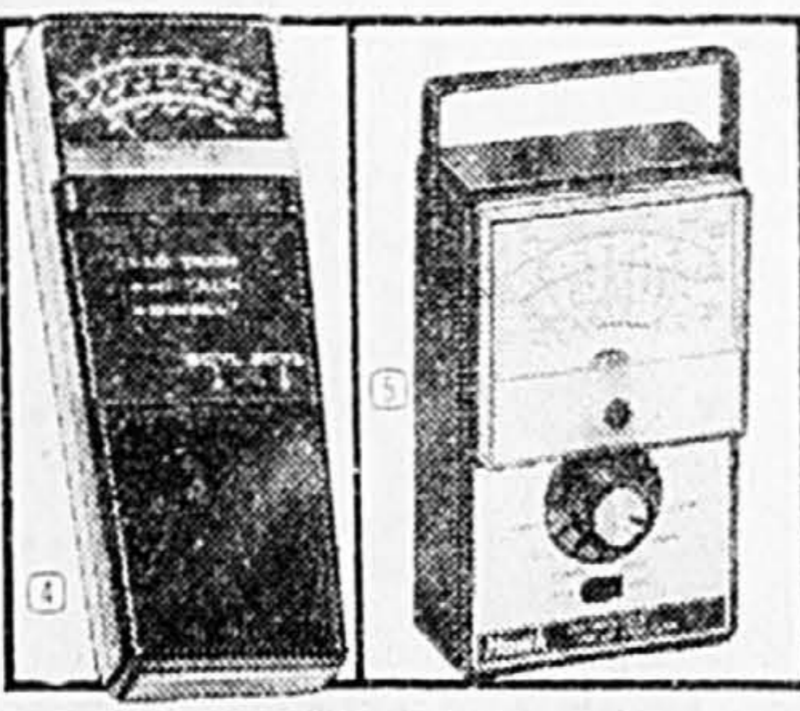


Bobines à bain d'huile
Pour la plupart des marques. Égalent ou surpassent les normes de celles d'origine. Bûlter d'une pièce résistant à l'humidité. 18-1006X **895**



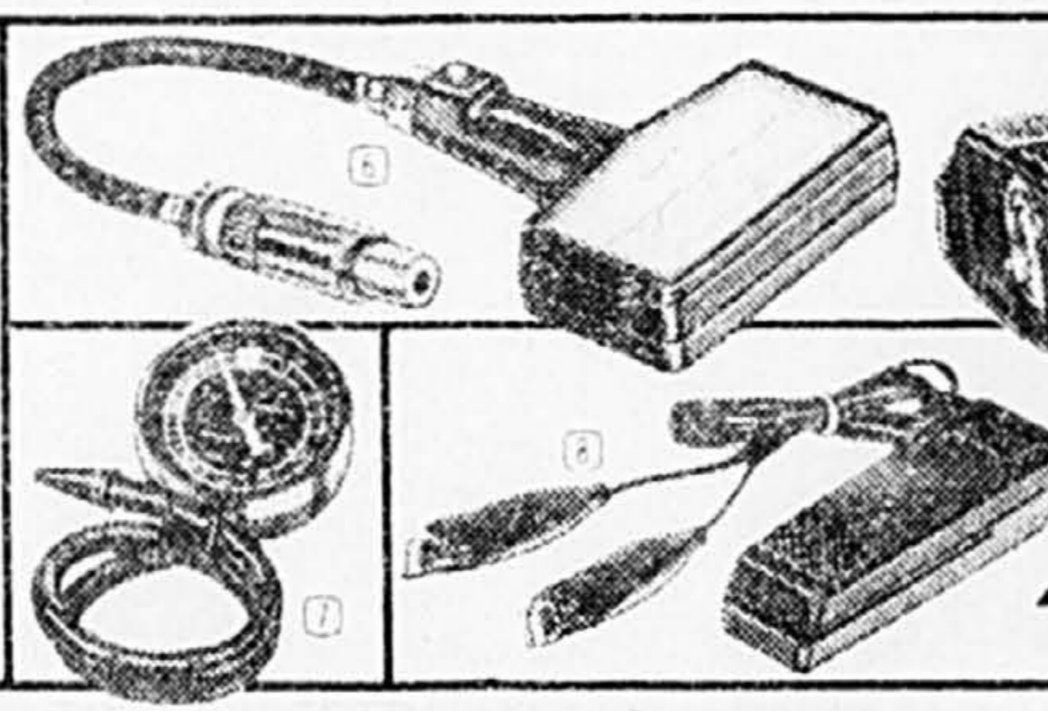
Protecteur d'aile Turbofire
Évite les dommages dus aux outils, etc. Vinyl noir sur mousse. Env. 25 x 36". 37-5301 **929**

Dwellmètre/tachymètre "Pocketune-1"
Hawk pour allumage std et électronique. Agrafe de ceinture, étui. 25-1071 **16⁹⁵**



Analyseur Hawk à 6 fonctions
Pour moteur 4, 6 et 8 cyl à allumage std ou électronique. 25-1021 **25⁹⁵**

Testeur de compression Hawk
Un accessoire de mise au point indispensable avec tuyau souple commode. 25-1051 **799**



Testeur dépression/pompe à ess.
Hawk. Avec raccords et tuyau flexible de 12". A cadran facile à lire. 25-1208 **6⁹⁹**

Télécontacteur de démarrage Hawk
Rectangulaire, à pression. Complètement isolé. Gros fils de 28". 25-4509 **3⁵⁹**



Lampe stroboscopique Hawk
Tube au xénon **1995**

Lampe à bas prix, de très haute intensité lumineuse, à circuit transistorisé, pour le calage des moteurs de 1 à 12 cyl. 25-2030

Avis aux détenteurs de cartes Canadian Tire:
Durant le conflit postal, vous pourrez faire tout paiement de compte Canadian Tire à votre magasin Canadian Tire local ou vous pourrez aussi obtenir tout renseignement sur les comptes.

...une vraie bonne affaire

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

123 456 789 7 R. J. ROBERT

VISA MasterCard

...ou ÉPARGNEZ avec les BILLETS-BONIS AU COMPTANT

- Bellesfield Centre Commercial** 50, rue Saint-Charles
- Bellechasse** 6275, boul. Saint-Laurent, Montréal (coin Bellechasse)
- Belleil** 500, boul. Laurier
- Boucherville** 1001, rue Montarville
- Carrefour Laval** 2595, rue Daniel-Johnson, Laval
- Côte Saint-Luc** 5800, boul. Cavendish

- Châteauguay** 140, boul. d'Anjou
- Chomedey** 435, boul. Labelle
- Cowansville** 127, rue Principale
- Dollard-des-Ormeaux** 3339, chemin des Sources
- Greenfield Park** 910, boul. Taschereau
- Le Perrot Centre Commercial** le Perrot

- Jean-Talon** 1465 est, rue Jean-Talon
- Joliette** 5, rue Papineau
- L'Acadia Centre Commercial** 1500 est, rue Sauvé
- Lachine** 470, 28e Avenue
- Lachute** 370, chemin Bathany

- Longueuil** 2790, chemin Chambly
- Montréal-Nord** 5500 est, boul. Henri-Bourassa
- Pont-Viau** 1000, boul. des Laurentides
- Rosemont** 5685, rue d'Iberville
- Sorel** 280, boul. Fiset
- Sainte-Agathe-des-Monts** 96, rue Principale
- Saint-Eustache** 500, boul. Arthur-Sauvé
- Saint-Hyacinthe** 2125, boul. Casavant
- Saint-Jean** 600, rue Pierre-Caisse
- Saint-Jérôme** Carrefour du Nord, 900, boul. Grignon
- Saint-Léonard** 8565 est, rue Jean-Talon
- Terrebonne** 1250, boul. Moody
- Valleyfield** 560, boul. Mgr-Langlois
- Verdun** 3180, rue Wellington
- Ville LaSalle** 6776, boul. Newman
- Ville Saint-Laurent** 1755, rue Grenet

NAMIBIE

Trudeau s'oppose à la modification de la résolution des Nations unies

■ DAR ES SALAAM, Tanzanie (UPI) — Les efforts accomplis par l'administration Reagan pour obtenir une modification de la résolution 435 des Nations unies sur la Namibie se sont heurtés, hier soir, à l'opposition directe du premier ministre Trudeau.

A l'occasion d'une allocution qu'il prononçait à un banquet offert en son honneur par le président Julius Nyerere, M. Trudeau a déclaré que «l'appui du Canada à la résolution 435 du Conseil de sécurité ne se démentirait pas».

Le gouvernement des Etats-Unis soutient que la résolution 435 — le plan de l'ONU pour un règlement de la question namibienne qui avait reçu l'appui de l'administration Carter — doit être modifiée afin d'obtenir l'appui de l'Afrique du Sud.

M. Nyerere et beaucoup d'autres leaders de l'Afrique noire

s'opposent fermement à toute réouverture des négociations sur le plan de l'ONU. Quant au Canada, il fait, avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne de l'Ouest, partie du «groupe de contact» occidental qui recherche un règlement du problème de la Namibie.

Des membres de l'entourage de M. Trudeau ont laissé entendre que le premier ministre ne s'était pas proposé d'émettre de commentaires sur la question de la Namibie, et ses remarques constituent la première expression de la position canadienne sur cette controverse depuis que l'administration Reagan a demandé que des modifications soient apportées à la résolution, au début de l'année.

«Le Canada n'a d'autre ambition que de voir l'indépendance de la Namibie, et nous nous engageons à rechercher une solution réaliste qui mettra rapide-

ment fin à l'occupation illégale de ce territoire par l'Afrique du Sud», a souligné M. Trudeau.

Le premier ministre, qui avait, quelques heures plus tôt, reçu un accueil chaleureux de la population à son arrivée à l'aéroport de Dar es Salaam, doit visiter aujourd'hui une ferme expérimentale aménagée avec l'aide du Canada, avant d'entreprendre, avec ses trois enfants, une visite privée de trois jours des grandes réserves d'animaux du pays.

LES RUES DE MONTRÉAL

CAMILLE, rue (?)
En l'honneur de Camille Cousineau, un des propriétaires terriens et un des six premiers conseillers de l'ex-village de Saraguay. Axe nord-sud à partir de Gouin, face à l'Île aux Chats.

BYRON, rue (1912)
Préalablement nommée 2e rue, cette voie rappelle Lord George Noel Gordon Byron (1788-1824), poète anglais. Axe ouest-est à partir de Décarie, au sud de Queen Mary.

BROUAGE, rue de (1912)
Jadis connue sous le nom de rue de Vaudreuil, cette voie rappelle la ville natale de Samuel de Champlain. Axe ouest-est à par-

tir de Saint-Donat, au nord de Notre-Dame.

BRASSIER, avenue (1929)
Jadis nommée rue Beattie, cette voie honore Jacques Brassier (1630-1660), un des compagnons de Dollard des Ormeaux. Axe sud-nord à partir de Sainte-Marie, à l'ouest de Côte-Saint-Paul.

BOURASSA, rue (1911)
En hommage à Jules-Alcibiade Bourassa, curé-fondateur en 1909 de la paroisse Sainte-Clothilde où cette voie est située. Préalablement nommée Saint-Jean-Baptiste et Lord Grey, cette voie s'étend vers le sud, à partir de Pullman, à l'ouest de Saint-Rémi.

Message important de la Commission des Écoles Protestantes du Grand Montréal

aux élèves des écoles secondaires

Les bulletins de notes émis par le ministère de l'Éducation ont été remis aux écoles secondaires et vous pourrez obtenir le vôtre en vous adressant à votre école durant les heures de bureau.

Tous les bulletins non réclamés jusqu'à la mi-septembre seront envoyés par la poste aux élèves.

M. R. FOX
Directeur général.

NORME DE COMPARAISON DES VOITURES ACTUELLES. CITATION DE CHEVROLET.

Élégance, économie, dynamisme, traction avant, confort pour 5 personnes et remarquable capacité de charge.

Plusieurs fabricants comparent les voitures qu'ils construisent à la Citation de Chevrolet. Nous sommes très flattés de servir, en quelque sorte, de norme de comparaison des voitures actuelles. Nous apprécions aussi la publicité gratuite. La Citation connaît le succès le plus vif de toutes les nouvelles voitures lancées par Chevrolet. Pour des raisons bien évidentes: à l'extérieur, la Citation est compacte;

à l'intérieur pourtant elle offre une confortable logeabilité pour cinq adultes. Derrière le dossier du siège arrière, sous le hayon, l'espace de charge est à peine moindre que celui du coffre de notre sedan Chevrolet Caprice. Avec le siège arrière replié, il y a suffisamment d'espace pour mettre jusqu'à 30 sacs d'épicerie.

La Citation offre toutes les meilleures caractéristiques du design européen et de

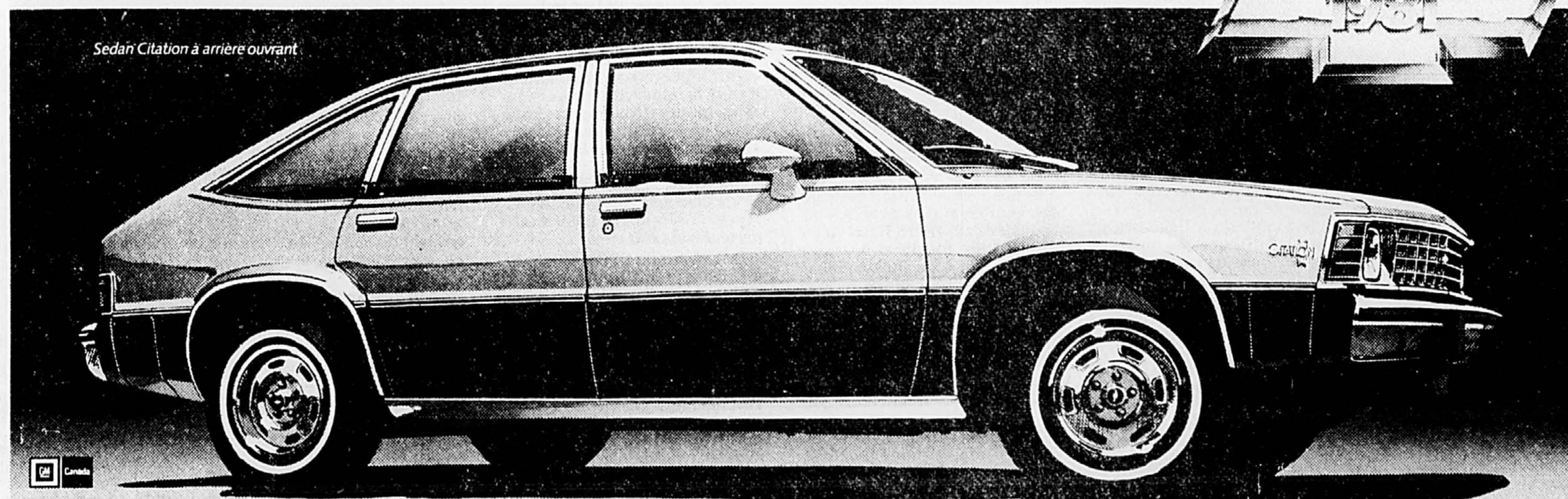
la technologie des petites voitures: traction avant, moteur transversal, direction à crémaillère et suspension à jambes de force MacPherson. Choix de modèles à arrière ouvrant 4 portes et 2 portes, plus la sportive X-11. L'économie de carburant de la Citation n'est pas moins remarquable. *36 mi/gal ou 7,8L/100km (cotes comparatives).

Il n'est donc pas étonnant que la Citation de Chevrolet soit devenue la norme

de comparaison des autres voitures. Voyez-la, essayez-la et concluez vous-même, au plus tôt!

*D'après des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. Se rappeler qu'il s'agit de chiffres de consommation économique de carburant estimés. Les résultats réels que vous obtiendrez dépendront du trajet, de votre façon de conduire, de l'état de votre véhicule et de son équipement en option.

Certains des équipements représentés sont livrables contre supplément.



PASSEZ VITE VOIR UN CONCESSIONNAIRE CHEVROLET. UNE AUBAINE VOUS Y ATTEND.



ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
éditeur

la presse

ROGER-D. LANDRY
président-directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM editorialiste en chef

L'attitude de M. Trudeau nuit à sa mission

Depuis la fin de juillet le premier ministre Trudeau poursuit en Afrique un voyage d'une vingtaine de jours consacré en bonne partie à des vacances que partagent avec lui ses trois fils.

Mais la partie de son voyage consacrée aux affaires n'est pas sans importance. En plus de plusieurs visites officielles, M. Trudeau participait cette semaine, au Kenya, à la Conférence des Nations unies sur les énergies nouvelles et renouvelables, où il fut l'un des principaux orateurs.

A plusieurs reprises le chef conservateur Joe Clark a reproché à M. Trudeau de s'absenter «durant la plus grave crise économique de notre pays en deux décennies». Et la semaine dernière il le sommait de rentrer à Ottawa pour mettre au point une politique de relance économique devant être soumise au Parlement avant la fin du mois.

Le chef conservateur n'est pas seul à reprocher à M. Trudeau ses vacances africaines entrecoupées de démarches en faveur de son grand dessein: le dialogue Nord-Sud. Des premiers ministres provinciaux et beaucoup de commentateurs lui ont fait grief de ses préoccupations extérieures et de son manque d'intérêt pour la grave situation économique dans laquelle se trouve le Canada.

Interrogé mardi à Nairobi au sujet de ces critiques, M. Trudeau a répondu que le Parlement ne pouvait pas trouver de formule magique et qu'il ne s'agissait pas de réunir des parlementaires pour obtenir que les Américains cessent de faire monter leurs taux d'intérêts. Et d'ajouter que le Canada est un pays très favorisé et que ses affections économiques, politiques et sociales sont très minimes au regard de celles des pays en voie de développement.

Enfin, au sujet de ses vacances, M. Trudeau a dit qu'elles se situaient dans la période où traditionnellement les membres du Cabinet et les hauts fonctionnaires prennent les leurs. Et, qu'il aimerait bien qu'on lui laisse prendre celles auxquelles il a droit.

La majorité des gens comprend que l'homme public qui sait se ménager au besoin des aires de repos s'acquitte mieux de ses responsabilités et sert mieux ses commettants que celui qui ne sait pas s'arrêter et s'épuise à la tâche.

Mais il est des cas où la population comprend mal qu'un chef de gouvernement parte en vacances alors que le pays traverse une crise économique qui jette la population dans le désarroi parce qu'elle a l'impression d'être abandonnée à son sort. Ce qui est le cas actuellement.

Dans les périodes de grandes difficultés les gens ont besoin de

sentir que leurs gouvernants sont aux postes, qu'ils ne sont pas indifférents à leur misère et cherchent des remèdes à leurs maux.

Si en plus d'être absent un chef de gouvernement leur envoie du bout du monde un message fataliste: il n'y a rien à faire, le mal vient d'ailleurs; et au surplus moralisateur: ne vous plaignez pas il y a des peuples plus mal en point que vous; et qu'en même temps il s'affaire à résoudre des problèmes économiques multinationaux autrement plus difficiles que ceux qu'il s'avoue incapable de redresser par la faute d'un voisin, il y a de quoi remplir de perplexité la population.

Les Canadiens ne sont pas insensibles à la tragédie du Tiers-monde. Et M. Trudeau a sans doute raison de penser qu'ils ne lui en voudront pas d'avoir promis un octroi de \$10 millions au Centre de recherche

pour le développement international (notamment dans le domaine énergétique au profit des pays en développement), et une augmentation de \$25 millions au chapitre de l'aide bilatérale à l'Afrique, principalement au Sahel.

Mais ils auront de la difficulté à comprendre la logique qui sous-tend la campagne entreprise par M. Trudeau en faveur du Tiers-monde. Il tente de sensibiliser le monde à cette réalité et à l'embrigader dans le dialogue Nord-Sud alors que son propre gouvernement, confronté à de sérieuses difficultés économiques, a réduit sensiblement la part de son PNB consacrée à l'aide au développement, et applique au surplus des politiques protectionnistes que le dialogue Nord-Sud aura justement pour but d'éliminer parce qu'elles nuisent au développement des pays en voie de développement. Ces attitudes incohérentes

sont de nature à nuire à la crédibilité de M. Trudeau à l'étranger, malgré les \$35 millions promis à Nairobi, et susceptibles au Canada d'accréditer les doutes que certains répandent sur les motifs réels qui animent la mission altruiste qu'il s'est fixée.

Pour être juste il faut dire que ce n'est pas d'hier que M. Trudeau est préoccupé sincèrement par le problème du Tiers-monde. Mais comme il n'a pas cru devoir lancer sa croisade durant les années de vaches grasses et qu'il y consacre aujourd'hui les efforts attendus de lui pour redresser au Canada la situation économique qui l'empêche de prêcher par l'exemple au monde, on comprend l'attitude sceptique et morose des Canadiens qui ne donneront peut-être pas à la noble cause qu'il a épousée l'appui généreux qu'elle mérite.

MARCEL ADAM

Le règlement aux Postes: une autre victoire des postiers

L'éditorialiste du *Globe and Mail* de Toronto estime que le Syndicat canadien des postiers sort grand vainqueur de sa dernière grève de 42 jours. Le vaincu étant évidemment le gouvernement fédéral, ou, si vous voulez, la population canadienne.

Le jugement est dur, mais le moins qu'on puisse dire c'est qu'il cerne assez bien la réalité. Comme le dit d'ailleurs le même éditorialiste, le syndicat des postiers réclamait, à l'origine, un congé de maternité de 17 semaines avec pleine compensation; une quatrième semaine de vacances après cinq ans au lieu de 10; un jour férié additionnel et des primes accrues pour le travail de nuit ou de fin de semaine. Il a obtenu à peu près intégralement ce qu'il demandait au chapitre des congés de maternité; il a décroché une quatrième semaine de congé après huit ans et, en substance, les nouvelles primes pour le travail de nuit et de fin de semaine correspondent à son cahier de revendications. Il n'a laissé tomber que le 12e jour férié.

On pourrait même ajouter que sur les autres points, comme le droit de refuser un travail dangereux et la surveillance par caméras de télévision, le syndi-

cat s'en tire également plutôt bien que mal.

Le gouvernement aura de la difficulté à se justifier d'avoir laissé durer cette grève aussi longtemps pour finalement acquiescer en grande partie à des demandes qu'il jugeait au départ inacceptables. Tant qu'à capituler, pourquoi ne pas l'avoir fait à temps pour éviter le débrayage?

Le principal négociateur gouvernemental, le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston, ne sera évidemment pas d'accord pour qu'on tire de telles conclusions. Il prétend, en effet, que l'accord respecte le grand principe de la politique de l'administration fédérale voulant que l'État ne doit pas devancer le secteur privé ou consentir à ses employés des conditions que l'État ne doit pas devancer accorder.

M. Johnston a peut-être raison en ce qui concerne les salaires. Les hausses consenties sont probablement raisonnables, surtout si l'on oublie que les postiers sont déjà fort avantagés par rapport à d'autres travailleurs, mais sur la question des congés de maternité, le gouvernement devance certainement le secteur privé.

Pendant que le conflit durait,

la Chambre de commerce de Montréal avait prié Ottawa de mettre fin à la grève par une loi d'exception, en prenant la peine de préciser que cette loi d'exception se devait d'imposer «des conditions de travail inférieures aux dernières offres proposées par le gouvernement à la table des négociations». Elle craignait, en effet, qu'une fois de plus le gouvernement se sente obligé d'acheter le respect de son autorité.

La Chambre de commerce ne parlait pas à travers son chapeau. Sa crainte était fondée sur une longue expérience de la négociation entre d'État et ses sujets, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial. Invariablement, depuis des années, par exemple, les postiers ont défié Ottawa par des grèves légales ou illégales. Avec ou sans loi d'exception, ils ont toujours décroché ce qu'ils voulaient ou presque. Ils ont donc acquis la conviction qu'il n'y a aucun risque à débrayer, que chaque débrayage, au contraire, peu importe la façon dont il pendra fin, obligera Ottawa à céder toujours davantage de terrain.

M. Johnston n'a pas fait pire que ses prédécesseurs. Tout simplement, il n'a pas fait mieux.

VINCENT PRINCE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'ONU EST
M. KURT WALDHEIM



Un rapport courageux du CPDQ

Le fisc protège plus les riches que les pauvres

Dénoncé malicieusement par la Chambre de Commerce du Québec, le rapport du CPDQ n'en conserve pas moins une valeur inestimable. Tous les économistes de mon entourage n'ont que des éloges à adresser aux auteurs du document. Pour un j'apprécie grandement le courage avec lequel les auteurs se sont acquittés de leur tâche et j'invite donc les citoyens à lire ce document qui tranche tant par son style que par son contenu. Ils pourront alors juger par eux-mêmes de la bassesse des attaques proférées. Heureusement, les autres organismes patronaux ont fait preuve de plus de réserve dans leurs commentaires.

JACQUES BOUCHER
Économiste

Que dit le rapport au juste? Il nous signale tout simplement que les pauvres n'ont pas une voix politique égale à celle des riches, et ce parce que leurs moyens sont plus restreints. Il précise que les pauvres sont plus désorganisés que les autres groupes de pression et qu'ils arrivent pas à se faire entendre efficacement. Qui donc ose-t-il prétendre le contraire? La Chambre de Commerce est en train de nous le démontrer. Elle n'a pas tardé à mettre en branle son arsenal de moyens et d'assez surprenant, c'est le CPDQ qui a dû soulever les malaises res-

sentis par les couches les plus faibles de la société, sans doute trop faibles pour se défendre elles-mêmes, faibles au point d'omettre de réclamer bien souvent leur pitance, le supplément au revenu minimum, supplément auquel elles ont droit. Pourtant, le CPDQ s'est donné tout au plus à une brillante description des notions d'égalité et d'inégalité dans sa bibliographie en annexe. Il s'est limité à une description du vécu, du déjà vu, à des évidences qui sautent aux yeux mais qui échappent à l'observateur inattentif. Et dans une observation de la réalité, tous en prennent pour leur rhume: gouvernements, syndicats, femmes libérées, etc.

Préciser que les études sur «les plus démunis mènent pratiquement toujours à l'identification de défaillances ou de déficiences non pas dans le système ou chez ceux qui ont le pouvoir sur son évolution, mais plutôt chez les personnes étudiées (éducation, santé, travail, logement, etc.)», c'est nous décrire l'évidence, la manière dont on s'y prend pour camoufler les problèmes, et comme le dit si bien le CPDQ, pousser sur «des recommandations visant à changer la vie des exclus plutôt qu'à changer la vie des autres».

Quant à cet autre passage: «La surenchère politique pour la réduction des impôts indique peut-être que les contribuables ayant réussi à se tailler une place sur le marché du travail ont

de moins en moins de peine à se laisser convaincre que leur situation ne dépend que de leurs propres qualités et qu'il en est de même pour les autres. Cette individualisation du succès et de l'échec renforce et perpétue la culture de l'inégalité.» Je comprends que la Chambre de Commerce en soit irritée, elle qui prétend que les cadres sont trop lourdement taxés. Mais encore une fois, elle fausse les problèmes. La Chambre a oublié que ses membres vivaient au Québec avec une structure industrielle différente de celle des autres provinces, une structure qui génère des impôts différents. Par conséquent, les comparaisons avec les autres provinces n'ont pas leur raison d'être pas plus que l'on ne saurait justifier des comparaisons avec les niveaux de taxation à Haïti ou en Pologne. Ses membres oeuvrent à l'intérieur d'un cadre québécois et ils devront s'y conformer de la même façon que le travailleur qui oeuvre en Gaspésie ne quémande pas les salaires des travailleurs de l'Alberta.

Dire que les riches sont trop taxés, c'est une fausseté. Il suffit de brandir l'arsenal des échappatoires fiscales pour s'en rendre compte. Quand un cadre, avec un salaire de plus de \$50,000, reçoit un retour de \$15,000 du ministère du Revenu grâce aux échappatoires fiscales, aux appartements de catégorie 31, ne venez plus nous dire que les riches sont maltraités au Québec! Qui donc a payé pour

ces largesses du système d'impôt si ce ne sont pas les classes moyennes et démunies? Faut-il que je vous envoie photocopie de mes retours d'impôts pour éveiller la population? Vous êtes grassement choyés pas le système et tout ça, dans la légalité. Et lorsque le CPDQ souligne que pour contrer l'inégalité économique il faudrait verser dans l'inégalité politique, j'ajouterais que c'est ce qu'on attend depuis longtemps. La théorie économique insiste sur l'accumulation de capital, la croissance du gâteau avant la répartition, mais jamais la théorie n'a précisé que cette accumulation devait être redevable à un nombre limité d'individus. Pourquoi cette accumulation ne serait-elle pas sous la coupole de l'ensemble des citoyens? Jamais la théorie n'a prétendu le contraire.

Le rapport du CPDQ fourmille de descriptions intéressantes. Elles sont trop nombreuses pour que je puisse m'y attarder. Cependant, deux fils conducteurs retiennent mon attention, à savoir l'égoïsme des individus et des groupes qui les porte à revendiquer l'égalité ou la différence alors que le rapport invite plutôt chacun d'entre nous à nous mettre à la place de l'autre pour mieux prendre conscience de notre situation de privilégié. *limiter nos demandes et mieux apprécier celles des autres groupes.* Le message vaut pour tous, et ne pouvait tomber en un temps plus opportun. A cet égard, j'ai toujours prétendu

que le jour où le système d'impôt viendrait puiser dans mes poches serait le meilleur jour et chaque citoyen dont le niveau de revenu se situe au-dessus de la moyenne devrait en souhaiter autant. Mais en cette période de revendications, les citoyens sont plutôt portés à exiger le contraire, quelque soit leur niveau de richesse.

Le second fil, celui qui a sans doute fait regimber la Chambre de Commerce, c'est l'admission à l'égard de la concentration des pouvoirs dans les mains des multinationales et des dangers que cela sous-tend. Encore là, la théorie économique donne raison aux apôtres de la multiplication des pouvoirs décisionnels, autrement dit, sous-entendu, à un système de concurrence parfaite, à la prolifération des PME au détriment du pouvoir de monopole, au détriment des multinationales, au détriment de la concentration des pouvoirs et plus précisément de l'information. La concurrence parfaite et la PME prônées implicitement par le rapport, c'est bel et bien un système de libre entreprise et non pas du marxisme. Or la théorie économique démontre que le consommateur y gagne à vivre en régime de concurrence parfaite, et cela, quoi que puissent en penser le porte-étendard de la Chambre de Commerce. D'ailleurs la réaction de la Chambre de Commerce est pour le moins étonnante puisque la majorité de ses membres n'ont pas été attaqués. Il suffit de relire le passa-

ge où il est dit: «l'élite socio-économique proprement québécoise fait peu partie et a peu d'influence sur l'establishment transnational».

Certains ont reproché au CPDQ de recourir à des données dépassées. Encore là, quoi de mieux que de se référer à ce passage du document où il est dit:

«Aussi faut-il se méfier des études arrivant à des conclusions chiffrées, centrées sur quelques facteurs dans une discipline donnée.»

Effectivement, en économie, c'est la théorie qui importe. Sans théorie adéquate, les chiffres sont sans valeur aucune. Chiffrer un nombre de chômeurs c'est une chose lorsqu'il s'agit de démontrer le marasme économique, mais établir le constat de frustration psychologique de cette plaie sociale, c'est décrire un état de faits qui va autrement plus loin que les chiffres.

Aussi, mon souhait, c'est que tous s'accordent une heure de bonne lecture pour lire le rapport du CPDQ, une heure qui leur permettra de voir où loge le Président de la Chambre de Commerce. Heureusement qu'il ne reflète pas la position d'ensemble du milieu, autrement «on n'est pas sorti du bois». Pour ma part, je remercie les auteurs du rapport sur les inégalités sociales pour la qualité de leur document. Je regrette seulement de ne pas avoir eu l'honneur de signer et composer moi-même un aussi beau document.

À propos d'un éditorial d'Ivan Guay Le conflit du gazoduc

A Ivan Guay

Vous avez écrit en juin deux éditoriaux sur le conflit du gazoduc au Québec dans lesquels vous exprimiez notamment l'avis que «les salaires dans la construction, par exemple, doivent pouvoir fluctuer d'un océan à l'autre selon la loi de l'offre et de la demande et non selon la loi d'un décret provincial» (éditorial du 22 juin) et «On ne peut critiquer le Ministre pour avoir «assoupli» son décret et le rendre plus conforme aux exigences des parties en cause» (éditorial du 25 juin).

Par la suite, en réponse à une lettre d'un employeur, vous avez écrit que l'attitude patronale dans l'industrie de la construction se caractérisait «surtout par un manque de courage» (Tribune libre du 21 juillet).

Pour étayer cette dernière affirmation, qui condamne en bloc 15,000 employeurs de l'une des plus importantes industries du Québec, vous faites référence au racket des étiquettes syndicales qui prévalait avant la commission Cliche et notez que «si les entrepreneurs en construction sont maintenant réunis en une association, c'est parce que le gouvernement les y a forcés par une loi».

Sur ce dernier point, vous avez en bonne partie raison. Il convient cependant de souligner qu'avant l'intervention de l'Etat, les employeurs de la construction étaient regroupés en associations représentatives des divers secteurs de l'industrie, lesquels secteurs sont d'ailleurs reconnus dans les structures de l'A.E.C.Q. L'Etat a bien sûr favorisé l'unité patronale lorsqu'il obligea en 1976 les employeurs à adhérer à une association unique pour fins de relations du travail, suite à une recommandation en ce sens de la commission Cliche.

Les 15,000 entreprises de construction du Québec réalisent des travaux fort divers qui vont de la rénovation de logements à l'érection de barrages; plus de 90% d'entre elles emploient moins de dix salariés. Dans ce contexte, il n'y a pas lieu de se scandaliser de ce que l'Etat ait créé un forum où sont présents tous les employeurs. Ce n'est que la contrepartie logique de la syndicalisation obligatoire que l'Etat avait accordée aux centrales syndicales dès 1968.

Depuis ce forum existe, il s'est conclu dans la construction deux conventions collectives, en 1976 et en 1979, alors qu'entre 1968 et 1976 les conditions de travail avaient été dictées en grande partie par l'Etat. Pour parvenir à des ententes négociées, les employeurs ont dû tant en 1979 qu'en 1976 affronter de longues et dures discussions et de multiples pressions: ils n'ont pas manqué de courage, au contraire.

D'ailleurs, s'il faut trouver parmi les parties au conflit du gazoduc celle qui a manqué de courage, c'est du côté syndical

qu'il faut chercher. Car loin d'être «pris dans le carcan de son décret» comme vous l'avez écrit, le ministre Marois était lié par la convention collective dûment négociée par les parties. La question qu'il convient donc de se poser est la suivante: où étaient les représentants syndicaux des «pipeliniers» lors des négociations?

Ils n'étaient pas à la table de négociations en tout cas pendant les 15 mois de discussions, la partie patronale n'a reçu aucune demande précise concernant les travaux de pipeline. Bien plus, les représentants syndicaux des «pipeliniers» étaient présents à l'assemblée syndicale où fut accepté à l'unanimité le projet de convention collective qui a été par la suite promulgué en décret.

Le conflit du gazoduc n'est pas né d'une quelconque rigidité du décret mais bien d'une tentative de la part de quelques travailleurs spécialisés de passer outre à la convention collective, encouragés en cela par diverses associations syndicales dont les agissements ne peuvent se comprendre qu'à la lumière du maraudage prévu pour novembre.

Vous écrivez qu'il n'y a pas lieu de critiquer le ministre du Travail pour avoir modifié le décret dans l'espoir de convaincre les «pipeliniers» de reprendre le travail. Permettez-moi de différer d'opinion. Je crois au contraire qu'il y a lieu de le critiquer sévèrement d'avoir cédé au chantage, car c'en est un, d'une poignée de travailleurs privilégiés. Ce faisant, il a mis en péril les relations du travail de toute l'industrie de la construction. En accordant \$2.00 l'heure de plus non seulement aux soudeurs du gazoduc mais aussi aux manoeuvres et aux opérateurs d'équipement, il crée un gonflement artificiel des salaires qui aura des répercussions sur l'ensemble de l'industrie lors des négociations du printemps prochain. Plus important, l'intervention du gouvernement renforce la tendance qu'ont certains chefs syndicaux à miser sur les cadeaux du ministre plutôt que sur le processus de négociation.

Enfin, quant à votre conviction que «les salaires dans la construction doivent pouvoir fluctuer d'un océan à l'autre selon la loi de l'offre et de la demande», permettez-moi de souligner que tel est bien le cas. A chaque négociation, les parties doivent tenir compte des conditions de travail qui prévalent ailleurs au pays de la même façon que les journalistes de LA PRESSE, par exemple, tiennent compte des conventions collectives paraphées dans d'autres entreprises de presse au moment de déposer leurs demandes salariales. De là cependant à accepter qu'une convention collective soit réouverte à chaque fois qu'une entente est signée ailleurs, il y a une marge qu'on ne saurait franchir sans inviter le chaos.

Que quelques employeurs, à l'occasion, deviennent las de combattre au point de sembler manquer de courage, ou encore que quelques unités enfreignent les règles du jeu, n'a rien de surprenant. Notre industrie, pas plus que toutes les autres, n'est exempte de ces faiblesses; il faut cependant se garder de généraliser cette attitude à l'ensemble du patronat de notre industrie.

Compte tenu du système mis en place par les associations syndicales avec l'appui du législateur dans la construction — syndicalisation obligatoire, Office de la construction (qui appuie avec une désolante régularité les positions syndicales), maintien des bureaux syndicaux de placement, — il est surprenant de constater à quel point les employeurs ont, dans leur ensemble, réagi avec vigueur au cours des dernières années, à un point tel que leur attitude a maintes fois été qualifiée d'arrogante par les médias.

Mais le mythe du bon travailleur exploité face au méchant employeur est difficile à soutenir dans le dossier du gazoduc, puisque les soudeurs recevaient en vertu du décret environ \$1,500 par semaine.

En fait, dans ce dossier du gazoduc, il y a lieu de se demander si les compagnies impliquées sont en situation de monopoles et qu'ainsi elles peuvent se moquer des coûts aussi bien que des conséquences de leurs gestes sur l'industrie dans son ensemble; du côté syndical, certains dirigeants, pour leur part, ne cherchent qu'à se faire du capital politique en vue du vote d'allégeance de novembre prochain et n'hésitent pas pour ce faire à renier la convention collective qui a été pourtant signée librement il y a 15 mois; le gouvernement, enfin, cède à ce qu'il faut bien qualifier de chantage, violant de ce fait les règles du jeu qu'il a lui-même établies. Il n'y a que les employeurs qui exigent, par le biais de leur association de relations du travail, que la convention collective en vigueur soit respectée. Dans ces conditions, je ne vois pas comment on peut affirmer, comme vous le faites, que l'attitude patronale se caractérise par un manque de courage.

Lorsque les conséquences du conflit du gazoduc se seront fait sentir dans toute l'industrie, tant sur les coûts de construction de maisons unifamiliales que des barrages de la Baie James, vous serez en mesure de comprendre quels sont ceux qui n'ont pas eu le courage de prendre leurs responsabilités. Malheureusement, il sera alors trop tard et nous devrons tous payer les pots cassés.

Michel DION, avocat directeur général A.E.C.Q.

Réponse — L'argumentation de M. Dion pour justifier l'attitude de l'Association des entrepreneurs en construction dans l'affaire du gazoduc n'est pas du tout convaincante. Elle est un curieux mélange de papardise et de sophisme. M. Dion me reproche d'avoir caractérisé les entrepreneurs par leur manque de courage. Pourtant il est incapable dans sa longue lettre de justifier pourquoi pendant des années les entrepreneurs n'ont pas osé mettre fin au racket des étiquettes syndicales et ont préféré en refiler les coûts aux consommateurs et aux contribuables. La raison est évidente: ils manquaient de courage et ont cédé au chantage des syndicats.

Par contre, M. Dion a le toupet d'accuser maintenant le gouvernement de céder au chantage des syndicats parce qu'il permet aux travailleurs du gazoduc de toucher des salaires plus élevés que ceux du Décret provincial de la construction. Pourtant M. Dion, qui est avocat et directeur général de l'Association des entrepreneurs, sait très bien que le Décret ne s'applique qu'aux conventions collectives provinciales et que les travaux du gazoduc sont interprovinciaux et jouissent d'une convention collective, le National Pipeline Agreement, qui s'applique à toutes les provinces et accorde des salaires plus élevés que ceux du Décret provincial. Toute son argumentation est donc un sophisme. D'ailleurs les centrales syndicales de la construction refusent toutes de considérer les salaires du Décret comme des normes à ne pas dépasser en aucune circonstance.

L'attitude des entrepreneurs et de leur porte-parole, M. Dion, équivaut ainsi à du séparatisme économique. C'est d'autant plus ironique que le gouvernement actuel, qui est séparatiste, reconnaît que le séparatisme économique serait une stupidité. En réalité l'attitude des entrepreneurs relève du plus pur opportunisme. Ils défendent actuellement le Décret et l'interprètent même de façon abusive parce qu'ils craignent de ne pouvoir résister aux exigences salariales accrues des syndicats aux prochaines négociations collectives. Leur attitude n'est pas du tout motivée par le souci de ne pas accroître l'inflation pour les citoyens du Québec.

C'est pourquoi M. Dion ne vaincra personne quand il dit pour terminer sa lettre que «les conséquences du conflit du gazoduc se seront fait sentir dans toute l'industrie, tant sur les coûts de construction de maisons unifamiliales que des barrages de la Baie James». Mais où étaient M. Dion et les entrepreneurs pendant la construction des installations olympiques, qui ont endetté pour une génération les contribuables du Québec? Où étaient donc tous ces «scrupuleux» entrepreneurs?

C'était alors une occasion unique de manifester leur courage.
IVAN GUAY

Indignation musulmane

Au Liban, à la suite du massacre de Tripoli par l'armée syrienne et ses alliés, les musulmans s'élèvent à leur tour contre l'occupation syrienne.

Le journal LE REVEIL du vendredi 7 août 81 rapporte que le «Comité des habitants de Tripoli» que préside M. Ahmed Mounla, a publié hier un communiqué sous le titre: «Toute la vérité à l'opinion publique libanaise» dont voici le texte:

«Dans le passé, les Syriens ont bombardé Achrafieh, Ain el Remmaneh et Hadeth, dans la région est de Beyrouth, sous prétexte de donner une leçon aux chrétiens. Ils ont également détruit la localité de Knat sous prétexte de sauvegarder leur dignité. Dans un passé plus proche, ils se sont livrés à un véritable massacre à Zahle, bombardant à l'artillerie les paisibles habitants de cette ville, sous prétexte qu'il s'y trouvait des Israéliens. Aujourd'hui, nous autres Tripolitains, sommes victimes d'une tentative d'extermination par les Syriens, qui n'ont pas jusqu'ici trouvé de prétexte à leurs agissements.»

Le communiqué poursuit: «En attendant la réponse, nous exigeons du pouvoir de retirer toute couverture légale aux forces syriennes.»

Il ajoute enfin: «Nous exigeons l'arrêt des bombardements aveugles et le retrait syrien de Tripoli et du Liban. Il est honteux que les commandements locaux, arabes et interna-

tionaux continuent d'observer le silence devant les crimes commis aujourd'hui à Tripoli pour soutenir une minorité alaouite qui entend imposer ses vues et ses croyances à la majorité des habitants de Tripoli.»

S'il est réconfortant de voir la portion la plus importante de l'Islam libanais se ranger ouvertement à la thèse de la Résistance libanaise, et se faire enfin l'écho de ses revendications, de voir cet Islam vibrer d'un nationalisme que n'avaient pu déclencher ni sept ans de guerre, ni les milliers de martyrs chrétiens, il est impossible cependant de ne pas éprouver un peu d'amertume en constatant que ce sont les 22 morts musulmans de Tripoli qui ont déclenché ce réveil et suscité cette sollicitude tardive pour le sang versé.

Ceci dit, la vraie raison de l'agression syrienne sur Tripoli est évidente: elle vise à mettre à genoux la majorité sunnite et à la soumettre aux dictats syro-alaouites en vue de l'annexion de cette ville (la 2e en importance au Liban) par le gouvernement de Damas. Le plan, comme celui de l'annexion de Zahle et de la Bekaa, semble avoir lamentablement échoué. Quant à l'agresseur syrien, il continue de frapper aveuglément au Liban sur les chrétiens, musulmans ou Palestiniens, à seule fin de se donner un alibi.

Alberto S. DELBURGO
Ville St-Laurent

Police Mont-Royal

Le 14 août, Ville Mont-Royal perd son poste de police. Le Conseil de sécurité, présidé par Monsieur Yvon Lamarre, a décidé que le poste 31 occuperait désormais un local situé dans un centre d'achats sur le chemin Côte-des-Neiges. Quant à nous, les citoyens démunis de V.M.R., nous protestons vigoureusement contre ce dernier «coup de hache» des autorités qui manipulent nos taxes.

«Le Comité des femmes pour la sécurité publique à Ville Mont-Royal», une organisation civique dont je fais partie, a échoué tout comme ses représentants élus (le maire et le Conseil) dans ses efforts pour secouer l'apathie et le détachement de Messieurs Vignola et Lamarre, du Conseil de sécurité, vis-à-vis des requêtes des payeurs de taxes et soi-disant bénéficiaires d'un «système» de police centralisateur à outrance.

Je me permets les questions suivantes à l'intention des Messieurs Vignola et Lamarre:

10. Comment ces derniers peuvent-ils rester insensibles et muets devant une «pétition» signée par 4,000 citoyens qui récla-

ment la rétrocession de leur poste de police local?

20. Comment peuvent-ils ignorer une invitation à dialoguer avec quelque 450 citoyens avides d'explications quant à la suppression de leur poste?

30. Comment peuvent-ils, étant donné le «petit budget» dont ils disposent, se permettre de payer un loyer de \$6,000 par mois pour le local du chemin Côte-des-Neiges, alors que celui de la rue Roosevelt à V.M.R. leur est offert gratuitement?

Notre «Comité» a réussi à rassembler les citoyens de V.M.R. qui ont manifesté leur indignation d'être dépossédés sans consultation et préavis. Nous avons l'impression de tenter de réveiller une tortue avec un tire-poils, car la porte vers la démocratie nous semble bien close.

Messieurs Vignola et Lamarre auraient, surtout dans les temps qui courent, beaucoup à gagner en améliorant leurs relations publiques...

M. DESJARDINS

Pour «Le Comité des femmes pour la sécurité publique à Ville Mont-Royal».

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La conclusion est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

À Peyrefitte

M. Alain Peyrefitte
Manoir Saint-Castin

Cher monsieur,

Les journaux du 1er août 1981 nous apprennent que vous étiez au Canada et que vous vous proposez de faire un séjour de vacances au Québec. La nouvelle précisait que votre visite est privée et qu'il n'y aura aucune rencontre avec les représentants du gouvernement de Québec. Je souhaite que ce séjour soit pour vous reposant. Et qu'il s'effectue dans une parfaite correction, si nécessaire entre des peuples amis, car le souvenir de votre venue en «intendant» en octobre 1967, a déçu à beaucoup de gens.

La malheureuse période de tension entre la France et le Canada a débuté par la bête historique du général de Gaulle, lors de sa visite à l'exposition universelle de Montréal, à l'été 1967. Son «Vive le Québec libre» avait été modérément relevé par M. Pearson, premier ministre fédéral, qui s'était contenté de dire que ces paroles étaient «inacceptables». Là-dessus le général prit le premier avion disponible et retourna en France, sans passer par Ottawa, où le gouvernement lui avait préparé une réception officielle. Quelle ombre sur son arrivée à bord du «Clémenceau», le plus beau vaisseau de la flotte française! M. Giscard d'Estaing aggrava le malaise lors des incidents qui ont marqué le projet de francophonie. Sa maladresse était rendue plus lourde du fait qu'elle était postérieure à notre référendum du 20 mai 1980. Voilà ce que dira succinctement l'Histoire aux générations montantes.

Le retour aux relations normales entre la France et le Canada est-il proche? L'inauguration des vi-

sites «privées» nous introduit-elle dans une ère nouvelle? Espérons-le. Quatorze années de tension, c'est beaucoup trop.

Évoquer le déplaisir d'un voyage fait en 1967 peut paraître du parti pris. Mais dans le cas présent il n'en est rien, car les journaux du temps nous fixent sur ce point. N'avez-vous pas dit en arrivant alors à Québec: «La visite que j'effectue en compagnie de fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, de certains hauts fonctionnaires de mon ministère et autres est destinée à apporter des suites concrètes au voyage du général de Gaulle. Vous connaissez la formule: l'intendance suivra, nous sommes l'intendance». Ce comportement et ces paroles ne pouvaient être accueillis favorablement par nous tous. Sans doute la France possède chez nous une certaine clientèle sentimentale. Mais les autres, que pensent-ils? Ils repoussent fermement toute forme de colonialisme français. Quel dommage que le point de vue du Président du Sénat, M. Alain Poher, n'ait pas prévalu! Il était d'avis que la France devait être l'amie de tous les Canadiens. Comme elle l'est de tous les Belges, de tous les Suisses.

Si cette appréciation est exprimée bien carrément, elle l'est aussi sans aigreur. La sagesse des antiques philosophes de la pensée grecque est encore juste: «Amicus Plato, sed magis amica veritas». Platon, c'est ici le gouvernement de Paris et celui du Québec tout à la fois.

Bien sincèrement,
Anatole VANIER, c.r.
Montréal

À Anatole Vanier

Les lignes qui suivent sont une réponse à la lettre de Monsieur Anatole Vanier parue dans votre journal le 5 août 81.

Monsieur Vanier, Me pardonnez-vous de vous répondre? Vous m'excusez, j'espère, de ne pas être votre égal, de n'être pas en possession tranquille de la vérité, et surtout de ne pas pouvoir signer «conseiller de la reine». Mais tout cela n'est rien. La différence principale entre vous et moi, c'est que vous êtes un vaincu content, tandis que je suis un Canadien de souche française qui lutte pour l'indépendance du pays et sa libération du conquérant.

Vous commencez par nous donner une leçon d'histoire (l'habitat historique et séculaire du peuple canadien-français en plusieurs pays différents). Mais vous oubliez 1763! Cette année-là, le conquérant nous a assigné, par proclamation royale, un petit territoire qu'il a nommé «Province de Québec». Cette réserve, le long du Saint-Laurent, a ensuite été agrandie jusqu'aux Grands Lacs pour y inclure le territoire en pointe, entre l'Ohio et le Mississippi. Cette pointe fut cédée aux Américains en 1783. Enfin, en 1791, le territoire actuel de la «Province de Québec» fut rapetissé à ses dimensions actuelles, auquel on donna le nom de Bas-Canada (voir Raoul Roy, Peuple sans nom).

Oseriez-vous prétendre que les Canadiens sont encore chez eux en Ohio et au Mississippi? Nous n'y sommes pas plus chez nous qu'au Manitoba ou qu'en Nouvelle-Ecosse. Depuis 1867, les Canadiens authentiques (les autres sont des «Canadiens» ou

des assimilés) sont chez eux dans le territoire que les Anglais ont baptisé Québec en nous volant le nom de Canada pour l'étendre à un pays nouveau créé par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Manifestement, vous comptez parmi ceux, de plus en plus rares, qui ont bûni le ciel de nous avoir donné l'A.A.B.N. C'est pourquoi vous craignez par-dessus tout de voir éclater «notre grande famille ethnique» (sic). Votre état d'assimilé vous a rendu peu exigeant en ce qui touche les familles...

Et vous écrivez que «l'idéal des séparatistes est un droit éminemment respectable». Ici, je pleure de joie devant tant de sollicitude de votre part. Mais je vous corrigerai quand même. Il n'y a pas de séparatistes au Québec. Il n'y a que des indépendantistes qui veulent refaire le Canada de leurs ancêtres. Les séparatistes sont fort nombreux dans les provinces de l'Ouest, ces vastes régions que l'on a justement désignées longtemps par le nom de Dominion (puisque le vrai Canada se trouve à l'est).

Et vous enchaînez en disant que «le grand dessein des séparatistes n'a pas de fondement». Il n'en a pas pour vous, bien sûr, parce que vous êtes le serviteur du maître, et parce que vous avez fait votre potion quotidienne du mépris séculaire de l'Anglais pour vos propres compatriotes. Le désir d'indépendance n'a pas de fondement pour vous, car le vaincu content est essentiel au maintien d'un pays factice et mal nommé, qui doit son existence à la ruse politique et à la violence armée.

G.-M. ROY
Beaconsfield, Québec



PLANIFICATION ET ESTIMATION À DOMICILE

GABINETS DE CUISINE

merisier • érable • chêne • pin massif

STYLES, TEINTES ET COULEURS DE PORTES À VOTRE CHOIX

Rabais de 25 à 33% sur certains modèles.

SALLE DE JEU, RÉNOVATIONS ET ARMOIRES DE CUISINE

Salle de montre ouverte au public leudi et vendredi 9h30 à 20h
Lundi au mercredi, 9h30 à 18h Samedi de 10h00 à 16h00

Cuisibec

200 est, rue Beaubien
271-4641



Ces Indiens Cri assis face au Parlement de Westminster s'opposent à leur façon au projet de charte des droits de l'homme proposé par le gouvernement canadien. photo UPI



Lysiane Gagnon

La Belgique francophone (2)

Le charme discret de la FRANCOPHONIE

■ Qu'est-ce que la francophonie? Le fait de parler une même langue suffit-il à créer des liens entre des peuples que tout — à commencer par l'Atlantique — sépare?... Question qui peu à peu s'estompe en Belgique française, à mesure qu'on constate, au-delà de la parenté linguistique, ces mille et un points communs qui font que les Québécois, en général, se sentent plus d'affinités avec les Belges qu'avec les Français et même les Suisses, qui sont plus froids, plus minutieux, plus consciencieux... plus protestants!

port à ceux qui préoccupent vraiment la société belge.

...
Aussi les tentatives pour rallumer la flamme nationaliste semblent-elles quelque peu d'arrière-garde. On vous amène un dimanche après-midi à travers cinq ou six petits villages charmants, paisibles et ensoleillés, parsemés de jolis pavillons fraîchement rénovés — ce sont les Fourons, communes à majorité francophone arbitrairement rattachées à la zone flamande —, et l'on tente de vous convaincre que les quelques balles qui ont été tirées (sur des murs) ces 20 dernières années ne sont rien en comparaison de ce qui s'en vient: «Ça pourrait aboutir à une situation analogue à l'Ulster», vous annonce avec componction le conseiller juridique des rebelles fouronnais, un avocat-politicien du RW... Sur quoi l'un de nous (1) glisse à mi-voix: «Quais... Avant que les Belges se laissent mourir de faim!». La blague est de circonstance, car une fois de plus nous voici attirés, au cours de cette visite dans les Fourons, pour notre petite collation quotidienne: tartes somptueuses, porteuses de quantités phénoménales de calories, gâteaux crémeux, café, jus ou vin... Parenthèse: la cuisine belge ressemble à la française mais... en plus riche. Potages onctueux, frites odorantes, sauces étoffées, chocolat divin, crème fouettée. Tout cela représente selon mes calculs un livre par jour. Mais la vie est courte. Si vous allez en Belgique, cédez... quitte à faire au retour un petit régime Scarsdale avec laitue au citron et poulet bouilli!

...
Il y a l'appartenance à un Etat bi-national, avec ce que cela représente de brouilles perpétuelles et d'ambivalence émotionnelle. Ainsi les francophones belges sont-ils, un peu comme les Canadiens français, partagés entre la nostalgie de l'Etat unitaire qu'ils contrôlaient naguère et un vague désir d'autonomie. Encore qu'il faille préciser que l'autonomie ne Belgique est très loin d'avoir d'aussi profondes racines qu'au Québec. Aussi les leaders du Rassemblement wallon ou du Front des francophones de Bruxelles ne se cachent-ils pas pour envier la bonne fortune du PQ. Un récent sondage du grand quotidien «Le Soir» montrait en effet que seulement 14,5 p. cent des francophones favorisaient l'autonomie totale des régions où ils sont majoritaires (la Wallonie et la zone de Bruxelles), tandis que 30,2 p. cent préféreraient le statu quo (une régionalisation qui accorde une certaine marge d'autonomie aux communautés culturelles), et qu'une majorité de 49,2 p. cent souhaitaient le retour à une Belgique unitaire.

...
Tout cela doit être analysé à la lumière de la crise économique qui frappe les zones francophones de Belgique... Et qui pousse une très forte majorité de francophones (70 p. cent) à préférer à l'affrontement «l'entraide financière»... autrement dit le partage de la richesse flamande, tandis que les Flamands interrogés dans le même sondage, qui, eux, bénéficient des bonnes retombées financières du développement plus récent de leur région, estiment au contraire dans une proportion de 54,8 p. cent que les deux communautés devraient «trouver elles-mêmes leurs propres ressources financières»...!

...
Cela confirme, si besoin était, une vieille loi de la nature humaine en même temps qu'une tendance politique qui s'est aussi manifestée au Québec: c'est en période d'expansion économique que les mouvements autonomistes prennent leur essor... et ils battent de l'aile quand le chômage et la récession sont trop aigus. Ainsi les deux partis de la francophonie militante, le RW en Wallonie et le FDF à Bruxelles, ont-ils vu leur popularité stagner ou baisser ces dernières années, le premier étant passé de 14 députés en 1971 à seulement quatre en 1978, et le second de 10 à 11 au cours de la même période. Dans l'électorat francophone, les deux grands partis restent le Parti socialiste (32 sièges) et le Parti social-chrétien (25 sièges).

...
Une autre donnée qu'il faut prendre garde de sous-estimer, c'est la réelle harmonie qui existe au niveau des relations interpersonnelles entre les deux communautés, à Bruxelles essentiellement, et qui résulte d'une pénétration très profonde due partiellement à l'assimilation d'une partie de la bourgeoisie flamande à l'élément francophone. Ainsi voit-on dans ce même sondage du «Soir» que la presque totalité des francophones interrogés (70 p. cent) ont des contacts professionnels, familiaux ou amicaux (46 p. cent pour les deux dernières catégories) avec des Flamands. Phénomène qui fait dire aux purs et durs de la francophonie militante qu'il s'agit d'une attitude d'«à plat-ventrisme»... mais les autres rétorquent que les premiers s'agitent autour de problèmes bien secondaires par rap-

...
Autre point commun entre Wallons et Québécois: le rapport compliqué avec la France, ce que le journaliste bruxellois Claude Groutard appelle «le complexe «love and hate» mais en plus diffus en Belgique, où le mode de vie est tout de même infiniment plus proche de la France. «Le Wallon en France est lui aussi, dit notre confrère, un peu gauche, et surestime les petites différences entre ses habitudes et celles des Français. Et il sait que, contrairement au Québécois qui fait en France l'objet d'une sympathie attendrie, il est souvent pris comme tête de turc.»

...
Mais pour eux comme pour nous, la France reste la mère-patrie, la Mecque de la francophonie, et le lieu suprême de toutes les élégances.

...
Bruxelles n'a pas l'éblouissante beauté de Paris. La grande place mise à part, c'est son architecture moderne qui captive: depuis qu'elle est devenue la capitale du marché commun européen, la ville a changé. Et si certains saccages ne l'ont pas épargnée, on trouve à sa périphérie des sièges sociaux et des édifices commerciaux bien intégrés au paysage qui comptent parmi les plus remarquables créations de l'architecture fonctionnelle.

...
Si la plupart des Belges bruxellois s'identifient à leur ville bien davantage qu'à l'ensemble de la Wallonie — dont les racines sont d'ailleurs différentes —, dans le sud wallon, c'est le triomphe du sous-régionalisme. On est de Mons, de Charleroi, de Liège ou de Namur... même si ces villes sont si proches les unes des autres qu'une journée en voiture suffirait pour les visiter l'une après l'autre! Ces temps-ci, la Wallonie se livre à d'intenses campagnes de promotion, et au cours d'une visite l'an dernier, le premier ministre Lévesque a été partout fort bien reçu. Tous les industriels de la région cherchent de nouveaux marchés. Outre les avantages économiques à retirer de ces projets de coopération, l'un des principaux intérêts du Québec réside évidemment dans le fait que la Belgique est le meilleur réservoir d'immigrants potentiels, avec sa main-d'œuvre instruite, formée aux techniques modernes, et disposant parfois d'un petit capital... et qui est francophone.

(1) En mai dernier, cinq journalistes québécois dont l'auteur de ces lignes ont passé une semaine en Belgique francophone à l'invitation de la Maison de la Francité de Bruxelles.

CONSTITUTION: LA BATAILLE DE LONDRES

Les parlementaires ont l'impression de sauver le Canada

«The package ain't going to go»

Lord Soames au premier ministre Trudeau, décembre 1980.

— 3 —

■ LONDRES — On ne trouve que des Anglais bien disposés à l'égard du Canada. Le contraire est rare sinon même inexistant. Même si pour la très grande majorité des Canadiens l'Angleterre est une alliée parmi

tiennent aujourd'hui à se porter garants du respect de cet Acte. Inutile de dire que les huit provinces opposées au projet fédéral encouragèrent et encouragent encore ces instincts bien paternels.

Mais il se trouve aussi à Westminster des alliés du plan fédéral qui affichent comme leurs adversaires des intérêts bien diversifiés. Leur thèse s'inspire non pas seulement de l'interprétation juridique de la constitution canadienne et des diverses résolutions britanniques qu'ils amendèrent, mais bien plus surtout des conséquences pour l'Angleterre et le Canada qu'engendrerait un «non» de Westminster.

Ils parlent donc tel James Callaghan de la détérioration grave des rapports bilatéraux entre Londres et Ottawa, de l'affaiblissement du Commonwealth, tout en invoquant les limbes constitutionnelles dans lesquelles Ottawa serait plongé si jamais Westminster refusait d'entendre ou, pire, rejetait une résolution émanant d'un Parlement «démocratique et souverain».

Un fragile équilibre

M. Anthony Kershaw, président du Comité des Affaires étrangères, était en novembre 80 conscient de ce fragile équilibre. Le 13 novembre, il déclare donc en Chambre:

«Il est hors de question que Westminster s'immisce dans les affaires internes du gouvernement canadien.» Il ajoute en outre: «Nous ne discuterons pas du contenu des amendements constitutionnels présentés par Ottawa. Nous ne sommes pas en mesure de décider si de telles propositions sont ou non à l'avantage politique du Royaume-Uni. Tout ce que nous pouvons donc faire et ferons, c'est d'établir si oui ou non les procédures employées par Ottawa sont conformes aux lois du Royaume-Uni.»

La formule est habile. Les constitutionnalistes en étant venus à la conclusion, à quelques réserves près, qu'une résolution du Parlement canadien pouvait à elle seule amener Londres à se prononcer sur le rapatriement, et conscients par ailleurs de ce que tous les amendements antérieurs furent endossés sans que les parlementaires anglais ne se soucient de l'opinion des provinces, M. Kershaw veut à tout prix gagner du temps. Une stratégie bien britannique, fondée sur l'es-

poir qu'Ottawa changera de cap. «For it is a most unpleasant business», confiera à LA PRESSE un membre du Comité.

Mais changer de cap à Ottawa il n'en est pas question. Bien au contraire. A la même époque où le Comité Kershaw inaugure ses travaux, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Marc McGuigan, s'entretient avec son homologue britannique, Lord Carrington, et lui réitère la détermination du gouvernement canadien.

Les provinces de leur côté accroissent leur lobbying. Fin novembre le premier ministre de Terre-Neuve débarque à Londres et s'engage comme six autres provinces à se mettre à la disposition du Comité Kershaw. Elles seront entendues.

Les autochtones entrent en scène

A la même époque, les Indiens et les Inuit s'engagent à leur tour dans le débat. Ils n'ont pas été consultés disent-ils devant Westminster et ils s'opposent au projet de charte des droits de l'homme, déclarant qu'elle ne tient pas compte de leurs intérêts. M. Bruce George, député travailliste, déclare ce jour-là, le 7 novembre: «On nous demande d'endosser une formule constitutionnelle qui ne résout en rien une controverse fondamentale sur les droits et les libertés de la personne.»

M. George se fait ensuite photographier devant Westminster en compagnie de la délégation, ce qui lui donne fort bonne presse dans Fleet Street.

A Ottawa comme à la Haute-Commission, le constat est le même. Il faut à l'instar du Québec faire campagne dans les arrières-banquettes de Westminster. La stratégie est simple, mais sa mise en pratique difficile. Car si le Québec, Terre-Neuve ou l'Alberta, ne craignent pas de réclamer de Londres qu'elle exerce «ses prérogatives métropolitaines» à l'endroit d'Ottawa, cette dernière ne peut exercer un lobbying public sans se faire accuser «de manipulation». Et puis après tout, soutient-on entre stratégies fédérales, de telles pressions contrediraient la fondation même du projet fédéral de rapatriement qui sous-entend que Londres n'a pas à s'interroger sur les mérites ou le bien-fondé de la requête canadienne, dans la mesure où cette dernière émane d'un Parlement démocratique et souverain.

«Ce serait agir en colonisés», déclarera M. Trudeau en janvier 81, si je devais me rendre là-bas,

comme premier ministre d'un pays souverain, mendier auprès de parlementaires anglais qu'ils se rangent de mon côté.»

En cette fin de 1980 plusieurs politiciens anglais au nom d'intérêts aussi divers que discordants se découvrent des vocations de gardiens du fédéralisme canadien. Cette cause enfante chez plusieurs leur attachement partisan. La sympathie de ceux qui défendent les provinces s'explique, dit-on au Haut-Commissariat, «de ce que les politiciens anglais s'imaginent connaître le Canada soit par des liens ancestraux, soit par solidarité envers un «parti-frère» ou soit encore parce qu'ils ont horreur du premier ministre Trudeau devenu le moins aimé des chefs de gouvernement du Commonwealth.»

Aux yeux de ces députés, si la majorité des provinces s'oppose au projet Trudeau c'est d'abord parce que la majorité des Canadiens s'y opposent aussi.

Le 9 décembre des lors, M. Thatcher intervient en Chambre lors d'un débat houleux. «Lorsqu'une requête du gouvernement fédéral nous sera soumise nous en disposerons aussi rapidement que possible à partir des précédents existant dans ce domaine. J'estime en outre que si une requête nous était présentée elle émanera d'un Parlement démocratique. Je considère donc que nous ne pouvons en vertu de nos lois écouter une requête n'émanant que du Parlement fédéral canadien.»

L'ambiguïté de cette déclaration est accueillie favorablement tant par les provinces que par le gouvernement fédéral. Mais le 19 décembre cependant, à Ottawa, M. Francis Bym, alors ministre de la Défense et aujourd'hui leader parlementaire à Westminster, rend compte au premier ministre Trudeau de la situation. «Si votre résolution est déposée aujourd'hui, dit-il, elle ne sera pas sanctionnée par Westminster.»

Dans les corridors et les bars du palais de Westminster les whips ont comparé leurs notes et rendu compte de leurs constats au premier ministre Thatcher. Endosser le projet Trudeau serait désastreux et puis le gouvernement de sa Majesté la Reine a tellement d'autres chats à fouetter. Et puis, c'est bien connu, dans le régime parlementaire britannique le gouvernement traite le Parlement bien plus comme un adversaire qu'un allié.

DEMAIN:
Le rapport Kershaw.

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 13 AOÛT 1981

PROFITEZ DE RABAIS INCROYABLES

3 DERNIERS JOURS DE LA GROSSE VENTE

SAUVÉ FRÈRES

POUR HOMMES
CHOIX DE CHEMISES DE TOILETTE
manches longues. Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à \$45.00
\$16⁹⁸
SPÉCIAL

POUR HOMMES
ENSEMBLES SAFARI
Manches courtes. Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à \$90.00
\$29⁹⁸
SPÉCIAL

POUR HOMMES
VESTONS SPORT
Modèles et couleurs assortis. Grandeurs variées.
Ord. jusqu'à \$89.95
\$19⁹⁸
SPÉCIAL
ST-HUBERT SEULEMENT

POUR HOMMES
COMPLETS
2 OU 3 MORCEAUX
Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à \$325.00
\$179⁹⁸
SPÉCIAL

POUR HOMMES
LOT DE SOULIERS DE TOILETTE
Plusieurs modèles au choix. Entièrement en cuir. Pointures 7 à 12. Brun, noir ou blanc.
Ord. jusqu'à \$100.00
\$49⁹⁸
SPÉCIAL

POUR HOMMES
LOT DE T-SHIRTS ET CHANDAILS
Manches courtes ou longues. Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à \$20.00
\$4⁹⁸
SPÉCIAL

POUR HOMMES
SOULIERS SPORT
En cuir. Pointures et couleurs variées.
Ord. jusqu'à \$45.00
\$9⁹⁸
SPÉCIAL
ST-HUBERT SEULEMENT

POUR HOMMES
PANTALONS DE TOILETTE
Modèles et couleurs assorties. Tailles 30 à 44.
Ord. jusqu'à \$45.00
\$19⁹⁸
SPÉCIAL

POUR HOMMES
LOT DE PANTALONS
Couleurs et modèles assorties. Tailles variées
Ord. jusqu'à \$38.00
\$6⁹⁸
SPÉCIAL

POUR JEUNES HOMMES
LOT DE T-SHIRTS
et chemises sport. Manches longues ou courtes. Motifs, couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à \$34.98
\$9⁹⁸
SPÉCIAL

POUR HOMMES
T-SHIRTS ET CHEMISES SPORT
Manches courtes ou longues. Couleurs et modèles variés. Grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à \$32.50
\$9⁹⁸
SPÉCIAL

POUR JEUNES HOMMES
LOT DE T-SHIRTS
et chandails à col roulé. Modèles, couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à \$24.98
\$4⁹⁸
SPÉCIAL

ÉDUCATION PHYSIQUE
LOT DE T-SHIRTS
à bretelles pour hommes ou enfants. 100% nylon.
Ord. jusqu'à \$9.98
\$1⁹⁸
SPÉCIAL

POUR GARÇONS
VESTONS SPORT
Modèles et couleurs assorties. Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. jusqu'à \$85.00
\$29⁹⁸
SPÉCIAL

ÉDUCATION PHYSIQUE
SURVÊTEMENTS
En nylon. Couleurs variées. Grandeurs junior ou adulte 28 à 44.
Ord. jusqu'à \$47.98
\$19⁹⁸
SPÉCIAL

POUR JEUNES HOMMES
VESTONS SPORT ET COMPLETS
Modèles et couleurs variés. Grandeurs 34 à 40.
Ord. jusqu'à \$130.00
\$59⁹⁸
SPÉCIAL

POUR GARÇONS
LOT DE JEANS ET PANTALONS
denim, velours, côtelé ou polyester/viscose. Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à \$22.98
\$11⁹⁸
SPÉCIAL

LOT DE PANTALONS
Modèles et couleurs variés. Grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à \$25.95
\$3⁹⁸
SPÉCIAL

POUR GARÇONS
CHEMISES SPORT
Manches longues. Motifs, couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à \$25.00
\$5⁹⁸
SPÉCIAL

ÉDUCATION PHYSIQUE
Chandails manches courtes, col en «V» 100% nylon.
Ord. \$12.98
\$3⁹⁸
SPÉCIAL

PREMIERS ARRIVÉS...

PREMIERS SERVIS!

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX NON ANNONCÉS

TAPIS CONSUMER

SOLDE SOUS LATENTE

ÉCONOMISEZ
MAINTENANT
C'EST NOTRE PLUS
GRANDE VENTE

ÉCONOMISEZ
MAINTENANT
C'EST NOTRE PLUS
GRANDE VENTE

DERNIÈRE SEMAINE

DERNIÈRE
SEMAINE
LA VENTE SE TERMINE
LE SAMEDI
15 AOÛT

UN CHAPITEAU GÉANT REMPLI
DE MERVEILLEUX TAPIS
À PRIX D'AUBAINE

APPORTEZ-NOUS
VOS MESURES
EXACTES

Dernière chance
d'épargner sur
tapis gazon voir
plus bas.

Spécial incroyable — toute la marchandise doit être vendue.
Oui, nous avons acheté 2 pleins camions remplis de fins de rouleaux
jusqu'à 12' x 25' — 33 v. car.

PLUS DE 1000 FINS DE ROULEAUX
DOIVENT ÊTRE VENDUS

À **50%** DE RABAIS
DE NOS BAS PRIX RÉDUITS

AVIS: VOUS DEVEZ «PAYER ET EMPORTER» OU LIVRAISON SI PAYÉE À L'AVANCE PAS DE MISES DE CÔTÉ SUR CES SPÉCIAUX. VEUILLEZ APPORTER VOS MESURES EXACTES!

TAPIS DE MARQUES RECONNUES À CES BAS PRIX

DERNIÈRE SEMAINE **50% DE RABAIS** SUR BALANCE DE ROULEAUX

AVIS: SUR CETTE MARCHANDISE, VOUS NE POUVEZ RÉSERVER UN MORCEAU DE TAPIS AVEC UN DÉPÔT. TOUT ACHAT DOIT ÊTRE PAYÉ COMPTANT, ET EMPORTÉ IMMÉDIATEMENT OU LIVRÉ. TOUTES LES BALANCES SERONT VENDUES, PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI. NOUS VOUS CONSEILLONS FORTEMENT DE VENIR TÔT, CAR À CE BAS PRIX, LES AUTRES DÉTAILLANTS VOUDRONT FAIRE UNE BONNE AFFAIRE AUSSI. C'EST VRAIMENT LA MEILLEURE AFFAIRE QUE NOUS AYONS JAMAIS ÉTÉ CAPABLES D'OFFRIR À NOS CLIENTS.

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOS MESURES EXACTES

UN CAMION
PLEIN, AVEC DE
NOUVEAUX
SPÉCIAUX EST
ARRIVÉ CETTE
SEMAINE.

SOLDE D'UN CHARGEMENT COMPLET

en provenance de la manufacture

Par suite de la hausse des taux d'intérêt et de la baisse de la demande, certains manufacturiers nous ont offert plus de 800 rouleaux à moins de 50% du prix courant. Nous vendons maintenant cette sélection à des prix qui font des TAPIS BON MARCHÉ, de tapis couramment vendus aux plus hauts prix. Nous ne pouvons mentionner les fabricants, mais vous reconnaîtrez rapidement les articles. Profitez de cette occasion rare.

INSTALLATION GRATUITE DE MOQUETTE

Pose par experts. Choix de plus de 800 tapis de qualité.

SAXONY SPLUSH

Épais velours nylon en 7 ravissantes nuances. Tapis de qualité à prix d'aubaine.

37 rouleaux en stock.

12⁹⁹

la verge carrée
installation comprise

TAPIS GENRE GAZON

Achat à prix très spécial. Tapis imitant le ray-grass du Kentucky, parfait pour bois ou ciment, patios, quais et tous endroits extérieurs. Installation très facile. 6' de large.

1⁹⁹

le pied linéaire

TAPIS CUT'N LOOP

Un superbe tapis dans une vaste gamme de coloris, 100% nylon traité antistatique. 22 rouleaux seulement à ce bas prix.

13⁹⁹

la verge carrée
Installation comprise

20% DE RÉDUCTION SUR TOUTES LES CARPETTES

Importées du monde entier, 100% laine, nylon, acrylique, etc. Créations traditionnelles, modernes, genre Aubusson, contemporain et tapis indiens. Choix de 250.

20%

de réduction
SUR TOUT NOTRE STOCK

TAPIS SIMILI GAZON 12' de large

Une aubaine incroyable.

Tapis-gazon de bonne qualité, ton vert foncé. Prix rég. Consumer Carpet 5.99 v.c.

3⁹⁹

la verge carrée

VOYEZ NOTRE MAGNIFIQUE SÉLECTION DE
LINOLÉUMS
VINYLES
PAPIERS PEINTS
AUX MEILLEURS PRIX EN VILLE

CHARGEX

VISA

TAPIS CONSUMER

master charge

2160, ROUTE TRANSCANADIENNE
Sortie 55, Dorval — près du boul. des Sources

683-4242

4670, BOUL. DÉCARIE
Côté ouest, près de Queen Mary

482-4311

CONFLIT POSTAL

Une facture finale de \$150 millions

OTTAWA (d'après CP) — Le coût du contrat conclu entre le gouvernement fédéral et les postiers se monte à quelque \$150 millions.

Selon les derniers chiffres obtenus du Conseil du Trésor, en effet, l'accord coûtera plus de \$51.3 millions cette année et autant en 1982, plus \$47.5 millions attribuables à l'augmentation des avantages sociaux.

Entre-temps, les exploitants de services de courrier affir-

ment que les petits hommes d'affaires qui sont devenus leurs clients durant la grève des postiers ont décidé de le demeurer, car ils ne peuvent plus faire confiance aux Postes.

La grève qui a pris

fin lundi, la seconde grève de six semaines des Postes canadiens, a permis, semble-t-il, aux petits hommes d'affaires d'apprécier les services de livraison privés. Selon Glenn Smith, président de la

United Parcel Service Canada Ltd., presque tous les nouveaux clients que cette entreprise a acquis durant la grève ont décidé de continuer de faire appel à ses services.

Par ailleurs, les

Postes américaines ont fait savoir que l'acheminement du courrier express à destination du Canada avait repris hier, et que le courrier régulier en ferait autant lundi.

On précise que les clients auxquels le courrier destiné au Canada a été retourné peuvent désormais biffer la mention «Service postal temporairement suspendu» et renvoyer les lettres ou leur colis sans aucuns frais supplémentaire.

Remboursements d'impôts d'ici à une semaine

OTTAWA (UPC) — Environ 1.32 million de chèques de remboursement d'impôts vont être postés d'ici une semaine aux contribuables, qui auront ainsi été obligés d'attendre, pour recevoir leur argent, que soit réglée

la grève de 42 jours des postiers. Un porte-parole de Revenu Canada, Mary O'Rourke, a souligné toutefois qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que le gouvernement verse un intérêt sur les remboursements en retard.

Le gouvernement paye un intérêt de 12 p. cent sur les remboursements, mais, a précisé Mme O'Rourke, ces paiements sont calculés jusqu'au moment où les chèques sont envoyés à l'impression, et il n'y a pas eu de retard dans ce secteur.

Par ailleurs, le président de l'Office de la protection du consommateur, M. Gilles Moreau, rappelle aux détenteurs de cartes de crédit qu'ils n'ont pas à payer d'intérêt sur les sommes dues s'ils acquittent la totalité du capital dans les délais prescrits.

La Loi sur la protection du consommateur stipule en effet que si le consommateur effectue le paiement intégral du solde de son compte dans les 21 jours de l'envoi de l'état de compte, aucun frais de crédit ne pourra être exigé de lui.

ÇA VAUT LE DÉPLACEMENT

Si vous avez besoin d'un aspirateur, c'est le temps de vous procurer un Hoover. Notre nouveau Celebrity QS, par exemple, vous coûtera des centaines de dollars de moins que les modèles qui vous sont offerts en porte à porte.



LE NOUVEAU CELEBRITY QS

Le meilleur aspirateur que nous ayons jamais fabriqué... le plus silencieux et le plus puissant.

- L'agitateur Quadraflex extrait la saleté, même incrustée dans les tapis.
- Nettoyage le long des plinthes et dans les coins grâce aux brosses placées des deux cotés de l'élément batteur à tapis.
- Accompagné d'un assortiment d'accessoires.

LES 13, 14, 15 AOÛT

HOOVER: DU POUVOIR À REVENDRE!

L'ASPIRATEUR CELEBRITY II

- Deux moteurs, pour plus d'efficacité de nettoyage.
- Le batteur à tapis "bat tout en balayant, tout en aspirant."
- Assortiment complet d'accessoires. Forte puissance d'aspiration fournie par le moteur autonome de l'aspirateur.

\$169⁹⁵

pour 3 jours seulement ou moins

L'ASPIRATEUR DROIT CONVERTIBLE

- "Bat tout en balayant, tout en aspirant."
- Nettoyage jusqu'au ras des plinthes et dans les coins par aspiration de deux cotés.
- Réglable pour tous les types de tapis.
- Accessoires en option pour le nettoyage des tentures, capitonnages, etc.

\$99⁹⁵

pour 3 jours seulement ou moins

EXIGEZ LES SACS HOOVER VÉRITABLES



HOOVER: DU POUVOIR À REVENDRE CHEZ...

- | | | |
|---|---|--|
| Son Rite Distribution Inc. 1133, est rue Beaubien 273-5755 ou 273-1169 | Aspirateur Laval, Eng. 521, boul. des Laurentides Pointe-Viau, Laval 668-3760 | Donat Piette Cie. 75 nord, Place Bourget Joliette |
| Loyola Schmidt Ltd. 243, boul. Hardwood Borton | Mato St-Onge 850, boul. de la Concorde Ste-Hyacinthe | Forget Service Électrique 376, rue Ste-Anne St-Jérôme |
| Aspirateur (Gerry Vac Shop) 161, ave Cartier Pointe Claire 695-9451 | La Meublière Plant & Clairmont 17, du Marché, Valleyfield | Mod Electric Hardware Rt-114 Rockland, S.C. Centre d'achat Rockland Montréal |
| Maurice Cloutier Inc. 42, Turgeon, Ste-Thérèse | A.H. Besner 18, Nicholson, Valleyfield | Sunbeam Appliance Centre 8267, boul. St-Laurent Montréal |
| Aspirateur Fournier Inc. 5466, Montée St-Hubert | Au Balais Magique 83, rue St-Louis, Terrebonne | Sunbeam Appliance Centre 7405, ave Harley, Montréal |
| L'Expert de la machine à goudre et aspirateur 5245, boul. Cousineau St-Hubert | R.D. Électrique 220, rue St-Jean, Longueuil | Sunbeam Appliance Centre 3695, boul. Taschereau St-Hubert |
| Galerie Cousineau | Alwings 1926 ouest, Ste-Catherine Montréal | |
| Accessoires M.G. Inc. 477, boul. des Laurentides Laval 667-0598 | Alwings 6177 ouest, rue Sherbrooke Montréal | |



ATLANTIQUE

GARANTIT ★

La main-d'œuvre de service de ses TV couleur et composants haute fidélité pour 48 et 60 mois respectivement.

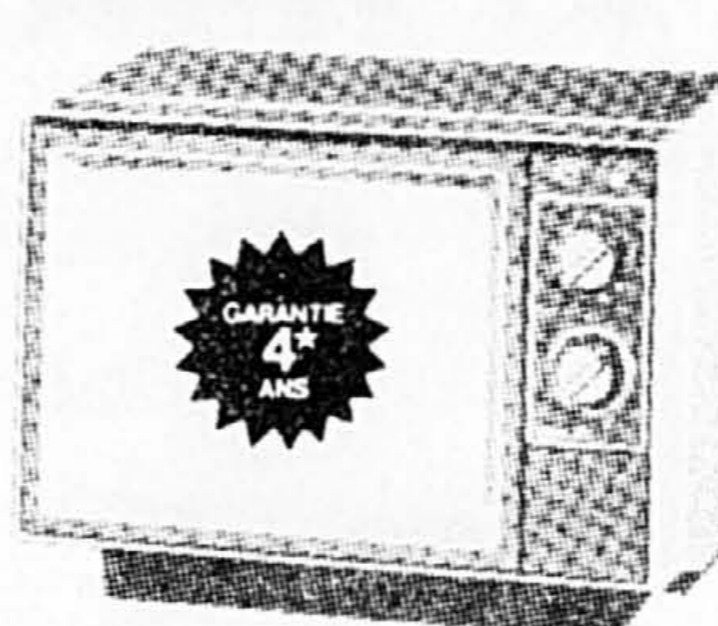
REMBOURSE ★

La différence si vous trouvez votre téléviseur couleur ou chaîne haute fidélité Atlantique moins cher chez tout autre détaillant, aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE ★

Tout élément de votre chaîne haute fidélité Atlantique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

RCA 14"



Modèle 1982 entièrement automatique tout transistorisé.
 Prix ord. \$479.95
PRIX ATLANTIQUE \$399⁹⁵

Panasonic 20"



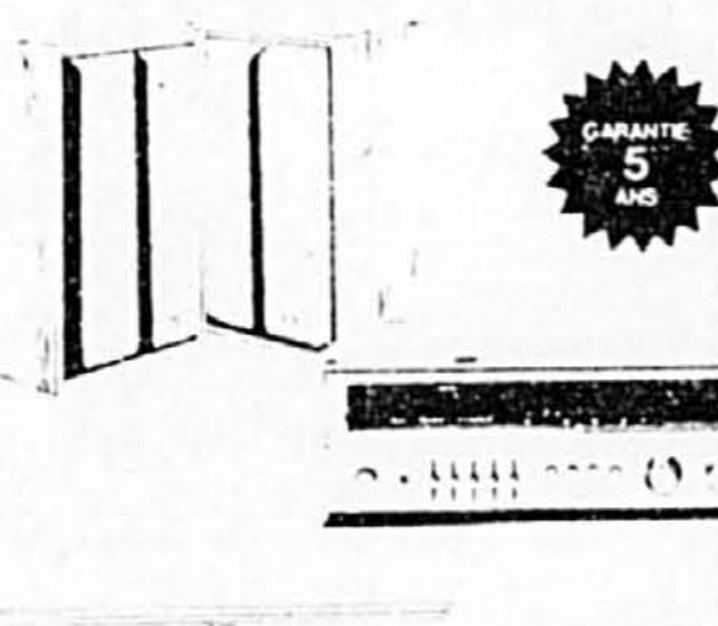
Modèle 1982 entièrement automatique tout transistorisé.
 Prix ord. \$699.95
PRIX ATLANTIQUE \$569⁹⁵

RCA 26"



Modèle 1982 entièrement automatique tout transistorisé, meuble de style.
 Prix ord. \$899.95
PRIX ATLANTIQUE \$699⁹⁵

FISHER



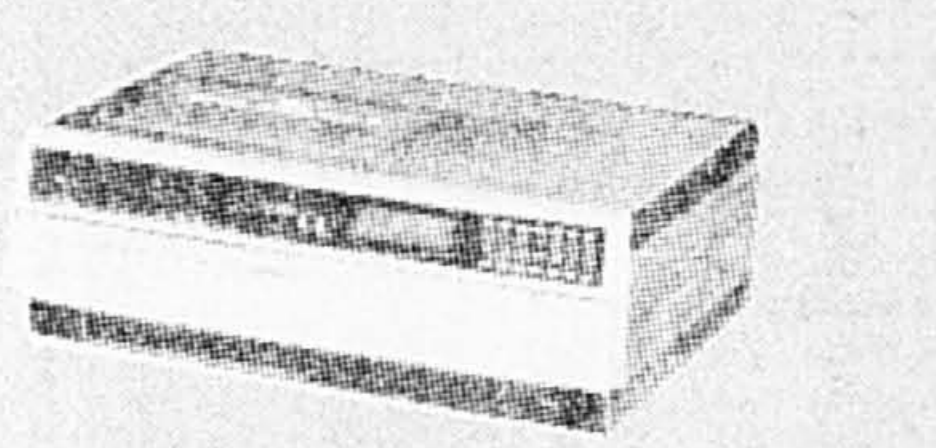
RÉCEPTEUR FISHER 60 watts RMS avec égalisateur de fréquence.
 Table-tourneante Fisher semi-automatique cartouche magnétique incluse 2 haut-parleurs Fisher.
 Prix ord. \$799.95
PRIX ATLANTIQUE \$599⁹⁵

YAMAHA



Recepteur Yamaha 60 watts RMS
 Table-tourneante semi-automatique Yamaha, cartouche magnétique incluse.
 2 haut-parleurs Yamaha de haute fidélité.
 Prix ord. \$971.49
PRIX ATLANTIQUE \$769⁹⁵

VENTE DE LIQUIDATION SUR VIDÉO ET CAMÉRA



8 modèles en démonstration pour faire votre choix. Plus de 100 appareils disponibles. Les prix coûtants RCA seront affichés.

LE PRIX COÛTANT + 10%

NOUVEAU!



POURQUOI NE PAS PROFITER DE NOTRE GARANTIE PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE SUR COMPOSANTS AUDIO



MAGASIN ENTREPÔT 6060 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN 253-8880 PLUS DE 70 MAGASINS — PARTOUT PRES DE CHEZ VOUS

- | | | | | |
|--|---|--|--|---|
| ALMA Carrefour Alma | JOLIETTE Galeries Joliette | MONTREAL Centre d'achats Forest | POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe | ST-JEAN Carrefour Richelieu |
| ALMA Galeries Lot St-Jean | JONQUIERE Galeries Jonquière | MONTREAL Galeries d'Anjou | POINTE-CLAIRE Centre Commercial Fairview | STE-MARIE Promenade Deux-Montagnes |
| BELLEVILLE Mail Monténach | KINGSTON Place Centre-Ville | MONTREAL Galeries Dupuis | QUEBEC Place Corlier (Mail St-Roch) | SEPT-ÎLES Mail de Place-Ville |
| BROSSARD Mail Champlain | KINGSTON Frontenac, Mail | MONTREAL Place Alexis-Nihon (niveau métro) | QUEBEC Galeries de la Concorde | SHAWINIGAN Plaza Maurice |
| CHARLESBOURG Centre commercial Atrium | LACHUTE Centre commercial Lachute | MONTREAL Place Versailles (3e étage) | QUEBEC Place Fleur de Lys | SHERBROOKE 100, rue Wellington nord |
| CHATELAIN Centre régional de Châteauguay | LACHUTE Centre commercial Lachute | MONTREAL Place Bessière | QUEBEC ouverture prochaine | SHERBROOKE Galeries Les Quatre Saisons |
| CHICOUTIMI Place du Royaume | LASALLE Place Lasalle | MONTREAL Place Côte-des-Neiges | REPENTIGNY Place Repentigny | TERREBONNE Galeries Terrebonne |
| CORNWALL Centre commercial Atrium | LAVAL Centre commercial St-Martin | MONTREAL 6000 boul. Métropolitain est | RIMOUSKI Carrefour Rimouski | THETFORD MINES Carrefour Frontenac |
| DORVAL Derval Garden's Shopping Centre | LAVAL Centre d'achats Duvernay | MONTREAL Place Ontario | RIVIERE-DU-LOUP ouverture prochaine | TROIS-RIVIERES Centre les Rivières |
| DUMONDVILLE Place Drummond | LA TUQUE Centre commercial La Tuque | MONTREAL Place Versailles | ROSEMERE Galeries des Mille-Étoiles | TROIS-RIVIERES O. 4542, boul. Roycl |
| EDMUNSTON, succursale prochaine | LEVIS Galeries Chagnon | MONTREAL Place St-Hubert | ST-BRUNO Promenade St-Bruno | VICTORIAVILLE Carrefour des Bas-Francis |
| GATINEAU Promenades de l'Outaouais | LONGUEUIL Centre d'achats Jacques-Cartier | OTTAWA Merriville Shopping Fair | STE-FOY Place Laurier | VAL-D'OR Carrefour du Nord ouest |
| GRANBY Galeries Greenby | LONGUEUIL Place Longueuil | OTTAWA Sports Street Mall | STE-FOY Place Ste-Foy | VILLE ST-LAURENT Carrefour des Normandies |
| HULL Place du Centre | | OTTAWA St-Laurent Shopping Centre | ST-HYACINTHE Galeries St-Hyacinthe | VILLE ST-LAURENT Place Vertu Audio |

Notre solde Stockez-y

continue jusqu'au 15 août



4 pqs 2²⁹ Ordinaire ou pour cheveux gras **2⁷⁹**
 Rasoirs jetables Bic. Paquet de 5. Shampoing "Body on Tap". 450 ml plus une prime de 22%.



1²⁷ **1²⁹** **.75**
 Essuie-tout White Swan. Paquet de 2. Couleurs variées. Papier hygiénique White Swan. Blanc, jaune. Paquet de 4. Papiers-mouchoir White Swan. Blanc, jaune, rose. 200.



1⁴⁹ **.99**
 Pâte dentifrice Crest. Ordinaire ou à la menthe. 100 ml plus 50% en prime. Savon pour le bain Ivory. Format personnel. Paquet de 4.



4⁴⁹ ch.
 Permanente Auréola de l'Oréal. Pour cheveux normaux ou cheveux teints. 40 bigoudis en prime.

Limite: 6 de chaque par client.



8⁴⁹ **8²⁹**
 Couches Pampers très absorbantes. Boîte de 60. Couches Pampers "premiers pas". Boîte de 48.



1⁹⁹ **1⁶⁹**
 Savon Crème Milan avec huile jojoba. 300 ml. Déodorant "Uni Sec". Parfumé ou non-parfumé. Prime de 50 ml.

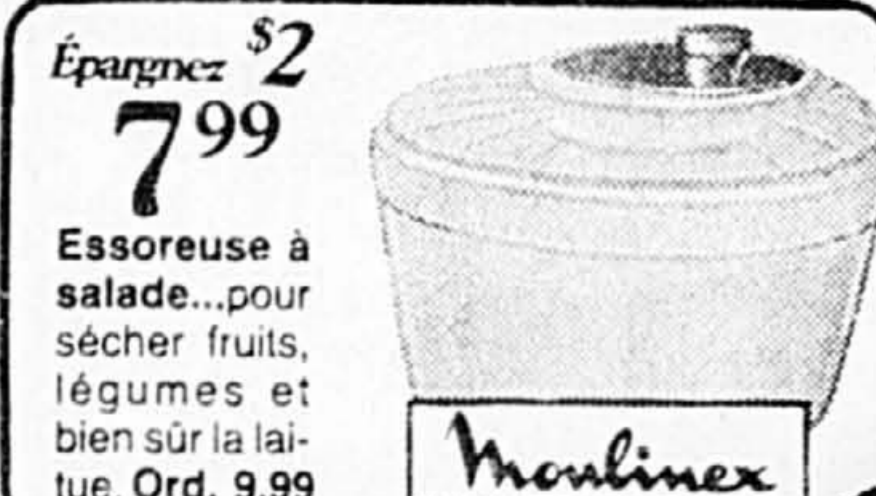


3⁶⁹ **2³⁹** **1⁹⁹**
 Détergent à lessive Tide. 6 litres. Assouplissant de tissus Fleecy. 3.6 litres. Ord. 3.15. Détergent liquide Ivory pour la vaisselle. 1 litre.



2⁹⁹ **1⁵⁹** ch.
 A. Sac à ordures "Glad". Paquet de 20. B. Sacs à ordures "Kitchen Catchers", pqt de 24. C. Ampoules dépolluantes Sylvania. 60, 100 w. Pqt de 4. Ord. 2.59.

A. Cintres de couleur. **6/1**
 B. Cintres pour pantalon. **4/5**




Épargnez **2⁷⁹⁹**
 Essoreuse à salade...pour sécher fruits, légumes et bien sûr la laitue. Ord. 9.99



.99
 Huile à moteur Esso Extra aide à garder le moteur en bonne condition. 1 litre. Ord. 1.29



2 pour 1⁵⁰
 Menthes Trident, paquet de 3. Bonbons "Life Savers", paquet de 4. Rondelles à la menthe, 100 g. Friandise "Cracker Jack", 6 oz. Biscuits Nice, Digestif ou sablés de Peek Frean, 200 g ch.



1⁰⁹ pqt
 Les tablettes de chocolat Cadbury, Rowntree et Neilson vous sont offertes en paquet de 4.

LE CONFLIT DES «PIPELINERS»

Cinq plaintes soumises à l'enquêteur spécial

■ C'est non pas sur une mais pas moins de cinq plaintes différentes que se penche présentement un enquêteur du ministère de la Justice en marge du conflit des «pipeliners» et des prétendues illégalités qui l'ont entouré.

PIERRE VENNET

Le procureur spécial du ministère de la Justice dans la construction, Me Henry Keyserlingk, qui agit également comme procureur-chef de la CECO, ce qui prend presque tout son temps depuis quelques mois, a confirmé avoir reçu les cinq plaintes, soit une de la compagnie Antagon et les quatre autres de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, au nom d'un de ses membres, Universel Pipelines.

Ces plaintes se rapportent à des incidents survenus avant le fameux règlement de la mi-juillet accordant aux «pipeliners» un montant amplement supérieur au décret de la construction et dont la légalité est présentement contestée devant les tribunaux. En fait les incidents reprochés seraient même survenus avant que le ministre Marois amende lui-même le décret de la construction, le 23 juin, plus précisément entre le premier juin et cette date.

Suite à ces plaintes, Me Keyserlingk a rencontré plusieurs représentants patronaux et syndicaux mêlés à ce dossier, qui lui ont remis une pile de documents qui pourraient donner lieu à d'autres plaintes et enquêtes officielles. Il est donc plus que probable que l'enquêteur du ministère de la Justice se penchera également sur les nombreuses allégations informelles sur des incidents survenus depuis lors. Le fait qu'il s'agisse du même enquêteur dans toutes les causes lui permettra d'établir les liens qu'il y a entre les divers incidents.

Des cinq plaintes officielles, il semble qu'une seule concerne le chantier de Hudson (ou Comeau). Les autres auraient plutôt lieu sur le site d'autres chantiers de distribution du gaz.

On sait que, présument «à l'unanimité», les «pipeliners» avaient, pendant de nombreuses semaines, refusé de fournir de la main-d'œuvre aux entrepreneurs construisant le gazoduc comme mesure de pression pour obtenir que les salaires et bénéfices prévus au «national agreement» régissant les gazoducs dans les autres provinces leur soient versés. Les incidents en question démontreraient que l'unanimité en question aurait été obtenue de façon quelque peu inorthodoxe.

VENTE PRÉSAISON

jusqu'au 29 août 1981

Réduction de **\$25** à **\$100** sur tous les poêles en magasin quantité limitée



UN KINGSMAN, C'EST LE RAFFINEMENT DANS L'ART DE FAIRE UN POÊLE. RIEN N'EST LAISSÉ AU HASARD DANS LA CONFECTION ET L'EFFICACITÉ D'UN KINGSMAN.

L'INTELLIGENCE DERRIÈRE L'ÉLÉGANCE

- Double réflecteur partiel de protection
- Tôle d'acier de 1/2" sur le dessus, 1/2" sur les parois
- Deux grandes plaques de cuisson à température distinctes
- Portes en fonte noire
- Garniture d'amiante aux portes
- Rebord plein assurant une étanchéité parfaite le long du périmètre intérieur des portes
- Boutons de réglage de l'admission d'air pour un bon réglage de la combustion
- Cendrier
- Roulettes réglables

STUDIO DU FOYER 2042, chemin Chambly C. Ouellet, prop. Spécialités: décoration artisanale, foyer, poêle à bois, cheminée 651-0016

SPÉCIAL VACANCES



Objectif zoom Vivitar série I
 70-210 mm zoom F3.5 à mise au point macro. La mise au point et le changement de focale sont réglés à l'aide d'une seule bague. Sur toute la gamme des focales, le pouvoir séparateur et le contraste sont excellents. La mise au point macro permet des rapports de reproduction allant jusqu'à 1:2,2 (presque la moitié de la grandeur nature).
PRIX LOZEAU \$349⁹⁹



Objectif grand angle Vivitar
 28 mm, F2.8 compact. Son système optique très avancé assure un angle de champ de 75° et réduit la distorsion angulaire à un minimum. Le réglage de la mise au point est d'une précision exceptionnelle.
PRIX LOZEAU \$109⁹⁹



Objectif zoom Vivitar série I
 75-205 mm zoom F3.8 à mise au point macro. Ce zoom assure une excellente performance, avec un pouvoir séparateur et un contraste exceptionnel à toutes les focales. Cette large gamme permet les portraits, la photographie de sports et les instantanés. Mise au point rapprochée jusqu'à une distance minimale de 42.5 cm. Pour Canon ou Olympus.
PRIX LOZEAU \$249⁹⁹



Flash électronique Vivitar
 Modèle 283 automatique
PRIX LOZEAU \$109⁹⁹



Flash électronique Vivitar
 Modèle 2500 automatique
PRIX LOZEAU \$79⁹⁹

Batteries Duracell (Alcalines)
 Modèle «AA» en paquets de 4. **\$4⁹⁹**

Lozeau 6229, rue Saint-Hubert, Montréal **274-6577**
 LTÉE sur la Plaza Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal. À votre service depuis 54 ans.

Miracle Mart

Tous les prix ordinaires indiqués sont ceux de Miracle Mart.

Satisfaction garantie ou argent remis avec le sourire

Fermeture à 18 h du lundi au mercredi, 21 h les jeudi et vendredi, 17 h le samedi.

Montreal: Centre commercial Pointe-Vieu, 1055 boul. des Laurentides; Centre commercial St-Martin, 1101 boul. Curé Labelle; 4325, est. rue Jean Talon et Pie IX, St-Léonard; Place Versailles 7455 est, Sherbrooke

Mail West Island: Terre-Canada, sortie 35; Plaza Alexis Nihon, Coin Atwater et St-Catherine; Plaza Côte des Neiges, 4700 Chemin Côte des Neiges; Les Promenades St-Bruno, Les Galeries Lachine, 2800 Chemin Remembrance

Place LaSalle, 7850 boul. Champlain; Plaza Greenfield Park, 399 boul. Taschereau; Place Longueuil, Longueuil; 180 boul. Anjou, Châteauguay

Mail Champlain-Brossard: Carrefour Laval, Trois-Rivières; Centre commercial Les Rivières, 4025 boul. des Forges, Québec; Place Ste-Foy, 2440 boul. Sir Wilfrid Laurier; Les Galeries Charlesbourg, 4350, 7ème avenue

Place Labourneuf, 5500 boul. des Grands; Sorel, 240 boul. Fiast; Place Bisphère, Sherbrooke; Place Centre-Ville, Jonquière; Les Galeries de Hull, Hull

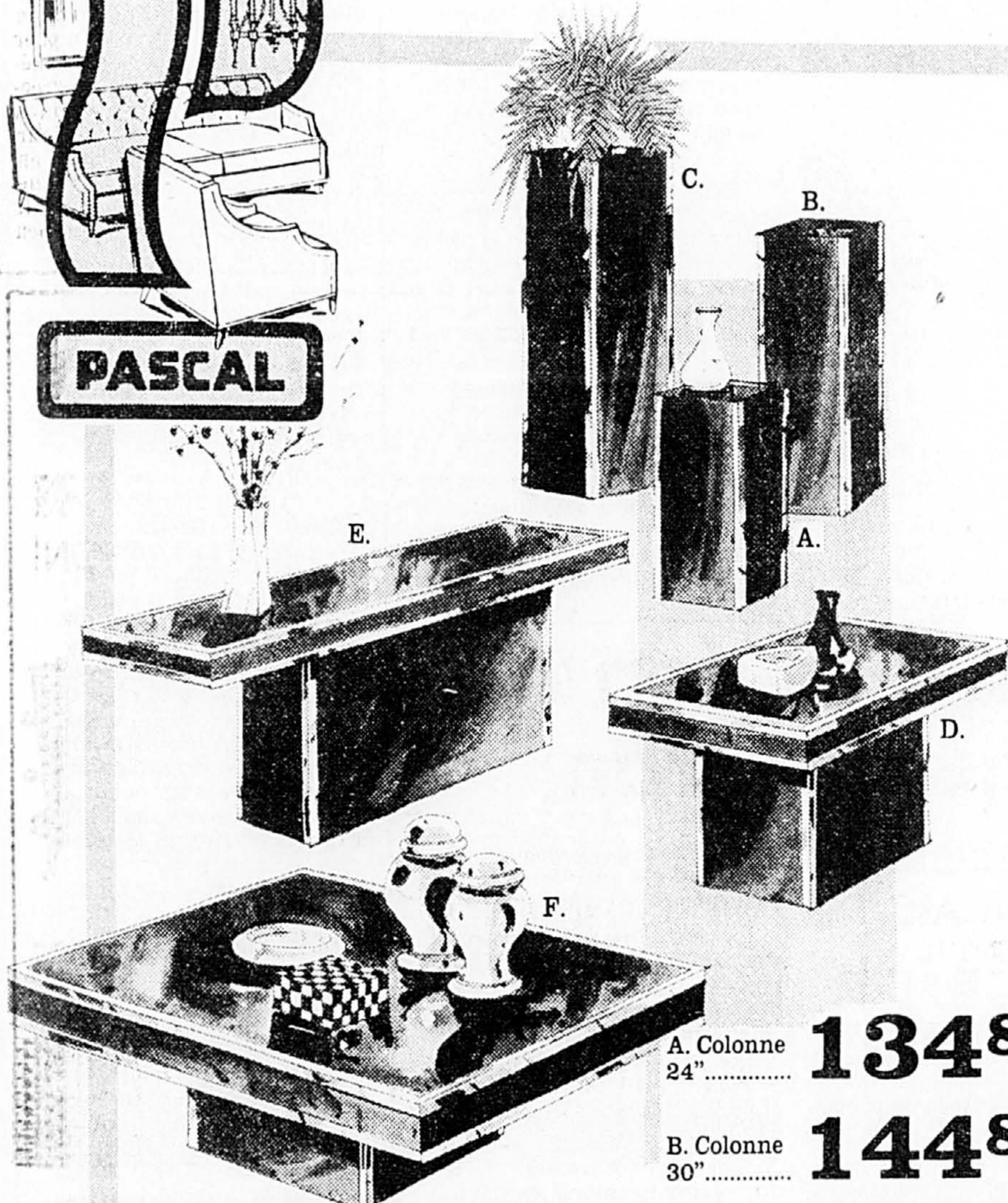
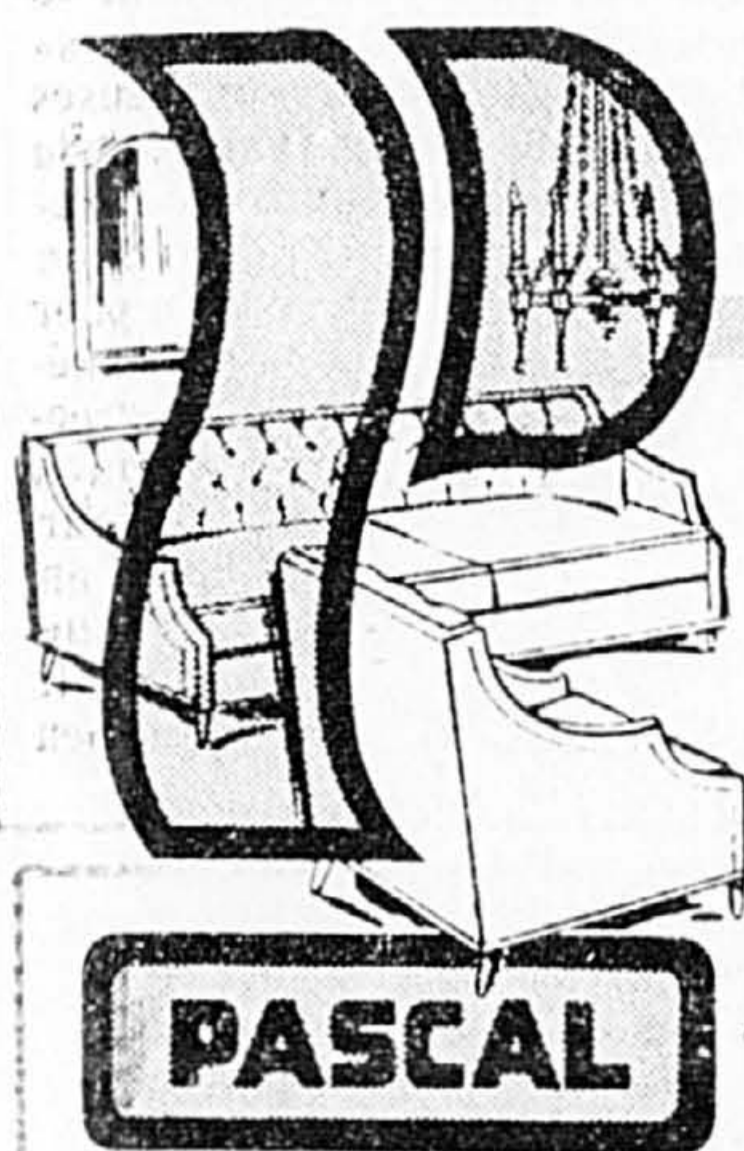
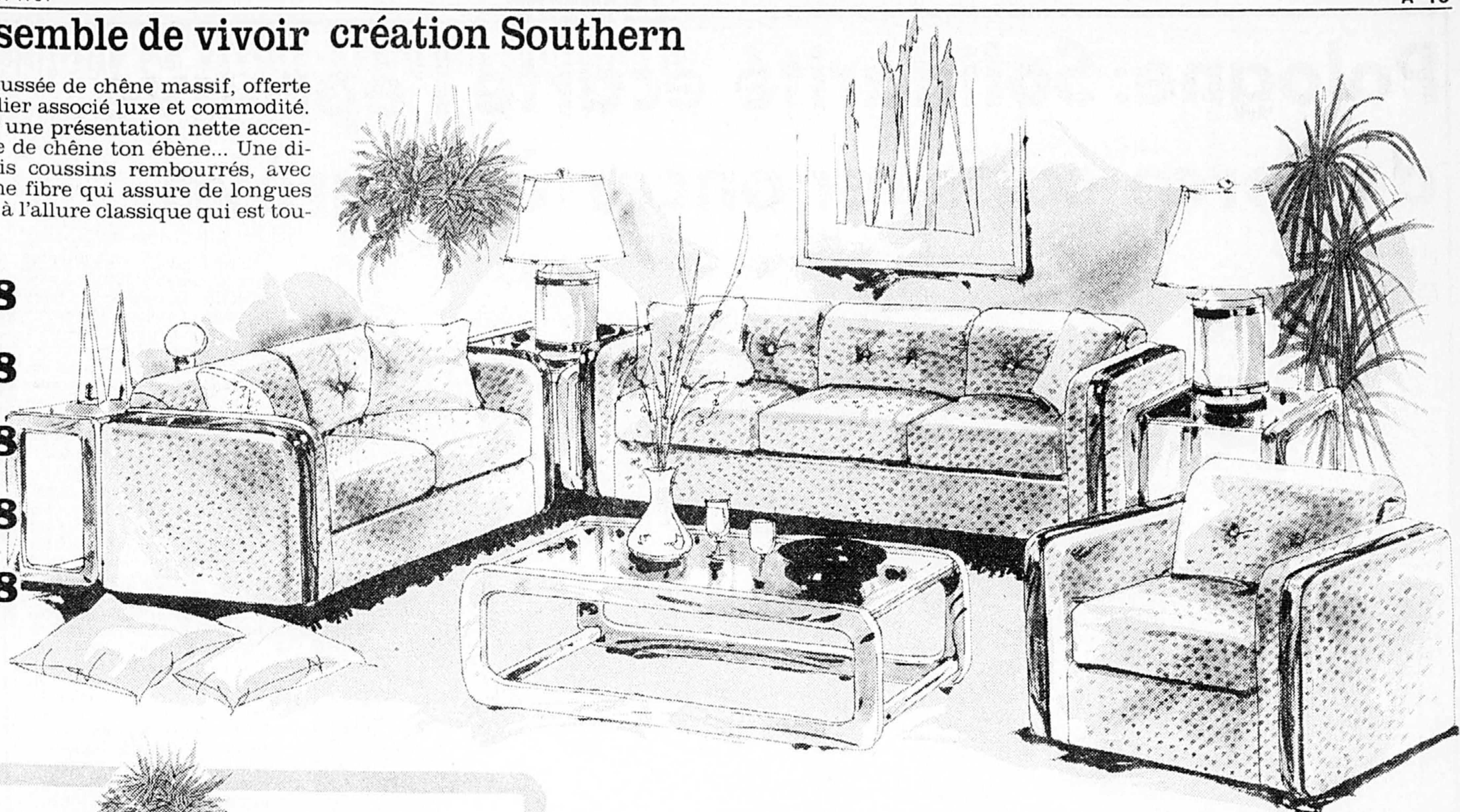
MasterCard, VISA

Profitez de notre plan mise-de-cote

Une nouveauté... l'ensemble de vivre création Southern

Collection européenne rehaussée de chêne massif, offerte à prix intéressant. Ce mobilier associé luxe et commodité. Dossier avec attaches pour une présentation nette accentuée par la sobre garniture de chêne ton ébène... Une dimension nouvelle des épais coussins rembourrés, avec extérieur en Herculon... une fibre qui assure de longues années d'usage. Un modèle à l'allure classique qui est toujours de bon goût.

- Canapé..... **629⁸⁸**
- Causeuse.. **489⁸⁸**
- Fauteuil... **339⁸⁸**
- Table à café..... **279⁸⁸**
- Table de bout..... **199⁸⁸**



- A. Colonne 24"..... **134⁸⁸**
- B. Colonne 30"..... **144⁸⁸**
- C. Colonne 36"..... **154⁸⁸**
- D. Table de bout..... **319⁸⁸**
- E. Table pour canapé..... **369⁸⁸**
- F. Table carrée pour cocktails **369⁸⁸**

Mobilier «Designer», création Delgave

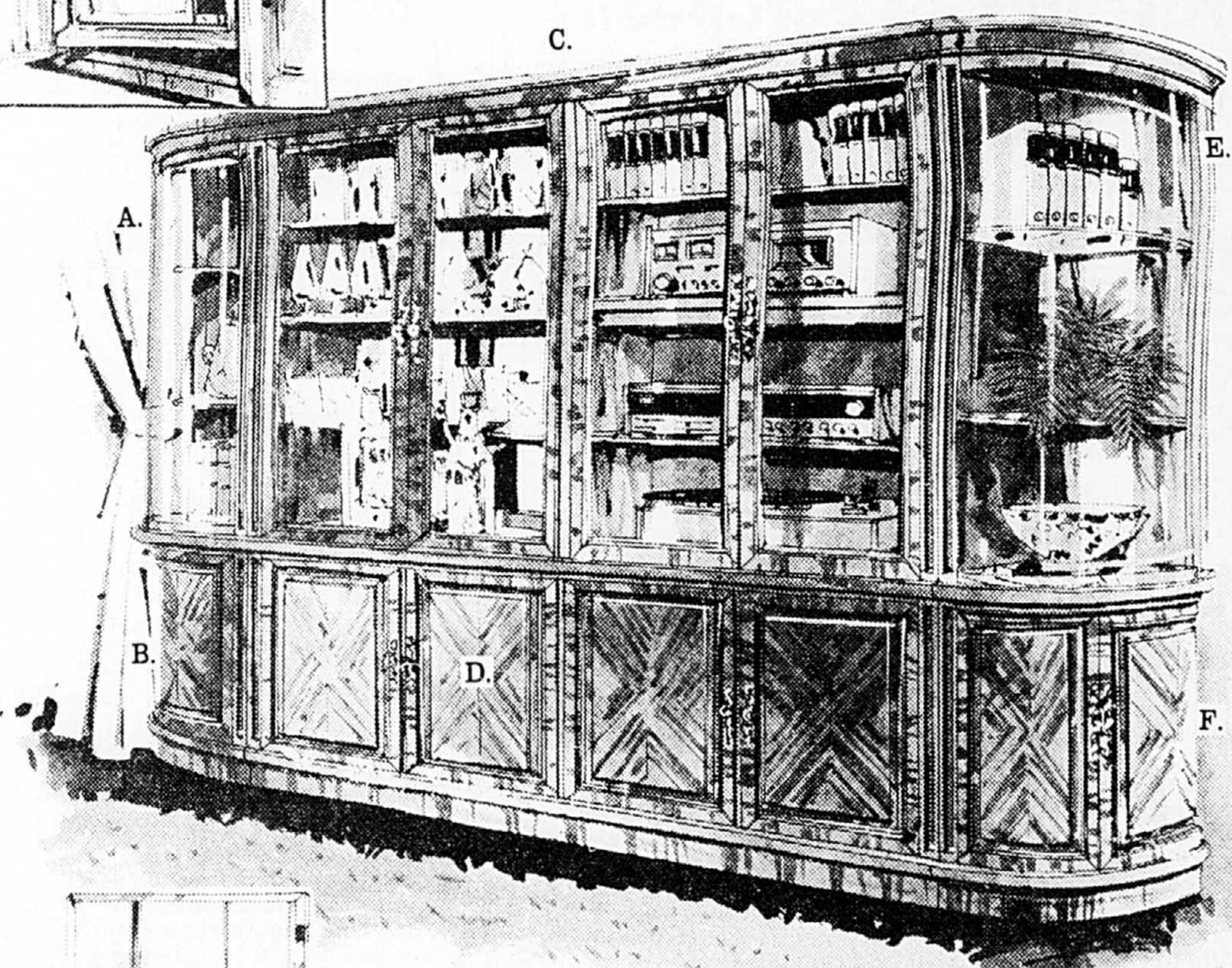
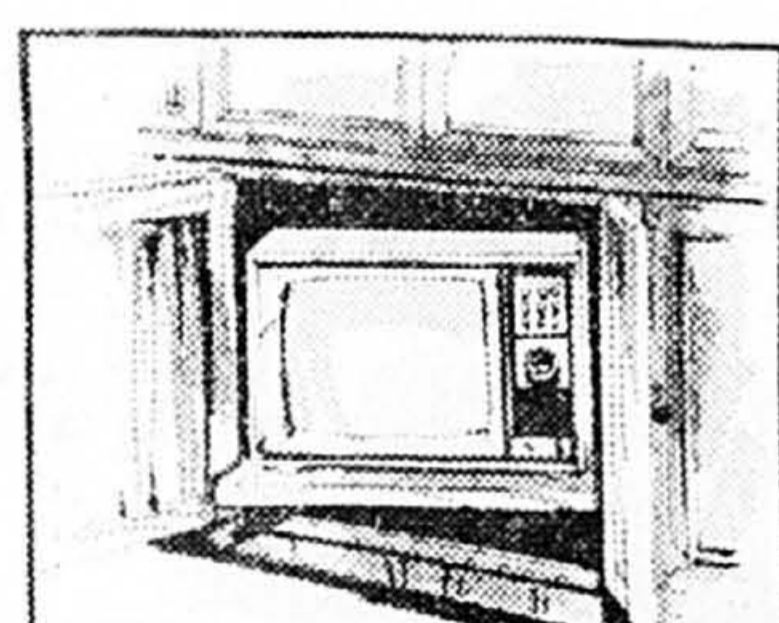
Toute l'élégance du verre lacqué et du bronze, un mélange qui assurera à votre intérieur une note ravissante. Conception européenne alliée à une fabrication canadienne, noir rehaussé de bronze.

Système mural par American de Martinsville

Pour des réceptions sans fatigue, voici une création très fonctionnelle American de Martinsville.

Vous ferez preuve d'originalité en choisissez ces éléments pour votre équipement de loisirs. L'ensemble comporte de multiples possibilités pour musique, TV et bar. Construction traditionnelle en pacanier moucheté et contreplaqué de pacanier.

- A. Élément d'angle, haut..... **299⁸⁸**
- B. Élément d'angle, bas..... **429⁸⁸**
- C. Vitrine..... **1199⁸⁸**
- D. Console..... **1199⁸⁸**
- E. Élément d'angle, haut..... **299⁸⁸**
- F. Élément d'angle, bas..... **429⁸⁸**



Un mobilier pour clients éclectiques Studio I par American de Martinsville

Donnez une ambiance élégante à tous vos repas grâce à ce mobilier de salle à manger Studio I, la toute nouvelle collection d'American de Martinsville. Une marqueterie en ronce de frêne olive, à effet de tambour avec rainures en «U». Une étroite bande cuivrée rehausse le relief.

La table exclusive comporte une surface de verre bronze en plateau sur rebord rainuré en «U». Les chaises à haut dossier canné sont également rehaussées d'un filet bronzé.

Mobilier Bahut, vaisselier, table rectangulaire, 9 pièces 4 chaises, 2 fauteuils droits

4499⁸⁸
899⁸⁸

Desserte en sus

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Pologne: Solidarité écarte l'épreuve de force sans renoncer à la grève

(D'après AFP, Reuter, AP, UPI)

L'état-major de Solidarité a choisi d'éviter l'épreuve de force en se prononçant contre la suspension de toutes les grèves et marches de la faim «compte tenu de la gravité de la situation sociale et économique», mais n'a pas hésité à brandir la menace de la grève pour protéger son existence qu'il sent menacée par la campagne sans précédent menée contre le syndicat dans les médias.

En même temps, à la réunion du comité central du Parti ouvrier unifié polonais, le premier secrétaire, Stanislaw Kania, déclarait que la situation politique en Pologne mènera inévitablement à une confrontation sanglante si nous ne l'arrêtons pas. Dans son discours de clôture, M. Kania a évoqué la tâche de sauvetage national à laquelle doit faire face le parti.

L'organe suprême de Solidarité, la KKP, qui a terminé ses travaux hier à Gdansk, a également demandé à tous les mineurs et ouvriers d'accepter de travailler pendant huit samedis libres afin d'augmenter la production et de verser le supplément de salaire ainsi obtenu à ceux qui sont réellement dans le besoin. Toutefois, ce geste de bonne volonté est assorti d'une clause prévoyant que, pendant ces samedis, les conseils ouvriers puissent prendre en charge la gestion des entreprises.

Selon un porte-parole de Solidarité, Janusz Dnyszkiewicz, ces samedis seront ainsi un test décisif de l'autogestion ouvrière, considérée par le syndicat comme la base de la réforme économique.



Des policiers polonais font l'inventaire de divers articles confisqués à des profiteurs du marché noir: monnaie, bas-culottes, tabac, lames de rasoir, etc. Ces articles ont été remis à des orphelinats et foyers de personnes âgées.

En revanche, Solidarité a décidé de déclencher, les 19 et 20 août, une grève de 48 heures dans toutes les imprimeries du pays et d'empêcher ainsi la sortie de tous les journaux, si le gouvernement ne mettait pas fin

à sa «campagne de dénigrement officielle». La KKP maintiendra le mot d'ordre de grève si d'ici là, le syndicat n'a pas obtenu un droit de réplique dans les médias, à la radio et à la télévision notamment.

D'une certaine manière, note les observateurs, la position adoptée hier à Gdansk, faisant preuve à la foi de bonne volonté et de fermeté, est d'une réelle habileté et renvoie la balle dans le camp du gouvernement.

Reste à savoir si la KKP gardera le contrôle de la base de Solidarité. La section de Gdansk du syndicat annonçait hier une grève d'avertissement de deux heures pour lundi pour protester contre la diminution des rations de viande.

L'incertitude persiste, comme en témoigne la déclaration du leader de Solidarité, Lech Walesa: «Nous sommes à la croisée des chemins et nous nous sommes demandés si nous devions être avant tout un syndicat qui revendique et donne son opinion ou si, en tant que Polonais, nous devions choisir d'alléger notre sort en nous acheminant vers une issue à la situation actuelle. J'estime que cette seconde voie est la seule valable, mais il reste à voir comment en décideront les syndicalistes».

Entre-temps, M. Kania rencontra le primat de Pologne, Mgr Glemp. Les deux hommes reconnaissent que «la coopération entre l'Eglise et l'Etat répond aux intérêts de la nation et qu'elle sera poursuivie».

Dans le sud-est de la RDA, les exercices tactiques conjoints de troupes est-allemandes et polonaises se sont poursuivis hier, tandis que l'URSS portait à plus de 60 bâtiments le nombre d'unités croisant en mer Baltique.

Soucieux de hâter l'acheminement de l'aide alimentaire à la Pologne, les pays de la CEE ont créé un comité spécial à cet effet. La CEE accordera environ 880 millions de subventions pour la fourniture à Varsovie de produits alimentaires à environ 15 p. cent en-dessous des prix du marché.

LA BOMBE À NEUTRONS Washington s'efforce de rassurer les Européens

(d'après AP, AFP et Reuter)

Le secrétariat d'Etat américain a qualifié de «ridicules», hier, les inquiétudes croissantes des Européens face à la stratégie des Etats-Unis qui, selon eux, vise désormais à s'assurer qu'une éventuelle guerre nucléaire se limitera au sol européen, sans toucher le territoire américain.

«Il est ridicule d'envisager un conflit nucléaire en Europe dans lequel les Etats-Unis ne seraient pas impliqués», affirme dans un communiqué le secrétariat d'Etat, qui s'efforce d'autre part de rassurer les Européens quant à la volonté des Etats-Unis d'ouvrir avant la fin de l'année avec l'URSS des négociations sur la réduction des armes nucléaires en Europe.

Le communiqué omet toute mention de l'offre faite la veille par l'URSS de négocier «l'abandon réciproque de l'arme à neutrons avant qu'il ne soit trop tard» et qualifie de propagande l'appel soviétique à un gel mutuel sur le déploiement d'armes nucléaires. De source autorisée américaine, on indique entre-temps que l'administration Reagan rejetera presque certainement la proposition soviétique d'un traité interdisant la militarisation de l'espace.

Dans les milieux politiques de Bonn, on estime qu'une grave crise de confiance risque de s'instaurer entre les Etats-Unis et la RFA après la décision américai-

ne de construire la bombe à neutrons, sans consultations préalables avec les alliés.

Les divergences entre Bonn et Washington s'accroissent depuis un mois. Au sommet d'Ottawa, l'insistance américaine en vue de l'annulation du contrat germano-soviétique sur la livraison du gaz avait irrité le chancelier Schmidt, qui, dès son retour à Bonn, procédait à des coupures budgétaires, affectant entre autres les dépenses militaires de la RFA, en blâmant les forts taux d'intérêts américains.

Mis devant le fait accompli dans l'affaire de la bombe à neutrons, Bonn ne cache pas son exaspération. De plus en plus d'Allemands de l'Ouest, note Der Spiegel, ont l'impression que leur territoire est devenu la cible privilégiée de l'escalade militaire entre les deux superpuissances.

Entre-temps, les réactions critiques continuent d'affluer d'un peu partout, quoique Franz Josef Strauss, ministre président de Bavière, se dise favorable au déploiement de la bombe à neutrons en RFA. Aux Etats-Unis, 21 organisations, dont l'Association internationale des machinistes, la Fédération des scientifiques américains et le Centre d'information sur la défense, ont envoyé hier une lettre au président Reagan lui demandant de renoncer à la bombe à neutrons «car elle n'a pas de place dans notre arsenal».

Une confrontation catholiques-protestants est évitée en Ulster

LONDONDERRY (AFP) — Plusieurs centaines de soldats et de policiers, postés aux points stratégiques de Londonderry, en Irlande du Nord, ont empêché hier une confrontation entre manifestations protestante et catholique.

12.000 loyalistes, marchant au rythme de 150 fanfares, ont défilé à travers la ville à l'occasion de la traditionnelle «marche des apprentis», qui commémore la levée du siège de Londonderry, le 12 août 1689, encerclée par les troupes catholiques du roi Jacques II Stuart. Toutes les portes des remparts de la vieille ville donnant accès au ghetto catholique du Bogside avaient été fermées et les rues barrées par de nombreuses «Land Rover» de la «Royal Ulster Constabulary» et des blindés «Saracen» de l'armée britannique.

En raison de ces mesures, une manifestation de soutien aux prisonniers républicains en grève de la faim n'a pu, comme le souhaitaient ses organisateurs, franchir les remparts de la ville et emprunter les rues où les pro-

testants finissaient leur défilé. Les manifestants républicains (environ un millier) ont dû rebrousser chemin devant les barrières de police.

Quelques affrontements se sont cependant produits dans les rues du Bogside entre jeunes catholiques et forces de l'ordre. Les pierres ont claqué sur les carrosseries des «Land Rover» tandis que les policiers sortaient leurs fusils chargés de balles de plastique.

La «marche des apprentis» a fait le tour de la place marquant le cœur de la vieille ville avant de regagner la rive est du fleuve où se trouvent la plupart des quartiers protestants.

Avant de se disperser, les manifestants républicains, qui portaient des portraits de grévistes de la faim, se sont arrêtés près d'une porte de la ville pour chanter en gaélique l'hymne national irlandais.

Entre-temps, à la prison de Maze, l'état de Micky Levine se détériore après 52 jours de jeûne et on croit qu'il recevra bientôt les derniers sacrements.

Escalade de l'opposition au régime islamique en Iran

(d'après AFP, UPI et Reuter)

Un deuxième groupe de ressortissants français, parmi lesquels l'ambassadeur Guy Georgy, a quitté hier l'Iran pour Paris au moment où l'opposition violente contre le régime islamique franchissait un nouveau pas dans l'escalade avec une attaque à la roquette antichars contre le quartier général des Gardiens de la Révolution, à Téhéran.

Un directeur de société, retenu pour «complément d'enquête», n'a pu prendre place à bord du Boeing d'Iran Air et il reste toujours en Iran une quarantaine de Français, dont deux diplomates à l'ambassade à Téhéran.

Les relations franco-iraniennes sont toujours tendues en raison du refus de Paris de donner suite à la demande iranienne d'extradition de l'ex-président Bani-Sadr et du chef des Moudjahidine, Massoud Radjavi, que Téhéran tient responsables de la vague de «terrorisme aveugle» en Iran.

Mais au ministère français des Relations extérieures, on précisait que l'ambassadeur Georgy avait été rappelé en consultation et qu'il n'avait pas été expulsé, et on affirmait que «toutes les relations diplomatiques avec l'I-

2e GROUPE DE FRANÇAIS RAPATRIÉS

ran sont maintenues». Au ministère iranien des Affaires étrangères, on estime que le départ des Français «ne relève d'aucun motif raisonnable».

Même si elle n'a fait aucune victime et même si les dégâts sont «peu importants», l'attaque à la roquette d'hier contre le QG des Pasdaran est la plus grave depuis le dynamitage en juin, une semaine après la destitution de Bani-Sadr, du siège du Parti de la République islamique (PRI) à Téhéran, faisant 74 morts.

Selon les Pasdaran, deux des «agresseurs» ont été arrêtés. A Téhéran toujours, deux policiers qui poursuivaient une voiture suspecte ont été tués par balles hier et un officier de l'armée était abattu dans la matinée par des motocyclistes.

En province, d'autres attentats ont fait plusieurs morts et blessés: à Kermanschah, l'hadjatoleslam Araghi et un de ses gardes du corps ont été tués par

balles, et quatre personnes, dont deux enfants, qui les accompagnaient ont été blessés.

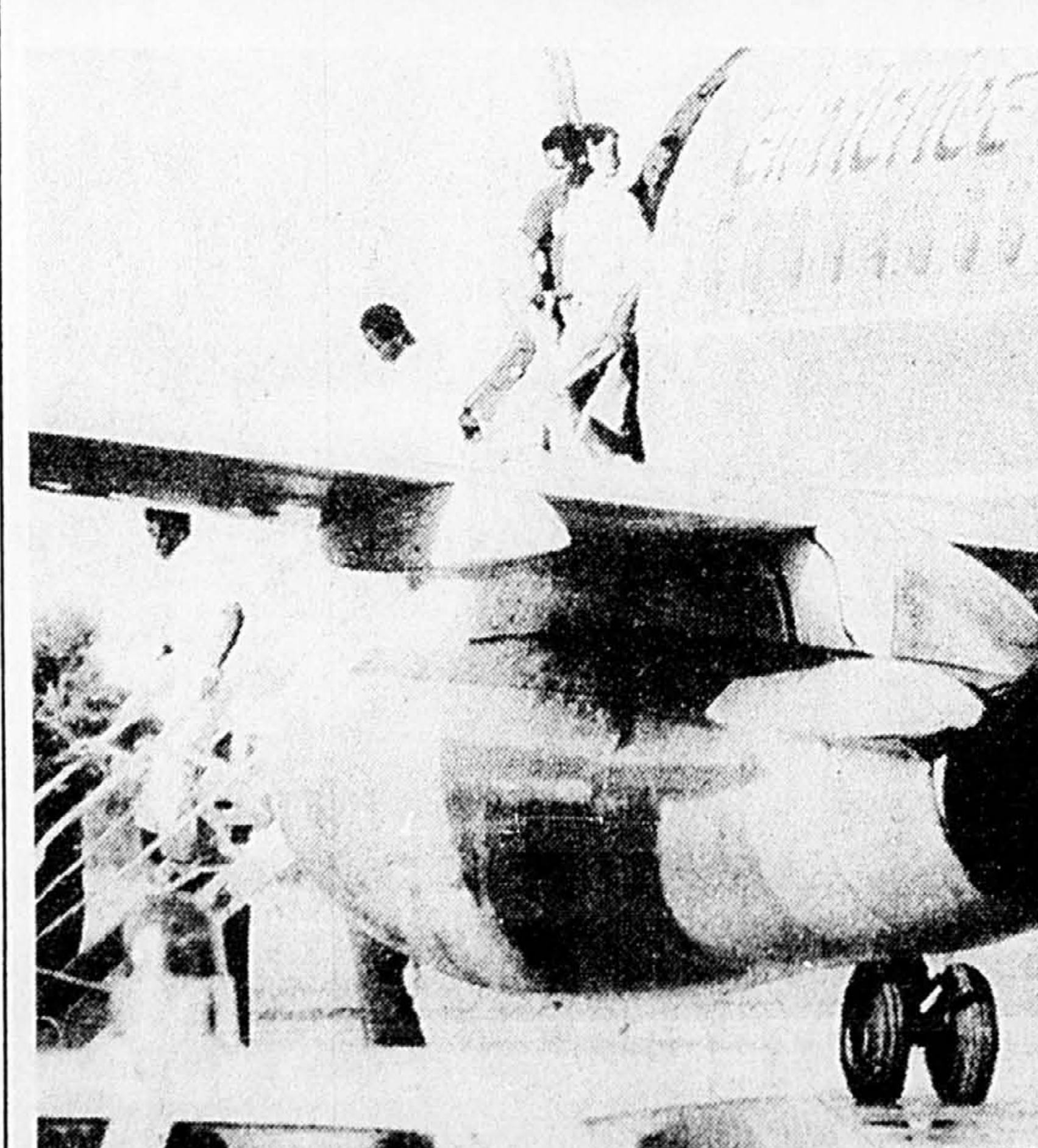
La veille, un religieux avait été abattu par des motocyclistes à Amol et deux Gardiens de la Révolution avaient été tués et quatre blessés dans une attaque contre le bureau du gouverneur de Ghaemchahr.

Le régime, de son côté, faisait exécuter 15 opposants au cours des deux derniers jours et les arrestations continuaient hier, à la veille de la présentation du gouvernement Bahonar prévue pour aujourd'hui au Majlis.

Le colonel Moïnpour, commandant par intérim des forces aériennes, a annoncé hier à la radio, peu après s'être entretenu avec l'imam Khomeiny, que six personnes avaient été arrêtées après la «fuite» de Bani-Sadr et que «des changements essentiels et fondamentaux» avaient été opérés au sein de l'armée de l'air.

Enfin, l'Iran a confirmé hier l'arraisonnement du cargo danois Else Cat dans le Golfe. Les armes et les explosifs destinés à l'Irak seront saisis avant que le navire puisse quitter le port de Bandar Abbas, a déclaré un porte-parole iranien.

Réfugiés haïtiens envoyés de la Floride à Porto-Rico



Les premiers réfugiés haïtiens arrivent à Porto-Rico. (téléphoto UPI)

SAN JUAN (AFP) — La première partie d'un contingent de huit cents réfugiés haïtiens envoyés à Porto-Rico par les Etats-Unis est arrivée à Porto-Rico hier en provenance de Floride.

Ces réfugiés, dont la seconde moitié arrivera vendredi, seront installés à la base militaire américaine de Fuerte Allen (sud du pays), spécialement aménagée à cet effet.

L'arrivée des Haïtiens a provoqué de violents remous dans les milieux politiques et religieux de Porto-Rico, dont la densité de population est de plus de 1.000 habitants au kilomètre carré.

Le cardinal-archevêque de San Juan, Luis Aponte Martínez, a publié mardi un communiqué apaisant dans lequel il affirme: «Nous sommes tous conscients que ces hommes ne viennent pas à Porto-Rico de leur propre gré et par conséquent nous ne pouvons les rendre responsables de leur présence parmi nous. Ce n'est pas à eux qu'il faut demander des comptes, mais plutôt au gouvernement fédéral qui les envoie à Porto-Rico.»

Près de 47.000 réfugiés haïtiens sont arrivés aux Etats-Unis depuis un an et demi.

DÉPÊCHES

LE DÉPARTEMENT d'Etat américain a qualifié hier de «particulièrement malheureuse» l'expulsion du Chili de quatre personnalités de l'opposition, dont le président de la commission des droits de l'homme, Dean Fisher, porte-parole du département, a souligné que les USA «soutiennent le droit à une opposition politique pacifique». C'est la première intervention publique en faveur des droits de l'homme depuis l'élection du président Reagan. Les quatre expulsés chiliens ont été emprisonnés en Argentine à leur arrivée, en attendant que «leur situation soit éclaircie».

21 FEMMES ont été graciées hier par le président François Mitterrand dans le cadre des mesures d'amnistie et de grâce prises depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir en France. La mesure de grâce s'appliquait aux mères de famille qui purgeaient une peine n'excédant pas cinq ans. Au nombre des libérées se trouve Maria Christina Von Opel, héritière de la dynastie allemande de l'automobile. Agée de 32 ans, elle purgeait une peine de 5 ans de prison pour trafic de drogues.

UN SCIENTIFIQUE soviétique, Vladimir Sankovitch, chef de la mission scientifique soviétique aux îles Kerguelen (Antarctique), a obtenu à sa demande l'asile politique en France. M. Sankovitch fait actuellement route vers la France, où il pourra solliciter le statut de réfugié politique ou choisir un autre pays d'accueil. Le mois dernier, la France avait également accédé à la demande d'asile d'un autre ressortissant soviétique, M. Plechakov, membre du secrétariat international de l'UNESCO.

HUANG ZHICHENGZ, le pilote taiwanais qui s'est réfugié samedi dernier en Chine populaire avec son F-5, a reçu une prime de 350.000 yuans, environ \$370.000 et a été intégré à l'armée de l'air chinoise. Pour la Chine populaire, cela représente un double succès, de propagande et militaire. La télévision chinoise a montré le transuge déclarant que Taiwan attendait avec impatience d'être réuni à la Chine continentale, tandis que son avion est plus perfectionné que ceux dont disposent les Chinois.

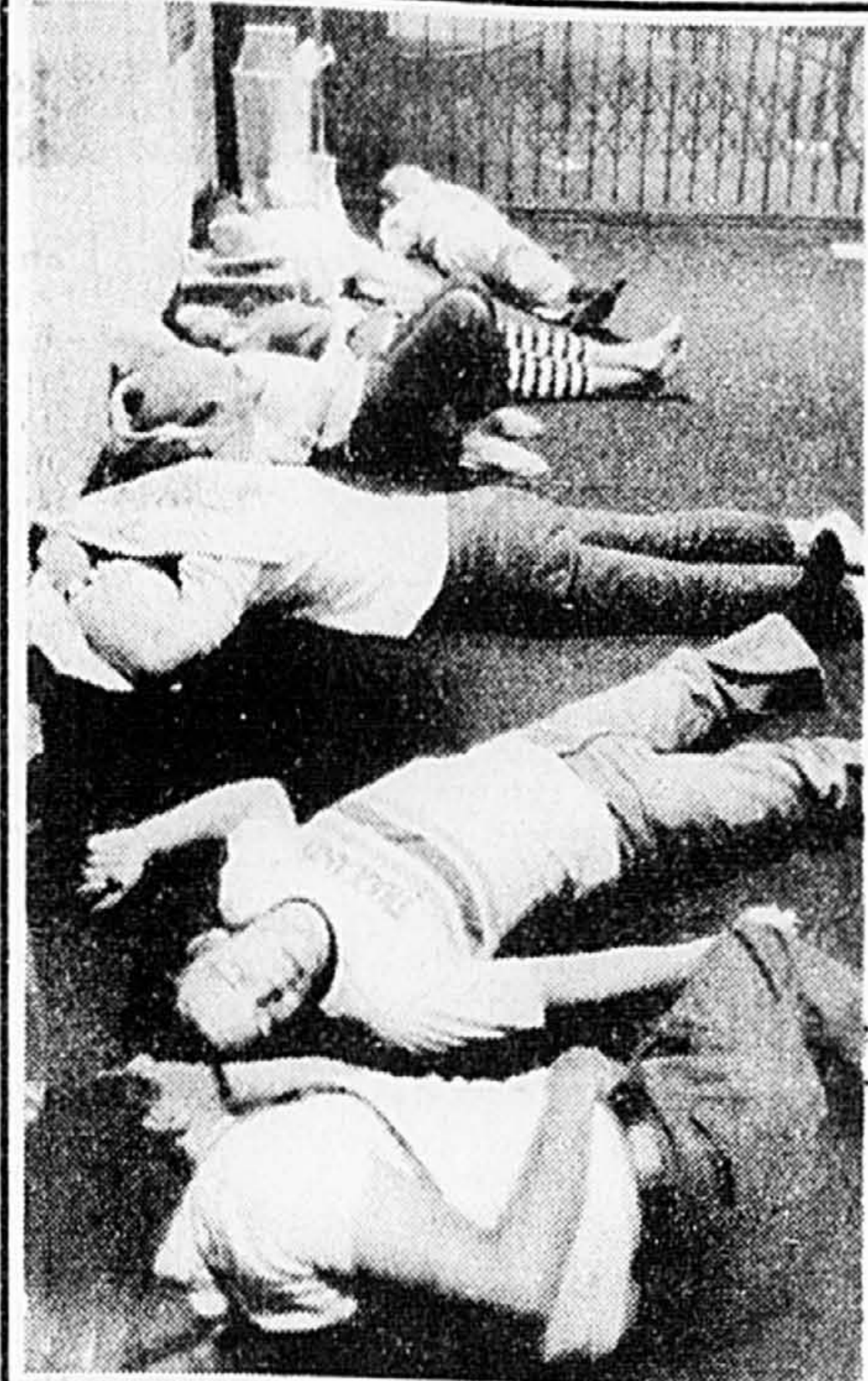
EN BOLIVIE, un nouveau gouvernement a prêté serment devant la junte formée par les commandants en chef des trois armes qui dirige le pays depuis la démission du général Garcia Meza. Le cabinet compte 10 militaires et sept civils et comprend sept ministres du gouvernement précédent. Le général Pereira, membre de la junte, a affirmé que ce gouvernement d'unité nationale avait pour mission de pacifier le pays, ajoutant qu'un cabinet civil serait formé dès que possible.

LE LIBAN a accepté l'offre libyenne de l'aider à installer un système de défense anti-aérien au coût de 82 milliards. Selon le premier ministre libanais, Chafic Al Wazzan, ce système a pour but de défendre le Liban contre les agressions israéliennes. Le système de défense sera placé sous la responsabilité libanaise. Au Sud-Liban, des affrontements entre factions rivales ont fait 2 morts et 6 blessés.

INVOQUANT des menaces extérieures, le gouvernement sud-africain a annoncé qu'il avait l'intention d'augmenter de 10 p. cent les dépenses consacrées à la défense dans son prochain budget. Il y a quelques jours, le ministre de la Défense, Magnus Malan, avait souligné la nécessité de renforcer les dispositifs de protection aux frontières de la Namibie pour contrer d'éventuelles attaques de maguisards de la SWAPO depuis l'Angola.

LE PLUS GROS contingent de conseillers militaires nord-coréens jamais envoyé en Afrique et même dans le monde est en train de s'installer discrètement au Zimbabwe. Le but de ces conseillers est d'entraîner une brigade de 5.000 hommes devant neutraliser le Mouvement de résistance nationale du Mozambique. A Washington, le secrétariat d'Etat déclare que l'arrivée de ces conseillers militaires n'empêchera pas la poursuite de l'aide économique américaine au Zimbabwe.

LE «GROS ALBERT», le ballon utilisé pour la surveillance électronique de Cuba qui dérivait au-dessus du Golfe du Mexique, a été abattu par la chasse américaine. Le ballon avait rompu son câble lundi soir à la base de Cudjoe Key, en Floride. On l'a abattu à coup de missiles parce qu'il présentait un danger pour la navigation aérienne. Il portait pour \$3.5 millions d'équipements radars destinés à détecter les vols à basse altitude venant de Cuba.



On dort où on peut à l'aéroport Kennedy... photo UPI

L'aéroport Kennedy aussi est assiégé

■ NEW YORK (AFP) — Les Américains semblent s'intéresser beaucoup plus aux malheurs de leurs compatriotes bloqués en Europe par la grève des contrôleurs qu'aux désagréments qu'ils subissent eux-mêmes sur leurs propres aéroports.

Télévision et journaux multiplient les images de citoyens américains campant à Londres-Heathrow ou ailleurs, avec pour toute fortune quelques dollars et un sandwich rassis, dans l'attente d'un hypothétique avion. Mais on parle beaucoup moins des centaines de personnes qui assiègent les comptoirs de l'aéroport Kennedy de New York.

Beaucoup de passagers pour l'Europe ayant ajourné leur départ jusqu'à des temps meilleurs, il s'agit surtout de parents et d'amis attendant des voyageurs venant d'Europe. Certains ont attendu jusqu'à 40 heures, affalés sur des sièges autour desquels les débris s'accumulent lentement.

Ces dernières 48 heures, à l'aéroport Kennedy, les vols vers l'étranger ont eu en moyenne douze heures de retard. Mardi, 120 avions sont partis pour l'étranger, au lieu de 300 environ en temps normal.

Un Américain qui voulait partir en vacances à Copenhague a rendu son billet hier, en déclarant que, tout compte fait, il préférerait aller visiter les monts Catskill, dans le nord de l'Etat de New York.

Quant aux pilotes, ils prennent la situation avec sang-froid: l'un d'eux a annoncé à ses passagers, sur un vol intérieur: «J'ai une bonne nouvelle: nous allons partir, et une mauvaise nouvelle: notre tour de décoller ne viendra que dans une heure et quart.»

USA - EUROPE Retards d'une demi-heure

■ WASHINGTON (AP, AFP) — Les retards dans les liaisons entre les Etats-Unis et l'Europe ne dépasseront pas une demi-heure à partir de ce matin.

C'est ce qu'a affirmé hier le secrétaire américain aux Transports, M. Drew Lewis, en soulignant qu'hier, le trafic aérien avait été assuré à 76 pour cent des vols d'avant la grève. Il a démenti par ailleurs qu'il se soit produit neuf incidents depuis le 3 août, date de l'arrêt de travail.

M. Lewis s'est à nouveau félicité de la sécurité de l'espace aérien américain: «C'est mieux que ce n'était avant la grève», a-t-il affirmé en citant les propos d'un pilote. Il a ajouté que «dans le cas où la sécurité ne serait pas suffisante, nous n'hésiterions pas à abaisser le trafic à 20 pour cent de ce qu'il était avant la grève».

Le secrétaire aux Transports a rejeté de nouveau, par ailleurs, toute idée de dialogue avec le syndicat en grève: «Ce n'est plus un problème, le syndicat n'existe plus», a-t-il dit.

Pour sa part, le président du syndicat des contrôleurs (PATCO), M. Robert Poli, a comparu hier en Cour fédérale de New York, pour répondre d'une plainte déposée par l'Association des transports aériens (ATA), qui regroupe 32 compagnies américaines.

Il a affirmé que l'amende de \$2,8 millions imposée au syndicat ne pouvait être levée à même les fonds de la PATCO, car il s'agit d'un fonds de grève qui appartient aux membres.

Les dépositions des avocats de l'ATA et de M. Poli ont été recueillies en vue d'une audience prévue pour demain, et lors de laquelle les sociétés aériennes réclameront le paiement des amendes infligées au syndicat.

LA PRINCIPALE ROUTE TRANSATLANTIQUE DÉBLOQUÉE Boycottage des vols américains levé

■ OTTAWA (UPC) — L'accord conclu la nuit dernière par le gouvernement avec ses contrôleurs aériens, relativement à une surveillance commune de la sécurité aérienne, a eu pour effet de débloquent la principale route transatlantique, paralysée depuis deux jours par le débrayage des contrôleurs du centre de Gander, et la situation a peu à peu repris son cours normal. Le boycottage des

vols américains effectuée par les contrôleurs de Gander a eu pour effet d'immobiliser des milliers de voyageurs de part et d'autre de l'Atlantique; les contrôleurs canadiens affirmaient que la grève déclenchée par leurs collègues américains avait rendu l'espace aérien nord-américain dangereux. Gander a aiguillé son premier avion, un appareil militaire américain, à 7h18 hier matin, et quelque 180

autres vols, principalement vers l'ouest, ont suivi dans le courant de la journée, avant le début d'un afflux vers l'Est de quelque 130 autres avions. «Tout fonctionne normalement», signalait hier soir la tour de contrôle de Gander. De leur côté, les grands aéroports canadiens, tels Montréal et Vancouver, affirmaient que la situation était presque revenue à la normale, avec de lé-

gers délais seulement. Les contrôleurs canadiens ont consenti à reprendre l'aiguillage des vols américains, en échange de l'engagement du gouvernement à faire enquête sur les accrocs à la sécurité survenus depuis le déclenchement de la grève illégale des contrôleurs américains, le 3 août. Les comités de surveillance, constitués de représentants du gouvernement et de

l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien, ont d'ores et déjà entrepris leur travail; toutefois, un porte-parole du ministre des Transports Jean-Luc Pépin a souligné que les résultats de l'enquête ne seraient pas rendus publics «avant que nous ayons pu nous assurer que le système fonctionne correctement». L'accord établissant des comités d'enquête dans onze des principaux aéroports

du Canada a été conclu par M. Pépin et le président de la CATCA, William Robertson, à l'issue de dix heures de négociations. M. Robertson a déclaré que l'entente donnerait aux contrôleurs autant qu'à la population l'assurance que l'espace aérien était désormais sûr. Toutefois, M. Pépin n'en a pas pour autant renoncé à poursuivre les contrôleurs qui avaient abandonné leur poste, en vertu d'une injonction obte-

nue il y a un an et qui prévoit une peine de prison allant jusqu'à un an, une amende pouvant atteindre \$5,000 et le renvoi immédiat. Le juge en chef adjoint de la Cour fédérale du Canada, James Jerome, entendra mardi le point de vue des deux parties, et décidera ensuite si l'injonction, accordée dans le cadre d'une dispute contractuelle, peut s'appliquer dans ce cas particulier.

Les 5 semaines du

FAIRVIEW

chez

TIP TOP

COMPLETS

TEE-SHIRTS

CHEMISES SPORT

VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR

JUSQU'À

1/2 PRIX

TIP TOP

Payez moins pour paraître mieux!

PLACE VERTU • CENTRE LAVAL • LES GALERIES NORMANDIE • LES GALERIES D'ANJOU • PLACE VERSAILLES • LES PROMENADES ST. BRUNO

FAIRVIEW CENTRE, POINTE CLAIRE • CENTRE ALEXIS NIHON • MAIL CHATEAUGUAY • MAIL CAVENDISH • MAIL CHAMPLAIN (BROSSARD)

PLACE VILLE MARIE • LE CARREFOUR LAVAL • CARREFOUR RICHELIEU ST. JEAN

CUIRETTE TISSUS FINIS VINYLE

VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
"CUIR VERNI" — MYLAR'S METALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE

- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
- Coussin mousse taille à la forme et aux dimensions voulues

P

lastic Coated Textiles Ltd.
205 EST. AV. MONT-ROYAL

ÉLECTIONS PARTIELLES:

Dans Joliette, un sondage du PQ donne LaSalle gagnant

■ JOLIETTE — A première vue, la campagne électorale de Joliette a des allures de carnaval politique avec ses huit candidats qui font la roue, son défilé de ministres qui sement les subventions et ses affiches de toutes les couleurs. En réalité, il s'agit d'une lutte inégale entre Roch LaSalle et le parti libéral du Canada.

GILLES PAQUIN
envoyé spécial

Le plus étonnant cependant, c'est que l'ex-député du comté, celui que même ses adversaires appellent familièrement «ti-Roc», soit en voie de l'emporter.

C'est du moins ce qu'indique un sondage effectué par l'organisation du député péquiste de Joliette, Guy Chevrete, au début d'août. Cette enquête effectuée avec la collaboration du responsable des sondages du parti, Michel Lepage, auprès de quelque 500 électeurs de la cir-

scription, accorde une avenue confortable à l'aspirant conservateur.

Les intentions de vote des personnes interrogées se partagent comme suit: 57 p. cent en faveur de Roch LaSalle, 37 p. cent au libéral Michel Denis et 6 p. cent à l'ensemble des autres candidats.

Interrogé à ce propos, hier, M. Chevrete a reconnu l'existence de ce sondage mais a refusé d'en discuter affirmant qu'il s'agissait là d'une recherche portant sur une foule de sujets touchant la circonscription. Il a toutefois soutenu que le tout avait été conduit selon les normes reconnues dans ce domaine.

Il s'est par ailleurs refusé à plonger plus avant dans la campagne en cours en se contentant de réitérer sa «sympathie» pour LaSalle et avouant que de nombreux membres de son parti travaillaient aux côtés du candidat conservateur.

Mais on ne prend rien pour acquis dans l'organisation conservatrice et les opérations se poursuivent tambour battant. Tôt le matin, Roch LaSalle se rend à la porte des usines rencontrer les travailleurs ou parcourt les restaurants en prenant un café dans chacun d'eux où il trouve un auditoire.

Plus tard, ce sont les visites à domicile et les tournées dans les villages. La circonscription comptant 42 municipalités, c'est un travail sans fin.

Chez son rival libéral Michel Denis, on ne s'en fait pas outre mesure de ce coup de sonde. «Notre pointage nous révèle que nous avons une légère avance», dit le publiciste Serge Quévillon.

Pour lui, il faudrait en savoir plus sur la conduite du sondage avant de lui accorder plus d'importance que cela. D'ailleurs on ne sait pas si on parle de la même circonscription, note-t-il.

Inlassablement, M. Denis parcourt lui aussi le comté, partageant la plupart du temps sa caravane avec un député libéral dépêché d'Ottawa pour lui prêter main forte. Une trentaine ont d'ailleurs défilé dans la région depuis le début.

Régulièrement, un ministre vient s'ajouter à l'équipe, profitant de son passage pour distribuer la m a n n e électorale.

Maintes fois répétée au cours des dernières semaines, l'opération a été dénoncée par les autres partis mais sans émuovoir les ministériels.

Pres de \$6 millions de promesses libérales ont ainsi été éparpillées dans Joliette par les divers ministres qui se sont succédés. Lorsqu'on manque de projets, il arrive qu'on revienne sur les octrois accordés dans les années antérieures comme le faisait cette semaine le ministre de la Santé, Monique Bégin. Venue ici pour livrer le chèque de \$9.000 à un groupe de l'âge d'or, Mme Bégin a arrondi sa journée en distribuant des «certificats» à une trentaine d'autres qui avaient touchés des subventions depuis deux ans.

Joe Clark a tout à perdre dans Spadina

■ TORONTO — Joe Clark et son parti ne peuvent guère espérer faire mieux que de finir bon deuxième dans le comté torontois de Spadina ou Jim Coumts compte être élu lundi prochain.

GILBERT LAVOIE
(Envoyé spécial de LA PRESSE)

Tout le monde admet qu'une défaite dans Spadina sera un poids de plus pour le leadership ébranlé du chef tory.

Mais tous reconnaissent aussi que l'image de M. Clark n'est pas en cause dans cette élection. Le parti conservateur dans Spadina, c'est Laura Sabia. La femme a une forte carrure, elle est âgée de 64 ans, et ressemble étrangement dans sa démarche, à l'ancien premier ministre John Diefenbaker. Ancienne animatrice d'émission de lignes ouvertes, elle est reconnue pour son franc parler à Toronto. «Si elle est élue, elle donnera autant de mal à son parti qu'aux libéraux» affirme son organisateur en chef, M. Bob Wells.

Mme Sabia mène sa campagne à coups de dénonciations, sans trop s'attarder sur les nuances. Elle trouve même les moyens de dénoncer le célibat de Jim Coumts, son adversaire libéral. Elle pourfend les politiques «socialisantes» du gouvernement libéral, et défend avec acharnement l'entreprise privée. Elle reconnaît admirer l'attitude du président américain M. Ronald Reagan, et elle déclare sans hésitation qu'elle aurait congédié tous les postiers canadiens en grève, comme l'a fait l'administration américaine avec les contrôleurs aériens.

Les photos de Joe Clark sont absentes de sa campagne dans Spadina. Sa publicité électorale a préféré des vedettes comme David Crombie ou Flora MacDonald. Mme Sabia et ses organisateurs reconnaissent d'ailleurs ouvertement les problèmes de

leadership du chef tory. «Je suis dans ce parti parce qu'il est le seul à défendre l'entreprise privée. M. Clark a ses problèmes, il devra les régler et rapidement», a-t-elle déclaré à LA PRESSE.

La personnalité de Laura Sabia en fait un candidat de taille dans cette élection, mais ses chances de l'emporter ou même de finir deuxième, semblent minces. Son organisateur a démarré avec beaucoup de retard. L'âge avancé de la candidate a restreint son porte-à-porte dans le climat chaud et humide de Toronto en été. Et de toute façon, c'est le NPD qui part en deuxième place dans ce comté peuplé d'immigrants, d'étudiants et d'intellectuels. Spadina, c'est la communauté italienne, portugaise et chinoise de Toronto. Mais c'est aussi le campus de l'université de Toronto avec tout ce que cela implique.

Le NPD est arrivé deuxième dans ce comté au cours des deux dernières élections. Il présente cet été un candidat plutôt terne, mais qui a fait ses preuves en politique municipale, et dans la vie des quartiers. Dan Heap âgé de 55 ans, est conseiller municipal depuis neuf ans. Il a élevé sa famille dans Spadina. L'organisation du NPD est bien en place, et mène un porte-à-porte intensif.

Les néo-démocrates constituent vraisemblablement la seule menace pour Jim Coumts dans cette élection partielle, et c'est pourquoi l'ancien adjoint du premier ministre Trudeau travaille aussi fort. Organisateur en chef de campagnes nationales du parti, Coumts ne peut se permettre pour son prestige personnel, de voir la majorité libérale du comté diminuer. Mais avec des personnalités comme Laura Sabia et des organisations comme celle des noéo-démocrates, il n'y a pas de risque à prendre pour les libéraux.

LES COUPURES DE VIA RAIL

Les audiences du PC débutent au Québec

■ OTTAWA (PC, UPC) — Le chef de l'opposition, Joe Clark, assistera aux audiences publiques que tient aujourd'hui à Hull le Parti conservateur, sur les coupures du service de transport de voyageurs de Via Rail annoncées il y a deux semaines par le ministre des Transports Jean-Luc Pépin.

Les conservateurs ont entrepris mardi à Toronto leurs audiences parallèles sur les réductions du service ferroviaire à travers le Canada, en réponse à la décision de M. Pépin de plafonner le déficit d'exploitation de Via Rail sans passer par la Commission canadienne des transports.

Les audiences publiques de Hull porteront plus particulièrement sur l'abandon de la ligne Ottawa-Lachute-Montréal, et permettront à plusieurs organismes et personnalités de la région de l'Outaouais de se faire entendre.

C'est l'ancien ministre des Transports sous le gouvernement conservateur, Dan Mazankowski, qui préside les audiences, assisté des députés Sinclair Lewis, de l'Ontario, Fred McCain, du Nouveau-Brunswick et Tom Siddon, de Colombie Britannique, ainsi que du sénateur Guy Charbonneau, de Montréal.

Au Québec, le groupe de travail conservateur doit tenir des audiences publiques à Sherbrooke le 17 août, pour entendre le point de vue des organismes locaux sur l'abandon de la ligne Montréal-Sherbrooke.

M. Mazankowski a souligné qu'il aurait préféré que les audiences publiques soient organisées par la Commission canadienne des transports ou par une commission parlementaire, mais que le gouvernement s'y était opposé.

L'ancien ministre a ajouté qu'il pensait que la question devrait être débattue au Parlement à l'issue du débat public.

MAX NARAN  présente sa

GRANDE LIQUIDATION DE COMPLETS D'ÉTÉ POUR HOMMES

Il nous reste des complets d'été tels que décrits ci-dessous, offerts à des prix de liquidation

SOLDE À 25\$

Taille 36 38 40 42 44

Quantité 3 32 107 5 1

SOLDE À 35\$

Taille 34 38 40 42

Quantité 1 4 20 8

SOLDE À 45\$

Taille 36 38 40 42

Quantité 3 17 13 2

SOLDE À 69\$

Taille 36 38 40 42 44 46

Quantité 3 14 14 25 11 6

SOLDE À 79\$

Taille 36 38 40 42 44 46

Quantité 7 21 15 27 3 3

Imperméables pour hommes

Offerts à prix réduit: **59\$ et plus**

MAX NARAN est la plus importante maison qui vous offre des vêtements pour hommes à prix d'escompte depuis 75 ans.

Nos clients qui nous visitent pour la première fois seront ravis de voir le très grand choix et le nombre de vêtements en stock pour chaque taille.

3600 VAN HORNE, coin Côte-des-Neiges

737-9207 — 731-4445

Toutes les principales cartes de crédit acceptées.

Heures d'ouverture: lundi, mardi, merc. 9h à 18h

jeudi, vendredi 9h à 20h/samedi 9h à 16 heures

Stationnement gratuit. En arrière du cinéma Van Horne.

Jeans «Collection»

Une exclusivité Simpsons!



Jeans extensibles pour dames

Prix Simpsons

\$40

• Offrez-vous le confort de ce jean en coton denim extensible, spécialement conçu pour avantager la silhouette.

• Que vous le portiez avec une blouse vapoureuse, un pull ou un maillot-T, vous serez toujours bien mise... et à votre aise.

• Bleu denim. Tailles moyennes 8 à 18. Venez chez Simpsons dès aujourd'hui!

Rayon 304, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit



Simpsons MD